

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
 Agence générale
MARINO LOCARNINI
 Fbg de l'Hôpital 9
 Neuchâtel
 Tél. 25 16 22

Avalanche à Loèche-les-Bains Deux skieurs vaudois sauvés

(Page 19)

FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

POUR LA TROISIÈME FOIS AU MONDE

Naissance d'un bébé-éprouvette

L'événement a eu lieu à Glasgow (Ecosse)

LONDRES (AFP). - Le troisième bébé-éprouvette au monde, un garçon de 2 kg 600 prénommé Alastair, est né dimanche à l'hôpital de Glasgow.

La mère de l'enfant, M^{me} Grace Montgomery, souffrait, précise le journal, d'une obstruction des trompes de Fallope. Elle a subi, comme M^{me} Brown, la mère du premier bébé-éprouvette, l'implantation par le docteur Patrick Steptoe d'une ovule fécondée « in vitro ». Rappelons que le deuxième bébé-éprouvette est né en Inde. Le bébé est né avec un mois d'avance sans qu'il soit nécessaire de pratiquer une césarienne. Il est le fils de M^{me} Grace Montgomery, 32 ans, professeur d'école ménagère et de M. Jimmy Montgomery, ancien violoniste de l'Orchestre national écossais devenu agent d'assurances.

Comme M^{me} Brown, la mère de la petite Louise, née le 26 juillet dernier à

l'hôpital d'Olham, près de Manchester, M^{me} Montgomery souffrait d'un blocage des trompes de Fallope qui empêche la descente de l'ovule vers l'utérus et donc sa fécondation par les spermatozoïdes. L'exploit médical réside dans l'extrême précision requise aux divers stades de l'intervention: extraction de l'ovule arrivé à maturation, récréation en laboratoire des conditions du milieu utérin et fertilisation avec du sperme dilué.

VERS L'OUVERTURE D'UNE CLINIQUE?

Depuis 12 ans, le D^r Steptoe poursuivait dans son hôpital d'Olham, en collaboration avec un autre gynécologue, le D^r Robert Edwards, ses recherches sur la stérilité.

Dès 1969, les deux médecins avaient réussi à fertiliser un œuf humain et à

produire un minuscule fœtus. Depuis 1972, le D^r Steptoe tentait sans succès les premières implantations d'ovules fertilisés.

REGAIN D'INTÉRÊT

La naissance d'Alastair, après celle de Louise, ravivera l'intérêt des membres du corps médical encore incrédules. Le 31 octobre dernier, rappelle-t-on, la fondation Barren, de Chicago, avait décidé de ne pas attribuer un prix au docteur Steptoe pour défaut de publication de sa méthode dans des journaux médicaux.

Les docteurs Steptoe et Edwards comptent ouvrir prochainement une clinique consacrée à l'application de leur méthode. La demande a été formulée par une société d'investissements domiciliée à la même adresse que le «Daily mail».



Pour le roi du western

Le grand acteur américain John Wayne a, comme nous l'avons dit, été opéré. Mais Wayne a ses admirateurs qui montent la garde à l'hôpital de Los-Angeles. Et certains, comme Tom Dodd de Santa-Monica, ont apporté des affiches et des photos de leur héros. Rien que pour prendre patience et pour porter bonheur. (Téléphoto AP)

Par moins 39 degrés à La Brévine

Ce n'est pas le froid qui intimide les habitants de la Brévine, qui se sont réveillés hier matin en affrontant dans la plus joyeuse humeur une température de moins... 39 degrés, à 7 h 30. Il en faut davantage aux «Bréviniers» pour perdre le sourire. On sort. Et c'est au ski de fond qu'on s'adonne dans la vallée, le cœur réchauffé d'un franc soleil qui n'a cessé d'illuminer la région toute la journée. Vers 13 h 30, alors qu'il faisait encore moins 24 degrés, les petits, emmitoufflés comme il se doit, ont poursuivi tout naturellement leurs jeux dans une neige qui n'aura su rougir que leurs bonnes joues pleines d'enfants de la montagne. L'eau ne gèle pas encore dans les conduites et tout va bien dans la petite Sibérie de Suisse. Les seuls à rencontrer des problèmes sont les propriétaires de voiture. On comprend aisément qu'ayant passé une nuit à de telles températures, les moteurs se montrent un peu récalcitrants...

À DOMBRESSON

Il faisait aussi moins 22 degrés à Dombresson. - Cela pique partout, nous ont dit les «Bourdons» - bien placés pour réagir, si on en croit leur surnom! -, mais on sort, sous un grand ciel bleu. Et tant pis pour le mazout qu'on utilise en surplus! (Lire la suite en page 6)

PAGE 11:

Ski: doublé historique à Crans-Montana

Paul Frommelt et Wenzel, en prenant les deux premières places du slalom spécial Coupe du monde, ont réalisé une performance historique.

PAGE 9:

Le problème des demi-cantons

La commission du National a décidé de recommander de donner suite à une initiative parlementaire en acceptant le principe qu'il faut poursuivre l'examen des questions que soulèverait l'éventuelle élévation des demi-cantons au rang de cantons à part entière.

CHRONIQUES RÉGIONALES:

pages 2, 3, 5, 6 et 7.

NATIONALE:

page 9.

TOUS LES SPORTS:

pages 11 et 13.

CARNET DU JOUR -

PROGRAMMES RADIO-TV:

page 17.

VAUD - FRIBOURG -

DERNIÈRE HEURE:

page 9.

OFFRES D'EMPLOIS

CE MATIN DANS CE JOURNAL:

26 offres d'emplois

pages 8 et 12.

LE TRICOT

page 12.

LES IDÉES ET LES FAITS

RFA: coût d'une grève

C'est fait: 49,5 pour cent des sidérurgistes de la Ruhr, de Brême et d'Osnabrück, ont accepté de mettre fin à leur grève, qui durait depuis un mois et demi. Selon la législation allemande, 25 pour cent des voix d'un syndicat suffisent en effet pour mettre fin à une grève, alors qu'il en faut 75 pour cent pour la déclencher. Et maintenant la question se pose: qui a gagné, qui a perdu ce premier grand conflit social à secouer l'économie allemande d'après-guerre? Apparemment personne...

Côté patronal, si l'on semble avoir enterré pour un temps cette semaine de 35 heures qui constituait la première revendication des grévistes, on a lâché du lest sur quelques points secondaires: introduction par étapes d'une sixième semaine de vacances, augmentation immédiate de 4 pour cent des salaires, plus quelques postes fériés supplémentaires pour les travailleurs de nuit et les ouvriers âgés. Pas de quoi pavoiser, même si ce demi-échec de l'«IG Metall» fera hésiter d'autres syndicats à imiter son exemple.

Côté de l'«IG Metall», la déception est plus grande encore. C'était surtout pour obtenir la semaine de 35 heures (elle est aujourd'hui de 40 heures) que 80.000 sidérurgistes de la Ruhr s'étaient mis en grève, bientôt soutenus par 20.000 métallurgistes de la région. Or, de cette semaine de 35 heures, il n'en fut quasiment pas question au cours des négociations-marathon qui réunirent, autour de la même table, représentants du patronat et du syndicat. «Trahison!», s'est écriée la base, qui a hué ses dirigeants à la réunion de la «grande commission paritaire» de l'«IG Metall», qui vient de se tenir à Müllheim. Et ces mêmes dirigeants syndicalistes considéreraient aujourd'hui comme un désaveu le fait que leur «compromis» n'ait pas même réuni la moitié des voix de la «piétaille», après toute la peine qu'ils se seraient donnée pour faire aboutir ses revendications.

La grève et les lock-out sont donc maintenant terminés, mais leurs retombées n'ont pas fini de se faire sentir. En décembre, par exemple, la production d'acier de la RFA a baissé de 40 pour cent et le coût total du conflit est estimé à près d'un milliard et demi de marks, sans compter les 15 millions d'argent de grève versés par le syndicat. Une lourde note à payer, ce qui fait dire à d'aucuns qu'il n'était vraiment pas la peine de faire tant de bruit et de dépenser tant d'argent pour en arriver là!

Léon LATOUR

Tribunal fédéral des assurances: l'AVS et l'égalité des droits

De notre correspondant:

Le Tribunal fédéral des assurances a eu à s'occuper lundi à Lucerne d'une affaire pour le moins étrange: Anton Achermann (65 ans), connu des tribunaux suisses sous le nom de «terreur des juges», s'est illustré en demandant que l'AVS respecte l'égalité des droits entre hommes et femmes et réduise l'âge de la retraite des hommes de 65 à 62 ans. Une première intervention de M. Achermann devant la caisse de compensation du canton de Lucerne a été sans effet. C'est la raison pour laquelle le tribunal administratif du canton de Lucerne fut lui aussi alerté. Mais, le résultat fut également négatif. Le plaignant déposa alors une plainte à l'instance supérieure, le Tribunal fédéral des assurances ayant à s'occuper de ce cas peu commun.

Avant la séance, le plaignant, répondant aux questions des journalistes, précisa pour quelle raison il avait pris la décision d'intervenir auprès des tribunaux compétents. Selon lui, l'égalité des droits entre hommes et femmes doit aussi être valable s'il s'agit de questions d'assurances. «Pourquoi l'homme doit-il payer ses primes AVS jusqu'à 65 ans et la femme seulement jusqu'à 62 ans? Si l'on sait que l'espérance de vie des hommes est de 70 ans, celle des femmes de 76 ans, le règlement actuel est injuste», a précisé le plaignant. Les juges du Tribunal fédéral des assurances se sont penchés sur cette affaire. Ils ont rejeté le recours déposé, car, a précisé le président, le tribunal des assurances n'a pas à vérifier si le texte légal adopté par le législateur est conforme à la Constitution fédérale. Ce n'est pas le juge qui doit décider si les primes AVS doivent être payées par les hommes jusqu'à 62 ou jusqu'à 65 ans ou si l'homme peut toucher sa rente AVS à 62 ans.

Sur la base de ce verdict, M. Anton Achermann a adressé, lundi, une pétition aux Chambres fédérales, leur demandant de modifier aussi rapidement que possible le règlement de l'AVS. Cette pétition en allemand risque de faire sourire les membres du parlement. Elle a été écrite en vers. Elle fera surtout plaisir à ceux qui sont d'avis que l'émancipation des femmes «prend une tournure alarmante».

E. E.

Un dissident tchèque: le régime de Prague sans appui populaire



Vladimir Skutina (Photopress)

BERNE (ATS). - Dans une interview accordée à Berne à l'ATS, le dissident tchécoslovaque Vladimir Skutina a affirmé que le régime actuellement en place en Tchécoslovaquie ne reposait sur aucun appui populaire. L'ancien réalisateur de la TV tchécoslovaque est arrivé en Suisse la semaine dernière et pourra bénéficier du droit d'asile.

Un passé

BERNE (ATS). - Le gagnant, à deux reprises, de la «Rose d'or» de Montreux avec, en 1961 la «Revue perdue» et, en 1964 les «Talents à louer», M. Vladimir Skutina, né en 1931 à Prague, a collaboré à la télévision tchécoslovaque dès sa première émission en mai 1953. A son palmarès s'inscrivent plus de 150 mises en scène, 52 programmes policiers et histoires amusantes et 11 livres.

Vladimir Skutina «apprécie la liberté d'expression qui règne dans notre pays et a d'ailleurs l'intention de poursuivre ses activités de journaliste et d'écrivain. Il prépare actuellement quatre ouvrages pour des maisons d'édition suisses.

Mais le principal souci du nouvel exilé est pour l'instant de parvenir à convaincre les autorités pragoises de laisser sa femme et sa fille de 17 ans quitter la Tchécoslovaquie, pour le rejoindre en Suisse.

«Il ne faut pas s'attendre à un changement radical dans le domaine des droits de l'homme en Tchécoslovaquie et, un nouveau «printemps de Prague» reste fort improbable», a déclaré à l'ATS le dissident tchécoslovaque. «Les conférences d'Helsinki et de Belgrade n'ont rien changé et seule la situation économique précaire pourrait éventuellement amener les autorités à faire quelques concessions» a-t-il ajouté. Pour Vladimir Skutina, une évolution de la politique menée par Prague ne sera possible que conjointement avec une évolution dans tous les pays socialistes.

(Lire la suite en dernière page)

Rallye de Monte-Carlo: 10 équipes suisses partiront de Lausanne

LAUSANNE (ATS). - Pour la première fois dans l'histoire du rallye de Monte-Carlo, Lausanne sera, le 20 janvier prochain, l'une des villes-départs de ce que l'on appelle le plus grand rallye du monde. C'est la deuxième fois seulement qu'une ville suisse figure dans la liste des têtes d'étape, aux côtés de Paris, Francfort, Almeria ou Monte-Carlo. La première fois, ce fut à Genève, en 1926.

Les voitures quitteront le stade olympique de la Pontaise à partir de 11 h 17, après avoir subi un contrôle technique. Des hauts de la ville, les concurrents se dirigeront vers l'autoroute du Léman, qu'ils emprunteront jusqu'à Villeneuve, et c'est par le poste frontière de Saint-Gingolph qu'ils quitteront le territoire suisse. Les équipages partiront des quatre coins de l'Europe se rejoindront au soir du 21 janvier à Vals-les-Bains.

Vingt-cinq équipages, soit dix suisses, douze français, un hollandais, un allemand et un japonais, ont choisi de partir de Lausanne. Seuls Paris (85 départs) et

Monte-Carlo (75) annoncent un nombre de partants supérieur.

Cette possibilité nouvelle offerte aux concurrents suisses a incité dix d'entre

eux à se lancer dans l'aventure (un onzième Claude Etienne, ayant dû déclarer forfait au dernier moment).

(Lire la suite en page 11)



Un équipage finlandais est déjà presque à pied d'œuvre. Il essaie sa voiture dans le col de Turini aux environs de Nice. (Téléphoto AP)

Chômage en Suisse: une optique nouvelle *

Près de treize mille chômeurs complets en Suisse au 31 décembre 1978, a indiqué l'OFIAMT. Selon la même autorité fédérale, ce total pourrait monter jusqu'à 15.000 ou 20.000 en 1979!

Souffriraient principalement de cette aggravation les secteurs suivants: horlogerie, industrie textile et du vêtement, construction de machines textiles et fonderies. D'autres branches au contraire bénéficieraient pendant l'année en cours d'une tendance à l'amélioration: industrie métallurgique et des machines, secteur des services, industrie graphique, du bois et du tabac. La rationalisation qui se poursuit dans le matériel de bureau aurait en revanche pour conséquence une diminution des effectifs pour les employés de commerce.

Mais M. J.P. Bonny, directeur de l'OFIAMT, invite à la plus grande prudence les augures qui se hasarderaient à faire des pronostics à long et même à moyen terme. Cela n'empêche nullement certaines agences spécialisées dans la prospective de jongler avec des chiffres que l'on hésite à peine à qualifier d'exorbitants. La Suisse, selon ces prévisions, devrait se préparer à faire face d'ici à cinq ans à une masse de dix à quinze fois plus de chômeurs qu'aujourd'hui, soit 200.000 (deux cent mille) au bas mot en 1984.

Les années de forte natalité vont certes avoir pour effet de faire affluer sur le marché du travail ces prochaines années une foule de nouveaux candidats à l'emploi. Mais de nouvelles places de travail devront aussi être créées, notamment dans l'enseignement, où quelque dix mille postes supplémentaires seront à pourvoir d'ici à 1982/83.

Pour l'avenir plus éloigné, des solutions sont d'ores et déjà évoquées, pour endiguer à l'avance l'extension du chômage en Suisse. On parle ainsi de la réduction de la semaine de travail, de l'allongement des congés payés, d'une nouvelle stratégie en matière syndicale et de marché global du travail.

Mais ce ne sont là, en général, que des faux-fuyants, ou cautères sur jambes de bois, si l'on pense notamment à la répercussion sur les coûts de fabrication pour l'exportation, avec un cours du franc suisse si préjudiciable sur le terrain de la concurrence internationale.

Il existe cependant des possibilités de se tirer d'affaire, en évitant un accroissement du chômage. Ce serait le cas grâce à la création d'emplois nouveaux dans des secteurs encore en friche, ou à mettre en exploitation sans délai, suivant des plans audacieux certes, mais parfaitement réalistes.

R.A.

(A suivre)

Déjà: il faudra peut-être rappeler les étrangers

* voir FAN-L'EXPRESS du 15 janvier.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.60 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

ameublement super-centre portes-rouges
Soldes sensationnels
Coopérateurs, profitez aussi du **BON 10% publié dans COOPÉRATION du 11.1.79.**

DES ARTICLES DE QUALITÉ à des prix à vous couper la soufle!
A la Boutique Sélection - Prêt-à-Porter Neuchâtel 120888 T

Action de Foie de porc -40 les 100 g
Super-Centre Centres Coop Principaux magasins 124152-T

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Prévisions pour toute la Suisse
La Suisse demeure sous l'influence de la zone de haute pression axée de la Scandinavie aux Alpes.
Prévisions jusqu'à mardi soir:
Stratus régionaux le matin sur le Plateau, sinon temps ensoleillé. Températures inchangées, toujours assez basses, surtout le matin. Bise faible ou modérée.
Evolution pour mercredi et jeudi:
Augmentation des nuages à partir du nord-ouest puis quelques chutes de neige régionales.
Observations météorologiques à Neuchâtel
Observatoire de Neuchâtel. - 15 janvier 1979. Température: moyenne: -5,8; min.: -9,3; max.: -1,8. Baromètre: moyenne: 728,8. Vent dominant: direction: est; force: calme à faible. Etat du ciel: brouillard intermittent. Clair l'après-midi.

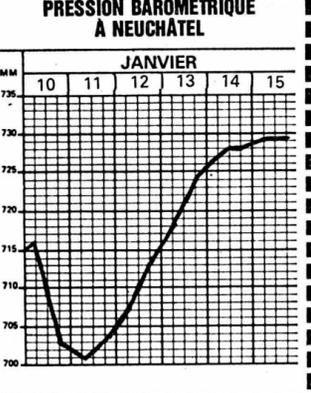
Naissances
Raphaël
a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Lionel
né le 7 janvier 1979
Gian-Franco et Mary-Jane
MELONI-AESCHLIMANN
Hôpital de la Broye Estavayer-le-Lac 124323 N

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES. - 22 décembre. Cavalière, Vitalba, fille de Francesco, Neuchâtel, et d'Oliva, née Lo Cricchio. 10 janvier. Luzio, Dominique - Cosimo - Italo, fils de Domenico, Pesoux, et de Marisa - Francesca, née D'Angelo.
DÉCÈS. - 11 janvier. Rochat née Benoit, Edith - Emma, née en 1895, Bôle, épouse de Rochat, Georges-Henri. 13. Vermot - Petit - Outhenin, Alfred - Paul, né en 1909, Neuchâtel, époux de Léa - Eugénie, née Lods.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain
CCAP
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Agence générale de Neuchâtel
Rue du Môle 1. 2001 Neuchâtel. Tél. 038 25 49 94

COMMUNIQUE
Un écrivain au CCN
Jeudi 18 janvier au Centre culturel, le Deutsch-club de Neuchâtel recevra l'écrivain zuricois Hugo Loetscher. Il sera introduit par M. Manfred Gsteiger, professeur à l'université. Né en 1929 à Zurich, Hugo Loetscher a fait des études d'économie politique, de sociologie et de littérature à Zurich et à Paris avant de se lancer dans une fructueuse carrière de journaliste et d'homme de lettres. Il est l'auteur de trois romans, dont le premier, Les égouts, a paru en traduction française. Un quatrième roman est sous presse. Se servant de l'ironie pour signaler les limites de toute activité humaine, Loetscher tente de définir la problématique de l'homme moderne pris entre son destin individuel et un engagement vis-à-vis de la communauté qu'il ne peut ignorer.

Temps et températures Europe et Méditerranée
A 13 heures sous abri:
Zurich: serein, -6 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, -2; Berne: serein, -5; Genève-Cointrin: serein, -2; Sion: serein, -9; Locarno-Monti: serein, 7; Saentis: nuageux, -10; Paris: nuageux, 0; Londres: couvert, 6; Amsterdam: serein, 0; Francfort: nuageux, neige, -6; Berlin: couvert, neige, -1; Copenhague: serein, -2; Stockholm: couvert, neige, -3; Munich: nuageux, neige, -5; Innsbruck: peu nuageux, -2; Vienne: couvert, -1; Prague: nuageux, -3; Varsovie: couvert, -2; Moscou: nuageux, -10.



DANS LE CANTON

Industries neuchâteloises (III)*

Les indiennes: une fabrication complexe

A une époque où il n'était question que de manufactures dispersées - c'est-à-dire que le travail se faisait à domicile ou dans de petits ateliers pour les marchands-entrepreneurs des villes - la fabrication des indiennes était ici la seule branche des textiles qui nécessitait de grands locaux ou ateliers qui regroupaient en un même lieu plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'ouvriers.

DU COTON BRUT A L'INDIENNE

Une manufacture d'indiennes pouvait facilement comprendre une douzaine de bâtiments en raison de la complexité de la fabrication des toiles peintes. En outre, il lui fallait de vastes terrains situés au bord d'un cours d'eau ou d'un lac. «... Les pièces de coton brut, crues ou écruées, arrivaient des Indes, en balles de 100 pièces chacune, sur les navires des trois Compagnies hollandaise, française ou anglaise et poursuivaient par roulage leur chemin vers le pays de Neuchâtel.» (D. Berthoud, Les indiennes neuchâteloises. Boudry, La Baconnière, 1951).

Arrivées à la fabrique, ces toiles subissaient de nombreux traitements avant d'être teintes. Après les avoir lavées et séchées plusieurs fois, une fois les nœuds et le duvet laissés par le tissage rasés, il fallait passer au blanchiment.

Cette opération consistait à « plonger les pièces... dans un bain d'eau bouillante additionnée de bouse de vache ou de crottes de brebis », afin de préparer le coton à retenir les colorants (D. Berthoud, ouvrage cité). Les ouvriers devaient ensuite rincer les toiles à l'eau courante, puis les étendre sur les prés pour les faire sécher. Ces opérations avaient généralement lieu au printemps. Souvent, il fallait les répéter plusieurs fois.

Le lavage, puis le battage des toiles, se firent d'abord à la main, ensuite au moyen d'une roue entraînée par l'eau des canaux. Le blanchiment des toiles pouvait nécessiter jusqu'à cinq semaines, car l'on dépendait complètement de la bonne volonté de la nature. Répétés plusieurs fois, ces traitements successifs rendaient les pièces de coton prêtes à l'impression.

L'IMPRESSION DES TOILES

Il s'agissait alors de reproduire sur le tissu les dessins qui permettaient de satisfaire les goûts souvent très différents des clientèles française, allemande et italienne. D'abord gravés sur des planches, les motifs étaient reportés sur les toiles. Les méthodes d'impression variaient selon les couleurs et les colorants utilisés. Un motif multicolore, par exemple, exigeait un jeu de planches qu'il fallait appliquer successivement de manière particulièrement exacte.

Laissons Mme Dorette Berthoud expliquer comment travaillaient les imprimeurs d'indiennes: «... Au bout de chaque table, du côté de la



La vue de Neuchâtel est une pièce confectionnée à Vauvillers (Boudry) vers 1830 et qui devait être offerte au roi de Prusse. En bas, une planche pour repasser les toiles et une balance à peser les couleurs. (Arch.)

Statistiques de la Principauté de Neuchâtel (d'après les historiens Louis Thévenaz, Jean Courvoisier, Alphonse Petitpierre).

	Population	Indiennes	Dentellières	Horlogers
1752	32.300	400	2.930	460
1786	41.800	2.090	3.480	3.150
1816	53.600	1.330	6.460	5.050
1846	68.200	500	2.020	10.130

Le temps en décembre: d'abord froid, puis chaud

L'Observatoire de Neuchâtel communique:

Le dernier mois de l'année 1978 a été froid pendant la première semaine et chaud au cours des derniers sept jours; la température moyenne est légèrement plus élevée que la valeur normale. Les précipitations ont été abondantes. Les autres critères météorologiques sont à peu près normaux. La température moyenne est de 2,4° pour une valeur normale de 1,3° en décembre. Les moyennes prises par pentades illustrent ce qui a été dit ci-dessus concernant les variations de température au cours du mois: -2,3°, 1,1°, 5,6°, 0,8°, 1,4° et 6,9°; les moyennes journalières s'échelonnent de -3,8° le 3 à 9,0° le 12. Le thermomètre a atteint les extrêmes suivants: -5,3° le 3 et 12,0° le 12; l'amplitude absolue de la température est donc de 17,9°, valeur identique à la normale. On compte en décembre 5 jours de gel et 9 jours d'hiver, ces derniers étant situés du 2 au 7 et les 19, 21 et 22. L'insolation totale est normale: 29,4 heures, avec un maximum journalier de 5 heures le 12. Il y a eu 16 jours sans soleil et sept jours avec insolation inférieure à une heure. Les précipitations se montent à 143,3 mm, valeur supérieure de 71% (59,3 mm) à la valeur normale (84 mm). Sur les 18 jours avec précipitations, on compte 14 jours de pluie et quatre jours de neige. Cette dernière a recouvert le sol pendant six jours, avec une couche maximale toutefois faible de 3 cm, les 5, 6 et 24.

Collision à Rochefort

Vers 13 h 40, M. J.-P. F., domicilié à Cernier, sortait du parc situé à la hauteur de l'immeuble Niklaus, à la sortie ouest de Rochefort, ce conducteur ayant l'intention de se diriger vers le centre du village. Au cours de cette manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. A. R., domicilié à Neuchâtel, qui circulait normalement en direction est. Dégâts.

Suisse-Liechtenstein: accord touchant l'assurance-chômage

BERNE (ATS). - Un accord entre la Suisse et la principauté de Liechtenstein concernant l'assurance-chômage des frontaliers a été signé lundi à Vaduz, sous réserve de ratification, par M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Du côté liechtensteinois, l'accord a été signé par M. Hans Brunhart, chef du gouvernement de la principauté.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Les parents, amis et connaissances de
Monsieur Claude-André GLAUSER
sont avisés de son décès, survenu subitement dans sa 28^{me} année.
Noiraigue, le 13 janvier 1979.

On ne voit bien qu'avec le cœur. Saint-Exupéry
L'ensevelissement aura lieu à Noiraigue le mercredi 17 janvier.
Culte au temple, où l'on se réunira, à 14 heures.
Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.
120892 M

Le Football-Club Noiraigue a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Claude-André GLAUSER
leur regretté membre et ami.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
120891 M

Le personnel de l'Entreprise Hamel & Fils S.A., à Noiraigue, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Claude-André GLAUSER
leur cher collègue dont ils garderont le meilleur souvenir.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
120890 M

La Direction de l'Entreprise Hamel & Fils S.A., à Noiraigue, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Claude-André GLAUSER
son fidèle employé duquel elle gardera un excellent souvenir.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
120889 M

Madame Alfred Vermot-Lods; Monsieur Livio Matiz; Les descendants de feu Charles Vermot et les descendants de feu Louis Lods, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Alfred VERMOT
leur cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 70^{me} année après une longue maladie.

Madame Alfred Vermot-Lods; Monsieur Livio Matiz; Les descendants de feu Charles Vermot et les descendants de feu Louis Lods, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Alfred VERMOT
leur cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 70^{me} année après une longue maladie.

Selon le vœu du défunt son corps a été légué à l'institut d'anatomie de l'Université de Lausanne.
Domicile mortuaire: Chasselas 16, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part
124334 M

REMERCIEMENTS

Très touchée des témoignages de sympathie et de réconfort reçus lors de son grand deuil, la famille de
Madame Régina ROLLIER-NAINE
remercie chaleureusement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence et leurs messages. Elle les prie de trouver ici, l'expression de sa reconnaissance.
Saint-Martin et Genève, janvier 1979.
Nods, janvier 1979.
124009 X 124255 X

La famille de
Madame Zéline DUCOMMUN
née MONTANARI
ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchées de l'affection et de la sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de reconnaissance émue.
Leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs leur ont été un précieux réconfort.
Neuchâtel, janvier 1979.
124254 X

La famille de
Monsieur Pierre PILLONEL
profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie sincèrement les personnes qui ont pris part à son deuil par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages de condoléances.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Pesoux, janvier 1979.
124265 X

Profondément émue des très nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Philippe DEBÉLY
remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Neuchâtel, janvier 1979.
124260 X

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1979 pour Fr. 29.50
* jusqu'à fin juin 1979 pour Fr. 59.—
* jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 114.—
Mon abonnement est renouvelable tous les 3, 6 ou 12 mois sauf révocation écrite.
(* souligner ce qui convient)
Je paierai à réception de votre bulletin de versement.
Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à
FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

AVIS MORTUAIRE
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

L'Automobile club de Suisse, section de Neuchâtel, a le regret de faire part du décès de
Madame Anna PATTHEY
mère de Monsieur Hubert Patthey, président de la section.
124134 M

POMPES FUNÈRES FLUHMAN-ÉVARD
TRANSPORTS EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER
TOUTES FORMALITÉS
NEUCHÂTEL - 038 25 36 04
120410-R

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

Violon, piano et orgue au Temple du bas

Ce qui s'appelle « donner un concert »...

• Il est heureux de constater que parfois des musiciens passionnés, unis par le même amour pour leur art, prennent des initiatives qui constituent des cas plus uniques que rares. Trois musiciens neuchâtelois, un pianiste, un organiste et un violoniste se rencontrent, travaillent quelques œuvres ensemble et — enthousiastes et désireux de partager leur passion — décident spontanément d'organiser un concert qu'ils désirent offrir à leurs concitoyens mélomanes. Un concert gratuit. Un concert dont chaque auditeur contribuerait — selon ses moyens — à couvrir les frais d'organisation. Une initiative qui rend tout son sens à l'expression « donner un concert ».

Un concert original et bien conçu, pensé jusque dans les moindres détails. Georges-Henri Pantillon a joué des pièces typiques pour orgue seul de Bach, Brahms et Franck, chacune servant à introduire une sonate pour violon des mêmes compositeurs avec accompagnement d'orgue pour la première et de piano pour les deux autres, avec Jan Dobrzynski au violon et June Pantillon au piano. Et il n'est pas osé de dire que chaque pièce pour orgue « préludait » chaque sonate pour mettre dans le « ton » les auditeurs, puisque ces morceaux étaient dans la même tonalité que les sonates ou dans un ton voisin...

BACH ET BRAHMS

C'est avec une imagination re-créatrice et une fantaisie inspirée que G.-H. Pantillon a abordé les pièces pour orgue, avec la virtuosité, le verve et le sens des couleurs que nous lui connaissons déjà. La fascinante beauté du Prélude et fugue en la mineur de Bach fut mise en relief avec une clarté de phrasé, une différenciation des plans sonores et un dynamisme impeccables. Les deux « Chorals » de Brahms, véritable testament spirituel, adieu au monde plein de confiance et de noblesse, ont bénéficié d'une interprétation poignante, admirablement méditative, sans exclure les élans romantiques.

Interprétation fastueuse et passionnée du « Premier Choral » de Franck ; le choral se fait au courant du morceau, il émerge peu à peu et éclate triomphalement dans les dernières mesures, après une progression ininterrompue se terminant en apothéose.

Dans la sonate pour violon et orgue de Bach, les deux partenaires nous ont donné une interprétation profondément poétique dans les mouvements lents et éclatante dans les mouvements rapides, une exécution toujours précise et

Distinction

• DÉLÉGUÉ général aux relations touristiques et commerciales de la Fédération du Transjuralpin, infatigable propagandiste de la ligne Paris - Berne - Paris, M. André Sermoud vient d'être nommé chevalier dans l'Ordre national du mérite. Cette distinction couronne la part jouée par M. Sermoud dans le développement des relations franco-suisse. Ancien administrateur des douanes suisses à Pontarlier et à Cointrin, M. Sermoud se dévoue depuis sept ans à la cause du Transjuralpin.

appropriée soit dans le pastoral Largo initial et dans le limpide Adagio, que dans les deux autres mouvements d'une prodigieuse complexité d'écriture. On aurait pu appréhender le « mariage » violon-orgue. Il se révéla parfait d'équilibre et de dosage.

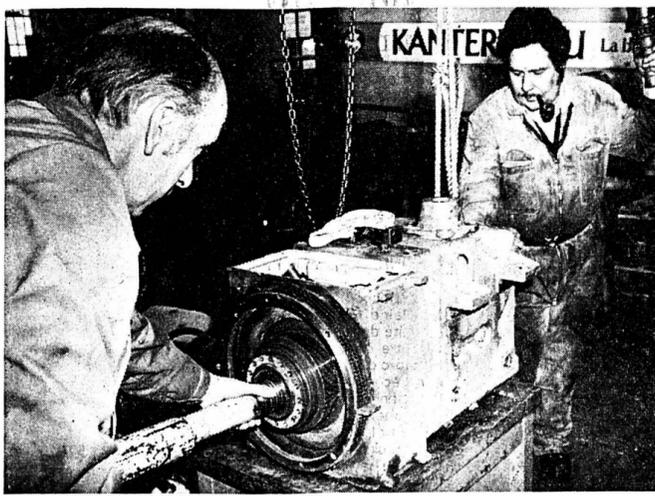
A L'IMAGE DES ALPES

La « Deuxième Sonate pour violon et piano » de Brahms est une œuvre qui respire le bonheur, la tendresse et le calme. Ecrite au bord du lac de Thoune, elle est à l'image des Alpes bernoises : grave, noble et majestueusement simple. Saisissante par ses deux Allegros, « amabile » le premier, « grazioso » le second, et par le surprenant Andante tranquillo médian, dont le chant contemplatif est interrompu à trois reprises par une Scherzo vivace, comme un souvenir de danse, elle aurait fait dire à Clara Schumann : « J'en ai été heureuse comme je ne l'aurai été depuis bien longtemps ». Animés par une entente parfaite, J. Pantillon et J. Dobrzynski en ont offert une interprétation splendide, sensible et inspirée ; la première par son accompagnement sobre et précis, le second par une sonorité généreusement lyrique et émouvante.

UNE INITIATIVE À RENOUVELER

Une grande complicité régnait entre les deux interprètes dans la Sonate pour violon et piano de Franck. En faisant ressortir les dissonances de l'allegretto ben moderato, ils ont restitué l'anxiété qui sous-tend l'apparente sérénité du mouvement. Dans l'allegro passionato, les deux interprètes ont rivalisé d'exubérance avec une exécution nerveuse et haletante : à la violence latente du piano répond la tendre rêverie du violon, dans l'attente de la brutale explosion du deuxième thème qui aboutit à une agitation dramatiquement inquiétante à la fin du mouvement. Dans les trois épisodes du Recitativo le violon a su traduire les sentiments élégiaques et de secrète angoisse ensemble, avant de parvenir à l'admirable canon de l'allegretto final, symbole de stabilité et de calme mystique. Interprétation vécue et envoûtante, d'une plasticité souveraine.

Longuement applaudis par un public littéralement subjugué, les artistes ont gratifié les auditeurs du dernier mouvement d'une Sonate pour violon et piano de Beethoven. Quant à nous, après ce merveilleux concert, nous formulons un souhait : que ces artistes renouvellent leur initiative. A. La.



Un moteur de trolleybus apte à parcourir, s'il est soigneusement entretenu, près d'un million de kilomètres ! (Avispress-Pierre Treuthardt)



On s'affaire autour d'un bogie de ces vaillantes Gênoises dont le moteur vient d'être revisé sous les yeux de MM. René Maire (à l'extrême gauche) et J.-Cl. Vuille, chef des ateliers.

Dans les ateliers des TN, quai Godet

Pour que des véhicules fassent 92 fois le tour de la Terre, il a fallu les soigner !

Les TN, ces transports en commun de Neuchâtel et environs, c'est, en quelques chiffres, 44 kilomètres de réseau qu'on utilise, en 1977, plus de 12 millions et demi de voyageurs. C'est aussi 7 millions de recettes mais un déficit annuel qui s'est monté à 5.700.000 francs ! Mais cela est une autre histoire qui regarde l'Etat, la ville et les communes desservies par le réseau.

Notre propos, aujourd'hui, concerne l'entretien technique des 7 véhicules-tramways suburbains Neuchâtel - Boudry - Cortaillod, trolleybus et autobus — qui chaque jour sillonnent la région et sont exposés à l'usure progressive qui exige un travail permanent de remise en état.

L'USURE DU TEMPS

Il faut le dire : si les trolleybus articulés constituent le nec plus ultra du matériel en service aux TN, les autres trolleybus prennent de l'âge. Mais, c'est incontestablement la ligne ferroviaire du bord du lac qui est, en matériel roulant, la parente très pauvre de la compagnie. Les plus jeunes motrices qui y circulent ont... 30 ans bien sonnés et près de deux millions de kilomètres dans les essieux après avoir été achetées à Gênes alors qu'elles en avaient déjà 900.000 !

Mais, il y a aussi de vaillantes « 1902 » qui tiennent le coup parce que c'est là un matériel rudimentaire, soigneusement entretenu, et aussi les anciennes motrices, toujours en forme, qui firent tant de fois le trajet de la place Pury à Corcelles avant d'être supplantées par les silencieux trolleybus.

Nous en avons vu une, ces jours, qui sortait des ateliers des TN du quai Godet : entièrement révisée, à l'intérieur, à l'extérieur, moteurs compris. Elle avait l'air neuve et pourtant c'est presque un vétérinaire des TN, mais un vétérinaire qui, esthétiquement « a de la gueule », tout comme ces quatre « Gênoises » articulées qui vont prendre bientôt une semi-retraite bien méritée, après avoir avalé tant de kilomètres le long de cette admirable ligne 5.

A part donc les rutilants trolleybus que l'on voit et utilise sur les lignes Neuchâtel - Marin - Serrières, et Peseux-Corcelles-Cormondrèche, le matériel des TN est ou très vieux, ou plus très jeune !

C'est la raison pour laquelle la compagnie a récemment décidé d'acquérir quatre compositions qui seront affectées à la ligne de Boudry, les « Gênoises » desservant la bretelle de Cortaillod et prenant du service supplémentaire en cas de besoin sur leur ancienne ligne 5. Il faudra 8.800.000 fr. pour acheter ce matériel fabriqué en Suisse qui s'inspirera, les erreurs des bogies en moins heureusement, du Forschbahn de la région zuricoise. Ce sera un train suburbain avec motrices et voitures pilote plus qu'un tramway traditionnel et qui entrera en service le long du lac à la fin de 1980. (Réd. — Ce choix implique certaines réserves et nous y reviendrons en temps voulu.)

DES ATELIERS BIEN ÉQUIPÉS

Pour des raisons d'économies et de rapidité dans l'exécution, les TN prennent en charge toutes les réparations et révisions de leurs véhicules à l'exception des boîtes de vitesses, des moteurs diesel des autobus et du rebobinage des moteurs électriques des trolleybus ou des trams. Mais, tous les travaux de mécanique, d'électricité, de tôlerie, de peinture et de sellerie ainsi que, pour certains vieux véhicules, de menuiserie (les motrices de 1902 sont en... chêne !) sont réalisés dans ces ateliers qui emploient une trentaine de personnes, non comprises les 16 des dépôts vouées à l'entretien quotidien des véhicules de 5 h à minuit (jours fériés compris !), ni les 15 autres personnes qui s'occupent de la voie, des constructions de génie civil et de la pose des lignes et de leur entretien, soit au total, avec la direction

et l'administration, 68 personnes pour l'ensemble des TN.

Les plus vieilles motrices en service, ces vénérables « 1902 » indestructibles comme le furent jadis les Ford T, parce que construites simplement, accusers, tenez-vous bien, 3.700.000 km, soit environ 92 fois le tour de la Terre ! Les Gênoises totalisent, on l'a dit, près de 2 millions de km et les trolleybus 850.000.

Imaginez-t-on ce que cela représente d'usure, de réparations, de révisions plus ou moins complètes, de travaux d'entretien périodiques, de soins quotidiens, pour que ces véhicules répondent aujourd'hui encore aux exigences de l'horaire et du transport des voyageurs.

CES FRILEUSES DEMOISELLES ITALIENNES

Les « Gênoises », par exemple, ces demoiselles frileuses plus faites pour déambuler le long de la côte ligurienne dans la chaleur méditerranéenne que dans l'humidité des hivers lacustres, ont été durement menées entre Neuchâtel et Boudry. Non seulement elles s'enrhumaient à la moindre neige et se grippaient parce que leurs moteurs (d'origine s'il vous plaît et là, coup de chapeau à l'industrie italienne au passage qui a fait là des tramways dont l'esthétique n'a pas vieilli d'une ride !) étaient très exposés aux intempéries, mais encore on les fait rouler à des vitesses pour lesquelles elles n'étaient pas faites.

« On peut donc dire qu'elles ont parfaitement rempli leur contrat.



— C'était et c'est encore une belle mécanique, confie M. Maire, chef des services techniques, et ces compositions italiennes ont été acquises il y a treize ans à très bon compte puisqu'elles n'ont coûté, toutes transformations de carrosserie faites, que 200.000 fr., soit un tiers du prix réel de l'époque.

En revanche, parce qu'on leur a demandé beaucoup elles ont nécessité de plus gros frais d'entretien que prévu.

Que ce soient les motrices, les autobus ou les trolleybus, chacune de ces catégories de véhicules de transport a ses points faibles mais, de toute manière, les révisions poussées doivent être scrupuleusement faites, à intervalles réguliers, en principe tous les trois à quatre ans, travail qui est fait, comme tant d'autres, dans les ateliers de l'Evole par du personnel spécialisé avec un outillage moderne.

IMPENSABLE : UNE PANNE SÈCHE

Les véhicules des TN doivent être prêts chaque matin aux premières heures à être mis en service. Les autobus, notamment, exigent que le plein de carburant diesel soit fait, ou tout au moins vérifié.

Or, l'autre matin, celui qui part de Savagny à 7 h 20 emportant vers le chef-lieu un certain nombre d'écoliers et d'adultes, est tombé en panne sèche au Val de Ruz.

Cet incident regrettable, qui de l'avis même de la direction, n'aurait pas dû se produire, a valu aux passagers un retard d'une heure. Oh oui ! il a fallu téléphoner au dépôt pour faire monter un bus en catastrophe.

— Il faut avouer, reconnaît M. Maire, que nos dépôts souffrent de pénurie de personnel. Ce qui, ajoute-t-il, n'excuse nullement un tel oubli ! G. Mt.

De nouveaux entrepôts sont indispensables à la Société d'agriculture du district

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. André Scherteleib, la Société coopérative d'agriculture et de viticulture du district de Neuchâtel a tenu samedi son assemblée générale à la salle polyvalente de Lignières. Malgré la neige abondante tombée sur le plateau de Diesse, on ne comptait pas moins de 140 membres. Avant l'ouverture de la séance, les participants ont dégusté la sèche au lard accompagnée d'un bon verre de vin, collation offerte par la commune de Lignières.

Le président salua M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, M. Roger Ummel, président de la Société cantonale d'agriculture, et M. Laurent Lavanchy, secrétaire cantonal. Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 février 1978 tenue à Marin, le comité releva dans son rapport, par la voix de son président, la démission de quatre membres et l'enregistrement de trois nouveaux portant l'effectif à 282 sociétaires. La société a subi le contrecoup du mauvais temps de l'année 1978, mais on constate que le bateau a bien tenu malgré la tempête. Le président remercia et félicita le nouveau gérant de la société, M. Daniel Glaenger, en fonction depuis le 1^{er} juillet 1978 et qui a remplacé M. Roger Monnier, retraité. Le chiffre d'affaire du dernier exercice s'est élevé à 7,6 millions de fr. et le bénéfice net à 21.973 francs.

Après avoir entendu le rapport de la fiduciaire approuvant les comptes, les vérificateurs en ont donné décharge. M. Francis Schlepfi (Lignières) a été nommé suppléant-vérificateur de comptes. Les membres ont ensuite accepté à l'unanimité l'adhésion de la société à l'Union des coopératives agricoles romandes. Le président remit ensuite une récompense à M. Max Blank fêtant ses 25 ans d'activité chez M. Luc Hausener et à M. Oscar Divernois, qui a accompli dix ans de service à la Maison de santé de Préfargier.

M. Daniel Glaenger présente avec beaucoup de précision et de clarté le projet d'agrandissement des entrepôts ainsi que la demande de crédit nécessaire s'élevant à 1.300.000 francs. Cette réalisation est indispensable, compte tenu du fait que la société reçoit 4000 tonnes de céréales annuellement et que sa capacité actuelle est de 2100 tonnes seulement. Dès lors, il se révèle indispensable d'augmenter de 1000 tonnes la capacité de stockage. Ce projet ne faisant l'écho d'aucune objection et après quelques demandes de renseignements supplémentaires, il a été approuvé à l'unanimité.

LAIT ET SANGLIERS

Dans les « divers », les problèmes relatifs au contingentement du lait et aux dégâts dus aux sangliers ont été soulevés. M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, répondit que ces problèmes ne sont pas ignorés et qu'une solution est recherchée. M. Roger Ummel, président de la société cantonale et M. Laurent Lavanchy, secrétaire cantonal, répondirent

ensuite plus en détail aux questions posées.

M. José Schmoll, vice-président du Conseil communal de Lignières, remercia dans une courte et aimable allocution, la société et ses membres d'être venus à Lignières et exprima sa joie de pouvoir les accueillir dans la nouvelle salle polyvalente.

M. Noël Bonjour, major de table, invita les participants à prendre l'apéritif avant de passer au repas. C'est dans la gaieté et la bonne humeur que se termina cette journée animée dans l'après-midi par les talentueux écoliers de Lignières qui présentèrent une comédie musicale sous la direction de M. Tony Perret. On entendit aussi le chœur-mixte de Lignières dirigé par le pasteur Robert Grimm et présenté par M. Noël Bonjour. On soulignera au passage l'excellente qualité des productions présentées. Le conseiller d'Etat Jacques Béguin souhaita une année 1979 fructueuse à la société et leva son verre à la bonne marche de l'économie agricole et viticole du pays. F. V.

Une garderie d'enfants au Camp des hommes de Vaumarcus... Pourquoi pas ?

D'un correspondant :

Cependant que tout le pays semble endormi sous sa couverture de neige, déjà on prépare les activités estivales. C'est le cas, par exemple, à Vaumarcus où le comité « inter-camps » a mis au point les dates attribuées aux camps traditionnels de l'été. Cependant que les gérants, M. et Mme Béguin s'efforcent de caser, de mars à fin octobre, les groupes toujours plus nombreux désirant jouir de l'hospitalité de ce centre unioniste romand. Pour son compte, le comité responsable du camp des hommes a tenu récemment séance pour l'élaboration du programme.

Une surprise toutefois anima les « divers » de ce rendez-vous de travail, une lettre ayant jeté quelque émoi dans l'âme des collègues. Elle émanait d'une mère de famille, habitant à l'étranger et dont le contenu disait en substance : « J'ai éprouvé tant de joie dans les camps d'autrefois, au temps de ma jeunesse, de ses espoirs et des ses joyeuses farandoles. Serait-il possible que je retrouve ce climat, en assistant à la journée des familles du camp des hommes ? Et mes enfants où pourrais-je les installer, car je ne puis y aller sans eux ? »

Il y eut dans l'assistance un sourire surpris. Allait-on confier ces jeunes visiteurs, à quelque célibataire, un peu dur d'oreille, qui bifferait volontiers ces homélies dominicales ? Ce fut beaucoup plus simple. Le plus jeune membre du comité leva la main et déclara tout uniment : — Ils n'ont qu'à venir ces gamins, les miens s'occuperont volontiers d'eux !

Accueillie avec reconnaissance, cette offre, expériences faites naguère, fut sans barguigner admise et protocolée. Quel contraste aux propos un peu sarcastiques, de feu l'illustre pasteur-académicien Marc Boegner, de Paris, disant un jour à Genève, commentant ce qui sera le thème du camp des hommes de l'année : « Ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour » et qui, travestissant la pensée de Saint-Paul, conclut : « En Suisse, la plus grande de toutes c'est le statu quo ! »

Allons donc ! Foin des vieilles lunes de jadis ! Et que ces invités s'apprennent à jouir avec leurs enfants de la journée des familles du camp des hommes à Vaumarcus, le 19 août prochain ! F. M.

Et le câble du funiculaire ?

Le funiculaire à l'arrêt, à vide, à une trentaine de mètres des stations inférieure et supérieure de La Coudre et de Chaumont peut paraître un fait inhabituel pour qui ne connaît pas les exigences dues à l'entretien permanent de ces installations. Dans le seul but qu'aucun incident, qu'aucun accident ne se produisent.

L'important, c'est le câble. Pour lui assurer sa longévité, il est essentiel d'en faire l'entretien régulier,

en principe une fois par mois. Il faut vérifier, visuellement et par un contrôle électromagnétique périodique son état extérieur et intérieur, le débarrasser des impuretés accumulées dans son va-et-vient sur les 2 km 100 de sa longueur, le raccourcir ponctuellement car il s'allonge de trois à quatre mètres par année. Et il faut constamment le ramener à sa longueur initiale pour éviter tout flottement

dangereux et des complications aux stations.

Le nettoyer, au moyen d'un hérisson d'acier qui en fouille tous les interstices, puis le graisser pour le préserver de l'humidité et de la corrosion intérieure, toujours possible quand bien même les brins sont zingués : tel est le travail périodique auquel est soumis le câble tracteur du funiculaire.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas l'hiver qui fait le

plus souffrir le câble d'une telle installation car la pluie et la neige auraient plutôt tendance à le nettoyer régulièrement. C'est au printemps que le pollen et les autres poussières de saison l'engluent et l'encrassent, enfermant l'humidité sous une croûte dont il faut le délivrer. C'est alors que le hérisson manié par M. Montandon entre en scène à la station de Chaumont où se font ces travaux de nettoyage et d'entretien du câble.

Près de 650 élèves de Cescole prêts pour les camps de ski

D'un de nos correspondants :

Pour les élèves du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE), voici à nouveau le temps des camps de ski. L'organisation administrative de ces camps est bien rodée et le responsable, M. Jean-Pierre Kreis, secrétaire général, assure qu'ils pourront se dérouler dans les meilleures conditions possibles, une sécurité optimum pour les élèves étant assurée.

NEUF CAMPS ALPIN ET DEUX DE SKI DE FOND

Ce ne sont pas moins de 11 camps de ski qui se dérouleront durant la même semaine, du 5 au 10 février. Les élèves du collège seront répartis de la façon suivante.

Les élèves du niveau I inscrits pour un camp de fond se déplaceront à Mont-Soleil sous la conduite de M. Jean-Michel Delbrouck, professeur. Un autre camp de fond sera dirigé par M. Serge-André Furrer, maître de sport. Il réunira les élèves des classes de 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} et aura lieu aux Geneveys (Jura). Quant aux camps « alpins », ils auront lieu pour les élèves de première, à Buttet (M. Marc Grandjean) et aux Savagnières (M. Jean-Marie Vermot). Les classes du niveau II iront à Torgon (M. Claude Meisterhans), Adelboden (M. Mario Adamini), Saint-Cergue (M. Jean-François Kunzi). Les élèves de 3^{me} se répartiront entre Salvan-Les Marécottes (M. Maurice Thierri) et Super-Nendaz (M. Pierre-André Veuve). Deux camps de 4^{me}, Veysonnaz (M. Jacques-Alain Furrer) et Les Collons (M. Pierre-André Steiner) s'ajoutent à cette liste.

La participation au camp de ski, pour les élèves, est facultative ; toutefois ce n'est pas moins de 80 % de l'effectif des élèves qui y prendront part. C'est une participation record. Ces camps ne sont pas gratuits. Selon l'école, ils coûtent de 90 à 140 fr. aux parents. Relevons que c'est grâce à une forte participation « intercommunale »

(40.000 fr.) et à l'aide, toujours appréciée de « Jeunesse et Sport » que les prix pratiqués l'an dernier ont pu être maintenus.

Encadrés de 70 moniteurs, la plupart diplômés de « Jeunesse et Sport » les participants seront répartis, selon leur niveau technique, par groupe de 8 à 10 élèves. On peut d'ores et déjà signaler qu'aucun problème de matériel ne se présente. En effet, grâce au prêt de skis par l'organisme « Jeunesse et Sport » ainsi qu'au stock de matériel que possède l'école, chaque enfant disposera d'un matériel « ad-hoc ».

On le voit, tout a été prévu dans les moindres détails. Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous ces participants d'excellentes conditions d'enneigement. J.-P. K.

FRANCE VOISINE

Le Haut-Doubs aussi : — 28,5 à Mouthé

(c) Ce n'est pas un record absolu mais c'est celui de cet hiver que vient pour l'instant d'enregistrer la localité de Mouthé, près de Pontarlier, avec — 28,5 sous abri, la nuit dernière. Il est vrai que Mouthé, qui est considérée comme la localité la plus froide de France, est habituée à battre des records. En revanche, à Pontarlier, ville qui n'est pourtant distante que d'une trentaine de kilomètres de Mouthé et qui n'a que 150 m d'écart au point de vue altitude, il n'a fait hier « que » — 14,0 !

En avant-dernière page :

La nouvelle échelle fiscale du Landeron

IMMEUBLES

À VENDRE
MAGNIFIQUE APPARTEMENT
 au Grand-Hôtel des Rasses,
 sur Sainte-Croix.
 Parc, minigolf, piscine, sauna, piste
 nordique, altitude 1200 m (Chasse-
 ron 1610 m).
 Hypothèques à disposition.
 Renseignements et visites:
regietel
 Fbg du Lac 2 — Neuchâtel
 Tél. (038) 24 17 24

Je cherche à acheter

villa ou maison ancienne

avec terrain. Bas du canton.

Adresser offres écrites à DO 108 au
 bureau du journal. 121611-1

Je cherche à acheter ou à louer

maison familiale

6-7 chambres avec confort, garage
 ou dépendances, jardin,
 région Neuchâtel à Saint-Aubin.

Adresser offres écrites à FR 110 au
 bureau du journal. 124088-1

A LOUER

A louer tout de suite ou pour date à
 convenir

beaux studios meublés
ou non meublés

Fiduciaire Leuba & Schwarz,
 fbg de l'Hôpital 13.
 2001 Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 76 71. 123405-G

A louer au centre de Neuchâtel, pour
 le 1^{er} février 1979, très
beau duplex moderne
 cuisine et bain, à Fr. 450.—
 charges comprises.

Pour visiter, s'annoncer dès 17 h 15
 par tél. 25 92 08. 123730-G

A louer pour date à convenir:

Isabelle-de-Charrière 20

3 pièces, tout confort: Fr. 470.—

charges comprises.

Matile 51

studio non meublé, avec cabi-
 net/douche: Fr. 200.— charges com-
 prises;
 3 1/2 pièces, tout confort: Fr. 430.—
 charges comprises.

Roc 10

5 chambres, chauffage par apparte-
 ment, pas de salle de bains,
 Fr. 210.—

Ecluse 27

chambre meublée.

Cornaux

Etroits 62,
 3 pièces: Fr. 355.—, plus Fr. 70.— de
 charges;
 4 pièces: Fr. 425.—, plus Fr. 75.— de
 charges;
 sans supplément: jardin potager si
 on le désire.

S'adresser à l'Etude Roger Dubois,
 notariat et gérances,
 rue du Temple-Neuf 4,
 tél. (038) 25 14 41. 123866-G

BEVAIX

Jonchères 3,
 STUDIO, tout confort, loyer Fr. 220.—,
 plus 40.—

BOUDRY

Ch. Montant 6,
 APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort,
 avec service de conciergerie, loyer
 Fr. 435.—, plus 70.—, garage compris.
 Conciergerie Fr. 130.— par mois.
 Fbg Ph.-Suchard 19,
 APPARTEMENT 4 PIÈCES, confort,
 loyer Fr. 370.—, plus 100.—,
 Garage, Fr. 55.—

COLOMBIER

Rue des Coteaux,
 APPARTEMENTS 2 ET 3 PIÈCES,
 confort, loyers Fr. 225.— plus 50.— et
 Fr. 277.—, plus 75.—

NEUCHÂTEL

Battieux 1,
 STUDIO, confort, loyer Fr. 282.—, plus
 35.—
 Fbg du Lac 6,
 APPARTEMENT 4 PIÈCES, confort,
 loyer Fr. 500.—, plus 120.—
 Maladière 8-10,
 STUDIO ET APPARTEMENT 2 PIÈCES,
 tout confort, loyers Fr. 270.—, plus
 50.— et Fr. 390.—, plus 70.—
 Neubourg 18,
 APPARTEMENT 1 PIÈCE, meublé,
 sans confort, loyer Fr. 120.—,
 Saint-Maurice 2,
 APPARTEMENT 3 PIÈCES, confort,
 loyer Fr. 500.—, plus 70.—

PESEUX

Rue de Corcelles 2,
 LOCAUX COMMERCIAUX, composés
 de deux bureaux, place de parc à
 disposition.
 Grand-Rue 8,
 APPARTEMENT 3 PIÈCES, sans
 confort, loyer Fr. 290.—,
 Temple 7-9,
 APPARTEMENT 2 PIÈCES, confort,
 loyer Fr. 220.—, plus 80.—

MARIN

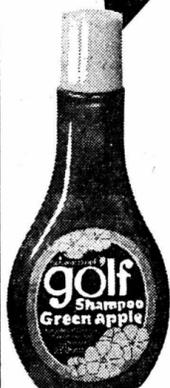
Perrelets 2,
 STUDIO MEUBLÉ OU NON MEUBLÉ,
 tout confort, loyer Fr. 340.— ou
 fr. 320.—, charges comprises. 124094-G

REGIMMOB.S.A.
 Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
 Tél. 038 24 79 24

DENNER

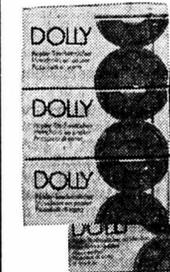
Actions

valables dès le 16.1.79



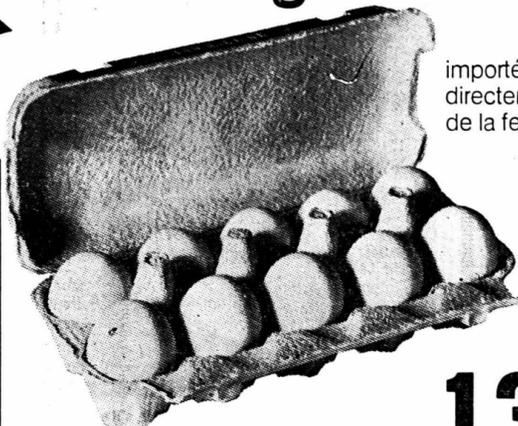
golf
Shampoo
 de Schwarzkopf
 nouveau: Green Apple
 et 3 sortes en plus.

250 ml
~~2.75~~ **1.95**



DOLLY
Mouchoirs
 en papier

6 x 10 pièces ~~90~~ **.60** avec menthol
 6 x 10 pièces ~~95~~ **.65**

Oeufs frais
grosimportés
directement
de la ferme

10 pièces ~~1.60~~ **1.30**



Thon rosé

Thon rosé du Japon à l'huile

2 boîtes
 2 x 155 g
 égoutté ~~3~~ **2.40**

Offre spéciale



ECOMI
 Chocolat au lait avec
 flocons de riz grillés

seulement ~~1.00~~ **.70**
 100 g

nouveau chez DENNER



prêt à
 l'emploi 430 g **1.20**

de nos caves

Côtes
du Rhône

a.c. 1977
 Mis en bouteille
 dans la région de
 production

7 dl ~~3.60~~ **2.80**

A LOUER

À NEUCHÂTEL rue de la Côte 76,

BEAU LOCAL
 à l'usage de magasin ou atelier avec

LOGEMENT DE 5 PIÈCES

sur deux niveaux. Loyer total Fr. 955.—,
 charges comprises. 124096-G

REGIMMOB.S.A.
 Ruelle W.-Mayor 2 Neuchâtel
 Tél. 038 24 79 24

À LOUER

appartement de 3 pièces
 dans immeuble HLM, à Cortailod.
 Loyer Fr. 275.—, charges comprises.
 Conditions: revenu maximum
 Fr. 22.800.— + Fr. 2000.—
 par enfant. 123871-G

S'adresser à Fidimobil S.A.
 Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel -
 Tél. 24 03 63. 123871-G

APPARTEMENTS

A louer tout de suite ou pour date à
 convenir, loyer mensuel charges
 comprises

BOUDRY

2 pièces Fr. 325.—

3 pièces Fr. 392.—

COLOMBIER

Studios non meublés Fr. 185.—

4 pièces Fr. 633.—

NEUCHÂTEL

Bel-Air 6

3 pièces Fr. 322.—

Bercles 5

4 pièces Fr. 148.—

Chemin de la Caille 78

2 pièces Fr. 443.—

Grise-Pierre 5

2 pièces Fr. 397.—

3 pièces Fr. 476.—

Grise-Pierre 26

3 pièces Fr. 489.—

Vignolants 23-27

2 pièces Fr. 367.—

3 1/2 pièces Fr. 500.—

4 pièces Fr. 545.—

SAINT-BLAISE

Perrières 24

5 pièces Fr. 822.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz
 fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 76 71. 123406-G

grand appartement
de 3 1/2 pièces

cuisine agencée, deux salles d'eau et
 chambre de secours.
 Loyer: Fr. 640.— + charges. Possibi-
 lité éventuelle de louer un garage.
 Etude Ribaux & von Kessel,
 avocats et notaires,
 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41. 123043-G

À LOUER

Hauterive, Rouges-Terres 7/7a

appartements

tout confort, cuisine agencée.

2 pièces dès Fr. 373.—

libre dès février 1979

3 1/2 pièces dès Fr. 487.—

libre tout de suite

charges comprises.

S'adresser à FIDIMMOBIL S.A.

Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.

Tél. 24 03 63. 123872-G

A louer, Tertres 2, Marin

BEAU STUDIO

tout confort, cuisine équipée, salle de

bains. 118995-G

Renseignements:

Michel Turin S.A.

2074 Marin

Tél. 33 20 65. 118995-G

Cernier

pour le 24 mars, bel appartement

3 chambres, confort, grande

terrasse, jardin, Fr. 400.— + charges.

Saint-Aubin

pour le 24 juin, bel appartement

3 chambres, confort, jardin.

Fr. 350.— + charges.

Tél. 25 45 78. 083726-G

A louer

appartement 3 pièces

confort avec jardin, 121622-G

local

pour dépôt au 1^{er} étage.

Hauterive (port). 121622-G

Tél. 25 93 22. 121622-G

A louer

à CORTAILLOD-VILLAGE

immédiatement ou date à convenir

2 1/2 PIÈCES dès Fr. 341.—

2 PIÈCES Fr. 292.—

3 1/2 PIÈCES Fr. 487.—

dès le 31 janvier 1979

2 PIÈCES Fr. 280.—

dès le 24 mars 1979

2 PIÈCES Fr. 326.—

3 PIÈCES Fr. 438.—

3 1/2 PIÈCES Fr. 460.—

4 1/2 PIÈCES Fr. 535.—

appartements tout confort, charges

comprises. 123682-G

Gérance Bruno Muller, Neuchâtel.

Tél. 24 42 40. 123682-G

NEUCHÂTEL

Parcs 129

Spacieux 1 pièce, cuisinette, bains W.C.

Fr. 240.—

Immeuble doté de confort moderne.

Tranquillité, dégagement.

Transports et magasins à proximité.

Pour visiter: tél. (038) 25 93 17.

Gérances P. Stoumann-Sogim S.A.

Maupas 2, Lausanne. 123246-G

A louer à CERNIER

immédiatement ou

date à convenir

STUDIO

Fr. 300.—

2 1/2 PIÈCES

Fr. 420.—

3 1/2 PIÈCES

Fr. 525.—

local rez

Fr. 450.—

A louer à Areuse

pour le

24 mars 1979

3 PIÈCES

Fr. 414.—

appartement avec

confort, charges

comprises. 123038-G

Gérance

Bruno Muller

Neuchâtel.

Tél. 24 42 40. 123675-G

A louer à Neuchâtel

(rue des Moulins),

immédiatement

ou pour date

à convenir, 123040-G

1 pièce

cuisine, salle de

bains/W.-C.

Loyer mensuel

Fr. 200.—;

dès le 24 mars 1979

(rue des Moulins),

studio

cuisine, salle de

bains/W.-C.

Loyer mensuel

Fr. 230.—;

dès le 1^{er} avril 1979

(rue de la Coque-

mène), 123039-G

1 pièce

Fr. 131.—, 123039-G

Gérance

Bruno Muller,

Neuchâtel,

tél. 24 42 40. 123676-G

A louer pour fin

mars à la Vy-d'Etra

GRAND

STUDIO

NON MEUBLÉ

laboratoire agencé.

Loyer

Fr. 225.— + charges

Etude Ribaux

& von Kessel,

avocats et notaires,

Neuchâtel.

Tél. (038) 24 67 41. 123042-G

Boudry

A louer pour fin

avril, dans immeu-

ble avec ascenseur

et vue,

Grand 3 pièces

avec tout confort.

Loyer Fr. 365.—

+ charges.

Etude Ribaux

& von Kessel,

avocats et notaires,

Neuchâtel.

Tél. (038) 24 67 41. 123041-G

BEVAIX

A louer pour date

à convenir

3 PIÈCES

avec tout confort.

Loyer Fr. 395.—

charges comprises. 124251-G

Etude Ribaux

& von Kessel,

avocats et notaires

Neuchâtel.

Tél. (038) 24 67 41. 124251-G

A louer pour fin

mars à la rue des

Draizes

appartement de

2 PIÈCES

MEUBLÉES

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Salle comble samedi soir à Couvet

«Les surprises du divorce»: une vraie... partie de rire

De l'un de nos correspondants : Depuis une bonne décennie, la Société d'émulation du Val-de-Travers a instauré une tradition fort prisée du grand public de la région : durant la première quinzaine de janvier, elle invite à la salle de spectacles de Couvet les Artistes associés de Lausanne dans une pièce gaie qui prolonge, l'espace de quelques jours, l'esprit débridé des réjouissances de la Saint-Sylvestre.

Cette fois-ci, ce fut une comédie vaudevillesque en trois actes d'Alexandre Bisson et Antony Mars, « Les surprises du divorce », un des meilleurs éclats de rire de la fin du siècle passé, encore tout aussi contagieux et sonore en ce début de 1979 !

Samedi soir donc, à Couvet, une salle comble s'est follement amusée à suivre les rocambolesques aventures d'une dizaine de personnages mises en scène par Paul Pasquier, passé maître dans l'art de présenter sur les planches un mécanisme aux mille complications qui, s'il était mal agencé, deviendrait rapidement incompréhensible et ennuyeux.

Or, malgré l'embrouillaminé particulièrement développé de son intrigue, la comédie de Bisson et Mars reste très facile à suivre et n'endort nullement le spectateur obligé, à son corps défendant, de conserver de bout en bout l'œil et l'oreille bien ouverts pour ne pas perdre le fil de l'action. Mais comme il y a beaucoup à voir et à entendre, l'atten-

tion est soutenue spontanément, sans effort...

L'INVRAISEMBLABLE

Selon le rituel de ce genre de pièces, le nœud de l'affaire frise toujours l'in vraisemblable. Ici, c'est un certain Bourgneuf (Paul Pasquier), père d'une certaine Gabrielle (Françoise Olivier), qui épouse une certaine Diane (Jacqueline Cuénod), divorcée d'un certain Henri Duval (François Silvani) qui, lui, épouse Gabrielle...

Si l'on ajoute à ce quatuor de base la belle-mère — indispensable — M^{me} Bonivard (Jane Savigny) et l'ami, Champeaux (Patrice Giovanna), forcément amoureux des amies de son ami, et qu'un oncle, du nom de Corbulon (René Serge), vienne se mêler aux séances de démêlage et d'emmêlage, tous les ingrédients sont là pour que l'imbricolage soit total et apparemment insoluble.

La pâte, riche en fruits confits, n'a plus qu'à lever ! Quelques giffes reçues par un mauvais destinataire, quelques quiproquos de langage, quelques divorces judicieusement consommés et quelques contrats de mariage bien sentis suffisent à donner le branle à la machine et à éviter les pannes ou les temps morts.

Sans cesse, tout se fait, se défait, se refait. Les effets sont faciles ; les ficelles sont grosses comme des cordes de remorqueur ; les rebondissements sont

aussi inattendus que nécessaires à la suite des opérations.

Mais on rit, on se détend, on se laisse prendre au jeu, on se laisse aussi manipuler pour le meilleur et pour le pire. En fait, seulement pour le meilleur puisque tout finit par s'arranger : la « happy end » de circonstance...

Comme de coutume, l'équipe des Artistes associés a proposé l'autre soir un ouvrage de bon aloi, quand même le niveau d'interprétation subit, ici et là, de visibles inflexions vers le bas ; les meilleurs comédiens furent assurément Françoise Olivier, Jane Savigny et François Silvani, qui surent composer avec finesse leur personnage, sans trop le charger ou l'utiliser comme faire-valoir. Le premier acte a paru un peu « longuet » à bien des spectateurs. A qui la faute ? Aux auteurs qui ont mis du temps à créer les situations et à lancer l'action ? Ou aux acteurs qui ont tardé à se mettre dans le coup ? Difficile à dire... Quant à l'arrangement musical de Willy Rochat (la bacarolle chantée par Nina Félix) et aux décors, tout à fait dans le style de l'intrigue, dus à Gil Pidoux, ils n'ont fait que compléter harmonieusement un spectacle sans problème et sans prétention.

Un spectacle qu'on est libre d'aimer ou de ne pas aimer, selon qu'on recherche un théâtre qui rit et qui fait rire ou un théâtre qui pense et qui fait penser.

Au tribunal de police

«Il aurait mérité deux paires de claques»

De notre correspondant régional : Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier à Môtiers sa première audience de l'année sous la présidence de M. Luc Meylan, juge suppléant, assisté de M^{lle} Chantal Delachaux, commis au greffe.

Au cours d'un contrôle de police, il a été constaté que la voiture de G. E., de Môtiers, avait subi plusieurs transformations après qu'elle eut été soumise à l'expertise.

Les agents ont dressé un procès verbal pour diverses infractions à la loi sur la circulation routière et ont saisi les plaques du véhicule.

Excité, G. E. a alors invectivé un gendarme de la brigade de la circulation routière qui s'est porté plaignant.

Cet agent dira, du reste, qu'à cette occasion G. E. s'est conduit d'une façon ignoble.

— Il aurait mérité, dit-il, deux paires de claques.

200 FRANCS POUR LES « PERCE-NEIGE »

G. E. a admis les injures et l'agent outragé a accepté de retirer sa plainte. G. E. devait présenter des excuses et versera 200 fr. en faveur de la fondation des « Perce-neige », somme que l'avocat de G. E. a réglée sur le champ.

Au sujet de la transformation du véhicule, G. E. a dit qu'elle avait été faite par un garagiste professionnel, et que la voiture ne présentait pas le moindre danger pour les autres usagers de la route alors qu'aujourd'hui le moteur avait explosé à cinq reprises.

Le mandataire de G. E. a relevé que ce n'était pas son client qui avait lui-même procédé aux transformations de la voiture, que ce n'était pas lui qui avait établi le permis de circulation, et que G. E. ignorait que le véhicule n'était pas conforme aux prescriptions légales, puisqu'il avait déjà subi d'autres contrôles sans qu'on lui dise rien. Il a demandé l'acquiescement du prévenu.

Le président a décidé de rendre son jugement lundi de la semaine prochaine.

M^{me} R. Z., gérante d'un hôtel, à Fleurier, avait engagé une jeune fille de Pontarlier à titre de serveuse sans avoir préalablement obtenu l'autorisation nécessaire de Neuchâtel.

Condamnée à 200 fr. d'amende par mandat de répression du procureur général, M^{me} R. Z. a fait opposition. Elle a argué de sa méconnaissance des lois cantonales en la matière, car, auparavant, elle se trouvait en Pays de Vaud.

Le tribunal a admis qu'il s'agissait cependant d'une faute, mais que celle-ci avait été provoquée par une erreur. C'est la raison pour laquelle M^{me} R. Z. a été condamnée à 80 fr. d'amende et de 39 fr. de frais.

UN RIDEAU DE FUMÉE

Le 31 octobre dans l'après-midi, E. A., de Môtiers, avait mis le feu à des déchets. Quand il alla voir un match de hockey, à Fleurier, rien d'insolite ne s'était produit.

Mais, vers 22 h 30, la fumée s'était

mêlée à du brouillard et cela forma un rideau particulièrement opaque. Une vingtaine d'automobilistes furent stoppés par cette fumée. Quelques-uns terminèrent leur course dans les champs et un autre sur le ballast du RYT.

Tout ceci se passait sur la route Fleurier-Môtiers, mais cette fumée atteignit même la « pénétrante ». Heureusement, aucun choc frontal entre des véhicules ne se produisit et personne n'a été blessé.

Il fallut néanmoins détourner la circulation routière pendant un certain temps et faire appel aux premiers secours de Môtiers. Ils restèrent à pied d'œuvre pendant deux heures.

— Il s'agit, reconnut le sergent-major de gendarmerie, d'un malheureux concours de circonstances, mais E. A. aurait dû s'inquiéter de savoir si le feu n'entraînerait pas certains inconvénients.

Le procureur général avait requis une peine de 200 fr. d'amende. Malheureux concours de circonstances, admettra le juge, mais aussi, dira-t-il, heureux concours puisqu'aucun accident n'est arrivé.

Tenant compte de l'ensemble des faits, E. A., pour obstacle à la circulation routière, a été condamné à 50 fr. d'amende et à 52 fr. 20 de frais. G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Les bronzés. Fleurier, Collège régional : 20 h, droit de la famille (UPN). Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures. Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert jusqu'à 23 heures.

Médecin, dentiste et pharmacien : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Sage-femme : tél. 63 17 27. Fleurier, infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.

Les Verrières, bureau de renseignements : banque cantonale. FAN bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280. Service du feu pour tout le Vallon : 118. Police cantonale : Môtiers, tél. 61 14 23 ; Fleurier, tél. 61 10 21.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

(II) Débat à Fontaines sur le quatrième âge

Les homes simples devraient être rapidement médicalisés

Que faire des aînés du quatrième âge en difficulté, ayant besoin d'une assistance médicale et sociale ? Telle est la question qui a été soulevée l'autre jour à Fontaines lors d'un débat organisé par notre journal (voir la « FAN » d'hier).

M^{lle} Droz représentait Pro Senectute sur le plan cantonal :

— A notre avis il n'y a pas de 3^{me} ou de 4^{me} âge, mais simplement une question de vieillesse. Nous ne disposons pas d'un service ambulatoire propre, à l'exception de celui des repas à domicile (9000 servis en 1978 par des bénévoles). Notre mission est d'informer, d'orienter les aînés en difficulté, de promouvoir les lieux de rencontre, de tenter de maintenir les aînés dans leur environnement familial. Dans le Haut, par le biais d'une fructueuse collaboration entre institutions sociales officielles et privées, cela « joue »...

M^{me} Robert, directrice du home « Mon Foyer » a répliqué :

— C'est dur de diriger un home 24 heures sur 24, de manquer de personnel qualifié, de se préoccuper de la vie d'hôtes âgés en moyenne de 85 à 90 ans et qui sont presque tous des impotents. L'idéal serait un hôpital gériatrique cantonal, éventuellement deux établis-

sements, l'un en bas, l'autre en haut afin de ne pas dépayser les pensionnaires...

PAPIER ET RÉALITÉ

Le D^r Triplet enregistre qu'il ne suffit pas de faire de belles choses sur le papier car les « formulaires » ne suivent pas la réalité :

— On forme des infirmières et des infirmières, mais ils nous quittent rapidement. L'Etat refuse le recrutement de personnel compétent, mais non diplômé, c'est là un fait négatif. Il faudrait déployer un grand effort dans le domaine de la formation du personnel soignant et administratif. Au Val-de-Ruz, l'œuvre de la Sœur visitante a besoin d'une seconde infirmière. Or, déjà, malgré la générosité publique, on enregistre un déficit annuel d'environ 40.000 francs... Le médecin affirme que les hôpitaux ne renvoient pas à la légère les aînés :

— Certains d'entre eux refusent de

séjourner dans les hôpitaux. Que faire ? Un hôpital n'est pas une prison...

L'OPINION D'UNE ASSISTANTE SOCIALE

M^{lle} Baïter approuve les propos du médecin en ajoutant :

— On vit plus longtemps, mais cela ne signifie pas forcément une amélioration de la qualité de la vie. Les homes simples ne suffisent plus. Nous nous efforçons de remettre l'aîné dans son milieu naturel, de discuter avec sa famille avant d'envisager la solution de placement. Les familles portent une grande responsabilité dans cette affaire. En Suisse, on prend conscience de l'ampleur du problème. Cela coûtera cher, mais certains sacrifices seront inévitables pour éviter des drames humains...

Le D^r Triplet espère que, dans les homes, comme cela commence à se faire heureusement, on se préoccupe d'organiser la vie des couples au lieu de la briser :

— Aujourd'hui, l'existence de homes pour femmes et de homes pour hommes constitue un scandale...

M^{me} Bauermeister n'approuve pas les accusations systématiques contre l'Etat : — L'Etat, dans un pays démocratique, c'est nous tous. Le dialogue est indispensable dans l'intérêt général...

M^{lle} Baïter déplore le fait que, par crainte de la mort, on rejette la vieillesse. Le médecin et d'autres participants constatent qu'il est difficile d'apprendre aux aînés de vivre en communauté, de les distraire, de mettre un frein aux petites jalousies qui empoisonnent la vie, de leur faire comprendre qu'ils ne sont pas des êtres inutiles :

— On n'est pas éduqué pour apprendre à vieillir bien. La préparation à la retraite

LA VIE POLITIQUE

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Concertation libérale radicale

(c) Les libéraux de Chézard-Saint-Martin se sont réunis à l'hôtel de la Croix-d'Or pour leur souper annuel de section. M. Pierre Blandierin accueillit ses nombreux hôtes parmi lesquels M. et M^{me} Fred Wyss, président du Grand conseil, M. et M^{me} Charles Veuve, président du parti radical, M. et M^{me} José Girard, député libéral et M. et M^{me} René Colomb, président du comité libéral du district du Val-de-Ruz.

Au cours de la soirée, M. Fred Wyss entretint l'auditoire des moyens à disposition pour contrôler les finances de l'Etat, aussi bien sur le plan parlementaire que fiduciaire. M. Veuve se dit sensible à l'invitation des libéraux. Il insista sur la concertation nécessaire entre les deux partis non collectivistes. Cette concertation est indispensable partout dans le canton et elle doit être améliorée. Après le petit loto traditionnel, la soirée s'est terminée au son de l'accordéon de M. André Lécho.

est importante. Il s'agit de barrer la route aux tendances suicidaires, de mettre l'accent sur le fait que chacun doit accepter sa vie, donc la vieillesse et la mort...

Tous ces propos constituent une invitation à la réflexion, une réflexion qui vise chacun d'entre nous. La vie évolue rapidement. L'essentiel c'est de laisser la porte ouverte à toutes les possibilités de nouvelles solutions visant le destin des aînés en difficulté afin de les aider à traverser plus paisiblement l'hiver de la vie... J. P.

Les participants

Ont participé au débat M^{me} Jacqueline Bauermeister, directrice de l'Office social neuchâtelois, M. Jean-Claude Bonardo, correspondant, M^{lle} Elisabeth Baïter, assistante sociale à l'hôpital Pourtales, Photini Droz, secrétaire cantonale de Pro-Senectute, M^{me} Johanna Robert, présidente du home « Mon foyer » (Dombresson), le D^r Jean Triplet, M^{me} Rose-Marie Ruttimann, responsable de l'aide familiale au Val-de-Ruz et Jaime Pinto, rédacteur.

SAINT-MARTIN

Le froid attaque

(c) Le thermomètre est descendu lundi matin, avant le lever du jour, à - 25 degrés à la scierie de Saint-Martin. La température qui était encore de trois degrés dimanche avant le coucher du soleil est descendue à - 15 degrés en une heure. Le Seyon s'était mis à « fumer », ce qui est toujours signe de grand froid. Et par cette froidure lancinante, les ouvriers ont dû mettre en marche les machines de la scierie pour terminer un travail urgent. Comme quoi le courage n'est pas toujours un vain mot !

Signalons que dans cette région bien localisée du Val-de-Ruz, on enregistre souvent les mêmes températures minimales qu'à la Brevine. Comme à la scierie de Saint-Martin (commune de Chézard) il est arrivé qu'on enregistre - 32 degrés, on peut s'attendre à d'autres nuits froides !

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30. Permanence médicale : votre médecin habituel. Ambulance : tél. 53 21 33. Aide familiale : tél. 53 10 03. DANSE Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Ça bouge à l'Ecole des parents

De l'un de nos correspondants : Le comité de l'Ecole des parents du Val-de-Travers, présidé par M^{me} Geneviève Borel de Couvet, vient de diffuser la deuxième partie de son programme d'activité de la saison 1978-1979.

Le 26 janvier, en soirée, à Buttes, on pourra voir ou revoir l'excellent film documentaire d'Henry Brandt : « Quand nous étions petits enfants », tourné il y a vingt ans déjà dans la vallée de La Brevine, en particulier dans la classe du regretté instituteur Charles Guyot, trop tôt disparu ; ce sera l'occasion de mesurer les changements survenus dans le monde scolaire durant ces deux dernières décennies, mais aussi d'apprécier le rôle de pionnier joué naguère par ce régent des hauts du Jura neuchâtelois. Après la vision, un débat sera animé par le professeur Emile-Albert Niklaus, de

Comondrèche, qui prit une part active à l'élaboration et au tournage du film dans les années 1959 et 1960.

Sujet totalement différent ensuite : les 1^{er}, 8, 15 et 22 février, M^{me} Josée Wetzler, institutrice, et ses collaboratrices, proposeront des séances d'approche de la mathématique moderne telle qu'elle est enseignée dans les quatre premières années primaires ; ces leçons pour parents seront données au collège de la rue du Temple, à Fleurier.

Enfin le 15 mars, à la salle du Grenier, à Fleurier, l'Ecole des parents s'associera au groupe régional de la Fédération romande des consommateurs (FRC) pour mettre sur pied une conférence de M^{me} Nicole Gigon, portant sur le thème de plus en plus brûlant : « L'enfant consommateur ».

A peine croyable: aux Verrières 1021 habitants partis en cent ans

De notre correspondant : C'est à peine croyable, mais c'est pourtant ainsi. En l'espace de cent ans, la population de la commune des Verrières a diminué de... 1021 habitants !

En effet, en 1878, elle comptait 1830 habitants, soit 1059 Neuchâtelois, 580 Suisses d'autres cantons et 191 étrangers.

Selon le dernier recensement, il y avait 809 habitants répartis de la manière suivante selon leurs origines : Neuchâtelois, 337 ou 41,65 %, Suisses d'autres cantons, 453 ou 56 % et 19 étrangers ou 2,34 % de la population globale.

Cet important déchet est dû au fait que les Neuchâtelois ont régressé de 722 habitants, les étrangers de 172 et les Suisses d'autres cantons de 126. Ce sont, comme on le voit, ces derniers qui ont été les moins touchés et qui maintenant représentent la majorité relative de la commune.

PROSPÉRITÉ DUE AU COMMERCE

Les Verrières furent, à l'origine, une commune essentiellement agricole. Mais, le négoce s'y fit aussi de bonne heure. Le trafic du roulage amenait pas mal d'eau au moulin du village en raison des échanges de marchandises entre la France et la Suisse.

Les hôteliers y trouvaient leur compte et il y avait alors un grand nombre de chevaux pour assurer les relais. Avec l'inauguration de la ligne du Franco-Suisse, la plupart des rouliers ont disparu peu à peu.

Au point de vue agricole, on commença très tôt à fabriquer des fromages, surtout en montagne. L'établissement des fruitières remonte, du reste, vraisemblablement au milieu du XVIII^e siècle.

Mais ce qui fit les beaux jours des Verrières, ce furent ses maisons de commerce qui achetaient et vendaient en gros toutes les marchandises possibles. Ce n'est, du reste, pas pour rien que l'on disait que les Verrières étaient les capitalistes de l'époque !

Pour le camp scolaire de ski

(c) Innovation en la matière, le corps enseignant organise un troc d'articles de ski en prévision du prochain camp, troc prévu mercredi après-midi.

FLEURIER

Pour les réceptions...

(c) Cette année, le Conseil communal de Fleurier a prévu une dépense de 12.000 fr. pour les réceptions et les manifestations diverses organisées dans la commune.

Autrefois, les Verrières comptaient ce qui était assez exceptionnel pour une localité qui demeurerait quand même de moyenne importance, quelque huit cents dentellières. Mais, cette activité a peu à peu complètement disparu.

« Il y avait bien, disait le D^r Allamand, quelques métiers qui amenèrent un peu d'argent : maçon, charpentier, menuisier. Mais tout cela se réduisait à peu de chose ».

Il fut un temps où l'horlogerie fleurissait aux Verrières. Les frères Tattet se distinguèrent dans cette spécialité et avaient même une maison à Paris pour les seconds. David et Jean-Pierre Guye avaient acquis une bonne réputation pour les excellentes pendules qui sortaient de leurs mains et qu'ils vendaient en France et en Italie. Eugène Jeanjaquet, plus près de nous, connu aussi une semblable renommée, mais il s'était fixé à Fleurier.

On trouvait encore dans cette cité, une fabrique de toile de coton et de cartes à jouer, des armuriers, des serruriers et même des fabricants de bas.

Aujourd'hui, tout cela est enfoui dans le tiroir aux souvenirs. Il y a, certes, encore quelques industries aux Verrières, mais la vocation de la localité semble vouloir changer depuis quelques années, bien que la paysannerie y occupe encore une place importante. G. D.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, la famille de

Madame

Inès GUENOT-JEANNIN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leurs envois de fleurs, leurs messages ou leur présence reconfortante. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci spécial aux docteurs et au personnel de l'hôpital de Fleurier pour leur grande gentillesse envers sa chère disparue.

Les Verrières et La Montagne-Giroud, janvier 1979. 120893 X



Débat animé sur une question brûlante : le quatrième âge. (Avipress-Schneider)

Le Tout-Valangin pour entendre Michel Buhler

De notre correspondant : En mettant à son programme hivernal Michel Buhler, l'Association de développement de Valangin avait parfaitement vu juste. Samedi soir, un nombre invraisemblable de mélomanes venus de tout le canton et même de Lausanne et de Genève, emplissait la vaste salle de spectacle située dans les combles du collège de Valangin.

Ils étaient même venus si nombreux que plusieurs durent rester debout ou s'asseoir sur... un rebord de fenêtre ou sur... un radiateur, sans pour autant sortir fatigués ou déçus, car le récital fut de toute première qualité. Michel Buhler est bien connu en Romandie. Tout d'abord instituteur dans le canton de Vaud, il composa et chanta pour ses

amis et diverses sociétés. Ensuite, c'est « la grande chance », puis la radio, la télévision et l'engrenage classique qui conduisit à la notoriété et à l'édition de disques vendus aussi bien à l'étranger qu'au pays.

Dans son récital, on sentit beaucoup de dynamisme, de simplicité et de gentillesse, du rêve et de la poésie, de la révolte, de l'humour, de la satire et passablement d'engagement politique.

Au cours de quelque trente chansons de sa composition, Michel Buhler a enthousiasmé son auditoire. Ses accompagnateurs talentueux, Nono Müller et Léon Francioli y sont aussi pour beaucoup. Après avoir reçu Dominguez, Montangéro et Michel Buhler, l'Association de développement de Valangin accueillera en mars Jean-Marie Vivier. M.

LA CHAUX-DE-FONDS

En marge d'une exposition au Musée paysan La dentelle en Pays de Neuchâtel a occupé jusqu'à 35 pour cent de la population

De notre correspondant:
Il se tient, actuellement, au Musée paysan et artisanal de La Chaux-de-Fonds une très belle exposition consacrée à la dentelle neuchâteloise. Un thème qui aujourd'hui peut prêter à sourire. Mais sait-on qu'à son apogée, elle occupa jusqu'à 35% de la population autochtone? Qu'en 1753, le comté de Neuchâtel, avec ses 32.335 habitants, comptait 2921 dentellières et seulement... 460 horlogers. Et que les hommes, après les travaux des champs, n'hésitaient pas à mettre la «main à la pâte», portant dans le monde entier la renommée de ces produits et la qualité de ces artisans. Il ne faut dès lors pas s'étonner que l'horlogerie, prenant la relève de la dentelle, ait trouvé ici terrain propice et main-d'œuvre qualifiée.

de notre dentelle. Nous lui empruntons ces lignes.

Présenter la dentelle aux fuseaux neuchâteloise, c'est parler de cinq siècles d'histoire et de deux siècles et demi d'économie. Au sein de la principauté, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, le Val-de-Travers ont centralisé cette dentelle, chacun selon son particularisme. Le Val-de-Travers, par exemple, exporta vers l'Espagne et l'Italie, alors que de La Chaux-de-Fonds, les dentelles partirent plutôt vers les marchés allemands. Ce qui caractérise notre dentelle aux fuseaux est donc la diversité.

L'OUTIL D'ABORD

Pour toute dentelle, c'est l'outil qui la définit et il doit être cité dans son nom, sous peine de confusions. La dentelle aux fuseaux implique au moins quatre

outils: le coussin, celui de chez nous est à «bolets» et souvent à tiroirs. On y confectionne dentelles et angles que la machine est incapable de reproduire. Les fuseaux sont en matières (surtout du bois) et formes variées. L'épingle, avant laquelle les fuseaux ne servent qu'à faire des passements et non des dentelles rigoureusement mises en forme sur la piquée ou patron.

Tributaire des modes et implications politiques, notre dentelle aux fuseaux n'est pas originale bien qu'elle ait des spécificités caractéristiques. Elle est en lin retors à trois brins, anciennement cultivé chez nous, longtemps encore filé ici à la main, plus fin que ne saurait le faire la machine; et en soie indigène, produit de l'élevage du ver à soie sur les bords du lac de Neuchâtel. Occasionnellement, on se servit de laine ou de crins, sans jamais consentir à l'usage du coton, ce dernier ayant moins de corps.

Crue, sous le nom de blonde ou de bisette, la dentelle blanchit au fur et à mesure qu'elle s'appliqua aux sous-vêtements. La couleur, rare pour des raisons commerciales, eut Jean-Jacques Rousseau comme partisan.

Accueillant maints réfugiés, nous vîmes notre dentelle assimiler presque toutes les techniques et tous les styles dans la mesure où ils satisfaisaient à la demande.

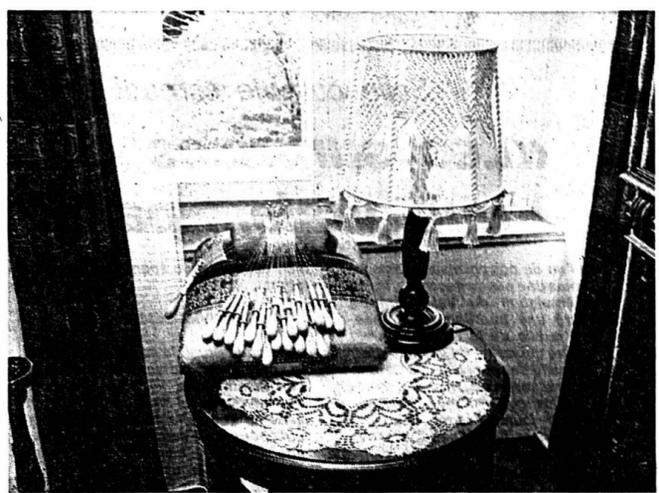
Même le problème du déclin de la dentelle est complexe. En fait, l'évolution des mœurs et de la mode, l'invention de la machine qui fait autre chose, en sont les causes apparentes. Le perfectionnisme, l'oubli du fait que si l'on ne peut faire mieux on peut le faire autrement, sont autant d'erreurs qui se répètent face à l'horlogerie électronique. On peut aussi invoquer ici le néfaste abandon de l'artisanat domestique.

La dentelle aux fuseaux est un art. Alors que pour toute autre forme de création artistique, on souscrit à sa valeur réelle, on refuse à la dentelle la valeur commerciale qu'elle représente. Dans le passé, les dentellières jouirent d'un revenu acceptable dans la mesure où d'une part elles travaillaient 14 à 16 heures par jour, et que de l'autre, les besoins en consommation étaient infiniment plus modestes que de nos jours. Ces petits apports répétés influencèrent fortement l'économie du pays. Mais les petits revenus périodiques n'incitaient pas à les thésauriser. Il y eut donc une certaine aisance, jamais enrichissement.

DEPUIS QUAND?

Rappelons que la dentelle apparut chez nous vers la fin du XV^e siècle. Au XVI^e, sous l'influence de la Réforme, elle eut un caractère domestique, et ceci jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Dès lors, elle devint industrie domestique florissante jusque vers 1840. A son apogée, vers 1820, on recensa plus de 6500 dentellières dans le canton. Ce fut par milliers d'aunes en plusieurs dizaines de milliers de modèles qu'elle fut exportée. En 1750, il en fut vendu pour 1,5 million de livres. On juge mieux de son importance.

Et aujourd'hui? On ne compte plus qu'un professeur diplômé, mais plus d'un demi-millier de personnes continuent de produire, à leur propre usage presque exclusivement, des dentelles dignes en finesse de celles du passé. Et ce ne sont pas les hommes qui sont en reste!



Un art qui demande patience et adresse.

(Photo Arch.)

356^{me} heure de musique du Conservatoire Cervera et Garcia-Chornet: qualité et pittoresque

Avec Roberto Gerhard, Rodolfo Halffter, Joaquín Nin, Federico Mompou et Gaspar Cassado, les nombreux auditeurs de dimanche soir ont eu l'aubaine d'écouter un programme substantiel et admirablement composé. Les pièces de qualité étaient au début (Gerhard et Halffter) et les œuvres pittoresques terminaient ce concert. Nous ne parlons plus de gradation, nous évoquons au contraire ce délassément qui permet au violoncelliste de faire chanter son instrument (comme dans l'hommage néo-romantique à

Casals, de Mompou). La suite espagnole de Joaquín Nin est pittoresque et concise. La dernière pièce de Cassado démontre que le professeur à l'academia Chigiana de Sienna possédait le talent d'écrire avec feu.

Sans contredit, la sonate de Gerhard fut l'œuvre la plus riche et la plus attachante. Musicien catalan, Gerhard ne craint pas de toucher aux douces tons; musicien international (établi à Londres), Gerhard possède le don d'écrire avec originalité. Pas de procédés ou de formules comme dans la sonate de Halffter, mais cette économie, cette mise en page renouvelée qui caractérise le compositeur qui ne dit que l'essentiel et ne s'arrête pas à l'accessoire.

Marçal Cervera, violoncelliste, et Perfecto Garcia-Chornet, pianiste, furent très applaudis car leurs interprétations révèlent talent et maîtrise. M.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision

Lundi vers 18 h 45, M. A. R., domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait sur la rue Agassiz en direction ouest avec l'intention d'emprunter la rue Cernil-Antoine, direction sud. Lors de sa manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec celle de M. H. E., également domicilié à La Chaux-de-Fonds, qui roulait normalement sur la rue précitée en direction nord. Dégâts.

Etat civil

(12 janvier)

Décès: Godat, née Stoll, Martine Laure, née le 29 juin 1895, veuve de Godat, Louis Marc Narcisse.

LE LOCLE

Concert d'abonnement au Temple Orchestre de chambre Franz Liszt

De notre correspondant:

Comme l'a exprimé José Abramowski (chef responsable de la Radio suisse romande, le concert étant radiodiffusé) la sérénade KV 525 «Eine kleine Nachtmusik» est l'œuvre la plus connue de Mozart. A cause de la radiodiffusion, le programme de dimanche était composé d'œuvres faciles.

Pour l'auditeur de radio, le Concerto grosso de G.-F. Haendel, la pièce et le divertimento de Mozart ne posaient aucun problème. Pour les mélomanes qui assistaient au concert, ces œuvres étaient révélatrices d'un fait connu: même sans baguette de direction, il est possible de réaliser un ensemble parfait. Nous irons jusqu'à dire que le chef d'orchestre n'aide pas toujours à la compréhension de l'œuvre et qu'il détourne parfois l'attention à son profit (un chef de Stuttgart en est la meilleure preuve).

Ecrit pour quatuor à cordes et contrebasse, l'œuvre de Mozart ne doit pas être donnée avec un grand orchestre. La joie, la spontanéité, le style de ce chef-d'œuvre conviennent à un ensemble réduit. Les musiciens de Budapest (comme aussi dans le divertimento dédié à M^{me} Robinig) surent jouer avec cette perfection qui caractérise les archets de l'Europe centrale. Ces archets «très à la corde» expriment les

inflexions mozartiennes comme s'ils jouaient de la musique de chambre: mêmes subtilités dans les fortements, même rigueur dans les rythmes. Ce grand art convient à dégager l'intimité dont s'inspirent ces pièces de l'ancien régime. Nous disons aux artistes hongrois notre vive satisfaction, notre réelle admiration. M.

Il freine pour éviter un camion qui ne le «rate» pas!

Vers 13 h 15, hier, M. R. W., des Frères, descendait la route du même nom, en direction ouest.

Dans un léger virage à gauche, alors que la route enneigée ne permettait pas à deux véhicules de se croiser, le conducteur freina en voyant un camion arriver en sens inverse.

Son véhicule se mit alors en travers de la chaussée, et le camion qui conduisait M. E.V., de La Chaux-de-Fonds, n'a pu s'arrêter à temps pour éviter la collision. Dégâts.

Etat civil (12 janvier)

Promesse de mariage: Vuilleme Jean Pierre et Joly Françoise Yvonne.
Mariages: Dubois Patrice Laurent et Donzé Jacqueline Rose-Marie.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

Banque nationale	670.-	d	670.-	d
Crédit foncier neuchât.	815.-	d	815.-	d
La Neuchâteloise ass. g.	505.-	d	500.-	d
Gardly	67.-	d	70.-	d
Cortailod	1775.-	d	1800.-	d
Cossonay	1475.-	d	1510.-	d
Chaux et ciments	105.-	d	490.-	d
Dubied	100.-	d	80.-	d
Dubied bon	80.-	d	70.-	d
Ciment Portland	2700.-	d	2700.-	d
Interfood port.	3825.-	d	3925.-	d
Interfood nom.	750.-	d	760.-	d
Navigation N'tel priv.	65.-	d	65.-	d
Girard-Perregaux	460.-	d	460.-	d
Hermès port.	400.-	d	400.-	d
Hermès nom.	140.-	d	140.-	d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1495.-	1490.-
Crédit foncier vaudois	1270.-	1265.-
Ateliers constr. Vevey	815.-	915.-
Editeurs Rencontre	885.-	885.-
Innovation	418.-	420.-
Rinsoz & Ormond	505.-	505.-
La Suisse-Vie ass.	4500.-	4500.-
Zyma	780.-	785.-

GENÈVE

Grand-Passage	430.-	438.-
Charmilles port.	940.-	930.-
Physique port.	200.-	200.-
Physique nom.	125.-	130.-
Astra	-09	-08 d
Monte-Edison	-34 d	-36
Olivetti priv.	2.35	2.35
Fin. Paris Bas	87.-	88.-
Schlumberger	177.-	169.50
Allumettes B	25.25	25.-
Elektrolux B	43.25 d	43.25
SKFB	24.25 d	24.25

BÂLE

Pirelli Internat.	292.-	291.-
Bâloise-Holding port.	493.-	490.-
Bâloise-Holding bon	610.-	601.-
Ciba-Geigy port.	1200.-	1195.-
Ciba-Geigy nom.	675.-	675.-
Ciba-Geigy bon	945.-	940.-
Sandoz port.	4050.-	4025.-
Sandoz nom.	1945.-	1945.-
Fincanze de presse	484.-	480.-
Hoffmann-L.R. cap.	77500.-	77000.-
Hoffmann-L.R. jce	73000.-	72750.-
Hoffmann-L.R. 110	7300.-	7250.-

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	782.-	783.-
Swissair port.	807.-	808.-
UBS port.	3195.-	3190.-
UBS nom.	610.-	609.-
SBS port.	379.-	376.-
SBS nom.	301.-	298.-
SBS bon.	326.-	324.-
Credit suisse port.	2310.-	2295.-
Credit suisse nom.	445.-	447.-
Baue hyp. com. port.	400.-	415.-
Baue hyp. com. nom.	390.-	410.-
Banque pop. suisse	2080.-	2065.-
Erektion	1875.-	1860.-
Financière de presse	235.-	235.-
Holderbank port.	518.-	509.-
Holderbank nom.	478.-	475.-
Inter-Pan port.	48.-	48.-
Inter-Pan nom.	2.50	2.50 d
Landis & Gyr	1145.-	1130.-
Landis & Gyr bon	115.-	113.-
Motor Colombus	765.-	770.-
Italo-Suisse	222.-	219.-
Erektion-Buhrle port.	2580.-	2575.-
Erektion-Buhrle nom.	720.-	716.-
Reass. Zurich port.	4980.-	4980.-
Reass. Zurich nom.	3145.-	3130.-
Winterthur ass. port.	2395.-	2390.-
Winterthur ass. nom.	1670.-	1655.-
Winterthur ass. bon	1830.-	1820.-
Zurich ass. port.	12000.-	11950.-
Zurich ass. nom.	9725.-	9725.-
Brown Boveri port.	1700.-	1700.-
Saurer	1220.-	1240.-
Fischer	605.-	610.-
Jelmoli	1445.-	1435.-
Hero	2880.-	2875.-

MILAN

Assic. Generali	34900.-	35110.-
Fiat	2760.-	2742.-
Finsider	155.-	151.75
Italcementi	21860.-	21870.-
Olivetti ord.	960.-	955.-
Pirelli	1775.-	1780.-
Rinascente	56.-	55.25

ZURICH (act. étrang.)

Alcan	59.25	59.75
Am. Metal Climax	83.-	83.50
Am. Tel. & Tel.	104.50	105.-
Beatrice Foods	39.-	39.25
Burroughs	128.50	129.-
Canadian Pacific	36.50	36.75
Caterp. Tractor	102.50	103.-
Chrysler	17.-	16.75
Coca-Cola	78.-	77.-
Control Data	62.25	62.50
Corning Glass Works	93.50	97.-
CPC Int.	86.-	87.-
Dow Chemical	45.-	45.-
Du Pont	221.-	224.-
Eastman Kodak	106.-	106.-
EXXON	83.50	83.75
Firestone	21.-	21.-
Ford Motor Co.	76.50	74.50
General Electric	82.50	84.50
General Foods	56.50	58.-
General Motors	95.-	95.50
General Tel. & Elec.	50.50	48.50
Goodyear	29.-	29.-
Honeywell	126.50	125.50
IBM	529.-	529.-
Int. Nickel	29.50	29.75
Int. Paper	64.50	66.-
Int. Tel. & Tel.	51.50	52.-
Kennecott	36.75	36.75
Litton	36.25	36.75
MMM	110.50	112.-
Mobil Oil	118.-	117.50
Monsanto	83.-	85.-
National Cash Register	109.-	112.-
National Distillers	33.-	33.-
Phillip Morris	121.50	122.-
Phillip Petroleum	51.50	51.-
Procter & Gamble	150.-	149.50 ex
Sperry Rand	79.-	80.50
Texas	41.50	42.-
Union Carbide	61.25	60.50
Uniroyal	10.50	10.-
US Steel	41.25	41.50
Warner-Lambert	42.25	42.-
Woolworth F.W.	33.75	34.-
Xerox	101.50	103.50
AKZO	26.25	27.50
Anglo Gold I	36.-	36.50
Anglo Americ. I	7.20	7.25
Machines Bull	23.75	23.25
Italo-Argentina	180.50	179.50
De Beers I	11.25	11.-
General Shopping	342.-	343.-
Imperial Chemical Ind.	12.-	12.-
Pechiney-U.K.	29.-	29.25
Phillips	21.-	21.50
Royal Dutch	106.50	108.-
Sodec	10.50	10.25 d
Unilever	105.-	106.-
AEG	69.50	70.-
BASF	124.50	125.-
Deggussa	230.-	233.-
Farben Bayer	124.-	125.-
Hoechst Farben	123.50	123.-
Mannesmann	163.50	164.-
RWE	169.-	170.-
Siemens	254.50	255.-
Thyssen-Hütte	106.-	103.-
Volkswagen	230.-	230.-

PARIS

Air liquide	315.-	414.-
Aquitaine	520.-	536.-
Carrefour	1985.-	1998.-
Cim. Lafarge	261.-	268.50
Fin. Paris Bas	218.-	223.90
Fr. des Pétroles	142.-	143.80
L'Oréal	765.-	794.-
Machines Bull	59.-	58.20
Michelin	1132.-	1165.-
Pechiney-U.K.	69.90	73.10
Perrier	296.-	298.50
Peugeot	445.-	454.-
Rhône-Poulenc	120.90	121.50
Saint-Gobain	155.80	155.-

LONDRES

Anglo American	2.12	
Brit. & Am. Tobacco	2.80	
Brit. Petroleum	9.10	
De Beers	2.80	
Electr. & Musical	1.40	
Imperial Chemical Ind.	3.60	
Imp. Tobacco	-86	
Rio Tinto	2.52	
Shell Transp.	5.61	

INDICES SUISSES

SBS général	323.90	323.10
CS général	264.20	263.-
BNS rend. oblig.	3.12	3.12

NEW-YORK

Allied Chemical	30-18	30
Alumin. Americ.	49-38	49-58
Am. Smelting	15-14	15-14
Am. Tel. & Tel.	61-12	62
Anacosta	25	24-38
Böing	78	7

CANTON DU JURA

Des nominations

Le «Centre d'hygiène mentale» prend forme

De notre correspondant :

Il y a une dizaine d'années, le canton de Berne fondait un «Service médico-psychologique du Jura» (SMP), avec siège social à Moutier, siège administratif à Delémont, et siège médical à Porrentruy. Cet organisme s'occupait, pour le Jura tout entier, mais aussi pour les écoles romandes de Bienne, d'enfants, d'adolescents et d'adultes aux plans ambulatoire, institutionnel et hospitalier. En collaboration avec l'Université de Berne, le SMP possédait un centre de formation de logopédie considéré comme une «expérience pilote» en Suisse.

Pour des raisons de planification hospitalière ainsi que de mise en place de nouvelles structures psychiatriques sur son territoire, la direction de l'hygiène publique du canton de Berne a décidé l'année dernière de dissoudre purement et simplement le SMP du Jura le 31 décembre 1978. Tous les employés reçurent donc leur congé pour la fin de 1978.

Il en résulte pour le nouveau canton que dès le début de cette année les soins aux malades mentaux ne sont en principe plus assurés. Une situation qui ne peut s'éterniser. Pour cette raison, la commission Stucki proposa à l'Assemblée constituante — qui l'accepta — un projet de réorganisation à l'échelle jurassienne de l'ancien SMP. Selon ce projet, la nouvelle institution s'appellera «Centre d'hygiène mentale» et ses tâches seront notamment les suivantes : — admission des malades graves en clinique psychiatrique (Bellelay selon accords signés); — soins psychiatriques en hôpital somatique (Delémont, Saignelégier et Porrentruy); — organisation médicale et soins psychiatriques en hôpitaux de jour ainsi qu'en homes, ateliers protégés, etc...; — soins psychiatriques ambulatoires; — soins psychiatriques particuliers: aux alcooliques, aux toxicomanes, aux épileptiques, etc...; — soins psychiatriques administratifs et juridiques.

La commission Stucki avait également proposé une organisation interne spéciale, basée sur la constitution de deux équipes selon l'âge des patients, chaque équipe étant dirigée par un médecin-chef, spécialiste FMH en psychiatrie. La direction doit être assumée collégialement par les deux médecins-chefs et un directeur administratif.

Il est prévu que le Centre jurassien d'hygiène mentale sera composé de 22 personnes, dont onze et demi s'occuperont des enfants et adolescents et dix et demi des adultes et des vieillards.

Le gouvernement jurassien a procédé hier à la nomination de dix de ces personnes, qui appartenaient jusqu'à présent à une exception près au SMP. D'autres nominations suivront, notamment celles des médecins-chefs, dont on remarquera qu'ils ne figurent pas parmi les employés nommés. Il semble qu'il n'y a pas eu de postulation pour ces postes. Pour l'instant, les fonctionnaires suivants ont été nommés au centre d'hygiène mentale de l'Etat:

Deux médecins assistants: D' Emilio Fernandez (Delémont); D' Evelyne Barthe (Porrentruy).

Deux logopédistes: M^{lle} Michèle Fahndrich (Porrentruy); M^{me} Monique Gassmann (Delémont et Saignelégier).

Un psychologue-psychothérapeute: M. Gérard Scalbert (Porrentruy).

Un psychologue: M. Gilles Jobin (Delémont).

Deux secrétaires (employées de bureau): M^{lle} Christine Brosy (Delémont); M^{lle} Marie-José Wicht (Porrentruy).

Un directeur-administratif: M. Pierre-André Béguin (Delémont).

Une secrétaire administrative: M^{lle} Béatrice Rais (Delémont).

COEUVÉ

Ecolière grièvement blessée

(c) Hier, vers 7 h, la jeune Laurence Migy, de Coeuve, âgée de 14 ans, élève de l'Ecole secondaire de Porrentruy, qui marchait sur le côté droit de la route, à la sortie de Coeuve, a été accrochée par une voiture conduite par un automobiliste de Beurnevésin. Elle a été grièvement blessée à la tête.

Hospitalisée d'abord à Porrentruy, elle a été ensuite transportée en hélicoptère dans une clinique bâloise.

CANTON DE BERNE

La dentellière de Schwadernau

Elle a même eu pour élève une grand-maman de 85 ans!

De notre rédaction biennoise :

De longs cheveux noirs ondulés, d'immenses yeux bleus, Léontine Moser, 45 ans, s'est trompée d'époque : — J'aurais dû naître au temps des calèches et des crinolines, dit-elle.



M^{me} Léontine Moser: des doigts de fée pour manier ses fuseaux. (Avipress Cortesi)

Dans sa maison de Schwadernau, elle apprend à ses élèves, qui viennent de toute la région biennoise, à manier les fuseaux. Pour elle, la dentelle au fuseau, « c'est plus qu'un passe-temps, c'est une passion ».

C'est dans le paisible petit village du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi que se trouve une des seules écoles de dentelle au fuseau de Suisse. Léontine Moser a réservé une pièce de sa maison pour donner son cours.

AVEC LES YEUX ET LES MAINS

Bien qu'elle soit domiciliée à Schwadernau, et née en Belgique, elle est une vraie Romande :

— Je donne mon cours plus avec les mains et avec les yeux qu'avec les mots, explique-t-elle.

Car, si elle a des « apprenties dentellières » qui viennent de Lignières, de Prêles et d'Evilard, la majorité de ses élèves est allemande.

Il y a deux ans maintenant que Léontine Moser donne son cours de dentelle au fuseau. De bouche à oreilles, le tout-Schwadernau a eu tôt fait de connaître l'occupation de sa dentellière. Les élèves ne se sont pas faites attendre. D'aucuns n'hésitent pas à venir de localités fort éloignées. Jusqu'à ce jour, les dentellières « potentielles » de Schwadernau ont toutes terminé leurs cours en sachant manier les fuseaux.

« M^{me} GNAEGI EST VENUE CHEZ MOI »

— M^{me} Gnaegi, la belle-sœur du conseiller fédéral, est aussi venue prendre des leçons chez moi. Comme elle a l'habitude des gros travaux — elle est paysanne — elle les a trouvées difficiles, raconte M^{me} Moser.

Pour pouvoir suivre le cours, il n'y a pas de conditions spéciales. Selon Léontine Moser, « il faut tout au plus savoir se concentrer et avoir de bons yeux ; mais regarder la télévision en faisant de la dentelle au fuseau, c'est impossible ».

Ces conditions remplies, la dentelle au fuseau est à la portée de chacun. M^{me} Moser a même eu comme élèves une grand-mère de 85 ans et sa petite-fille !

Reprise de la vie politique à Moutier

Une première séance de l'année chargée pour le législatif

De notre correspondant :

En ce début d'année 1979, commencent pour les autorités de Moutier une nouvelle législature de quatre ans. Le conseil municipal a déjà siégé à deux reprises. Les départements communaux ont été attribués sans problèmes entre les quatre antiséparatistes et les quatre autonomistes du Conseil. Le nouveau maire de ce Conseil, le maire Remy Berdat, tentera donc pour quatre ans encore de continuer à être l'arbitre, le tampon entre ces deux communautés d'égal importance. Le vice-maire pour cette année a été désigné en la personne de M. André Auer, radical pro-bernois.

C'est lundi soir 29 janvier que le Conseil de ville tiendra sa première séance. L'ordre du jour prévoit l'élection du bureau du Conseil de ville, c'est-à-dire du président, de deux vice-présidents et de deux scrutateurs.

ELECTION D'UN VICE-CHANCELLIER : ON REMET ÇÀ !

L'élection d'un vice-chancelier sera à nouveau traitée. En date du

29 novembre 1978, le Conseil municipal proposait au Conseil de ville l'élection de M. Daniel Jabas, secrétaire de chancellerie, en tant que vice-chancelier pour la période de 1979-1982. Or, le camp pro-bernois du Conseil de ville, par 23 voix contre 18, (celles des autonomistes), avait élu M. Edouard Gafner à ce poste, poste qu'il occupait jusqu'à la fin 1978.

M. Gafner, qui avait démissionné de cette fonction avait, lors de la même séance, déclaré ne pas accepter cette élection. Il a d'ailleurs confirmé cette déclaration en écrivant à la Municipalité. Le Conseil municipal remet donc cette élection à l'ordre du jour du législatif et propose au Conseil de ville l'élection de M. Daniel Jabas en qualité de vice-chancelier. Il rappelle qu'il s'agit d'un poste épisodique. Le vice-chancelier doit être au courant de toutes les affaires traitées par les autorités et par le chancelier. Il est donc utile et naturel que ce soit un employé de la chancellerie, et par-là même un collaborateur direct du chancelier qui soit désigné pour cette fonction.

TREIZE COMMISSIONS

Selon les dispositions du règlement d'organisation de la commune, 13 commissions devront être constituées pour la période 1979-1980. La Municipalité a procédé à une répartition des sièges au sein des diverses commissions. Les calculs sont établis pour accorder à chaque parti une

COURT

Une nouvelle nonagénaire

(c) Hier, M^{lle} Marguerite Bueche, domiciliée rue de la Cure 4, à Court, a fêté ses 90 ans.

Elle se trouve actuellement dans une maison de repos à Blonay où elle passe la période hivernale avant de retrouver, au printemps, son petit logement.

Née à Court, elle est bourgeoise de la localité et y a passé toute sa vie. Elle a travaillé de longues années à l'usine Marchand-Lardon et elle est encore en bonne santé malgré son âge.

représentation proportionnelle au nombre des suffrages recueillis à l'élection du Conseil de ville du 26 novembre dernier, et compte tenu des apparentements. Le nombre de sièges de chacun des partis est défini, qu'il s'agisse d'une commission à 5, 7, 9 membres ou 11, 13, 15 membres.

DE NOUVEAUX MÉDECINS ?

M^{lle} Graf et consorts ont déposé le 18 décembre 1978 une motion relative au peu de médecins ayant un cabinet médical indépendant de l'hôpital de district. Les motionnaires comparent cette situation à celle des villes de Delémont, Porrentruy ou Saint-Imier, et constatent que Moutier est la ville où il se trouve le moins de médecins

pratiquant et se rendant au chevet des malades.

Tout en relevant l'immense service offert à la population par les services des urgences de l'hôpital qui fonctionne 24 heures sur 24, d'entente avec les médecins pratiquant en ville, les motionnaires constatent qu'à peine arrivés en ville de Moutier, les nouveaux médecins accueillent une clientèle toujours plus nombreuse. Les listes d'attente se font longues, au détriment de chacun. Aussi, conscients de ce qui précède, ils demandent par le biais de cette motion que le Conseil municipal intervienne et fasse publiquement connaître son intention aux personnes intéressées dans l'espoir que de nouveaux médecins s'installent encore dans cette ville.

Elections municipales du 26 novembre: intéressante statistique en Prévôté

De notre correspondant :

M. J.-M. Fleury, chancelier de la ville de Moutier, a adressé aux membres des autorités, aux partis et aux candidats une statistique sur les élections municipales du 26 novembre 1978. Il en ressort que la « question jurassienne », par le biais des apparentements réalisés dans les deux communautés, domine la politique des partis et que pro-Bernois et Jurassiens ne se font pas de concessions, à quelques exceptions près toutefois. Le rapport du chancelier Fleury donne d'utiles informations sur les suffrages que chaque parti a reçus des autres.

Par exemple, on peut voir que pour le Conseil municipal seulement, 208 suffrages ont passé d'un camp à l'autre, les autonomistes en donnant 144 et n'en recevant que 64. Pour le Conseil de ville, la situation est inverse: sur les 779 suffrages échangés entre les deux alliances, les autonomistes en reçoivent 469 tandis qu'ils en donnent 310.

A l'intérieur des alliances, les « dons » entre partis ont été plus marqués, souvent contre nature d'ailleurs. La gauche fait les frais de ces alliances au profit des radicaux et du PDC. Cette statistique détaillée sera très utile aux mouvements, partis, et permettra de tirer d'utiles enseignements d'une vie politique enfermée entre deux communautés.

Noces de diamant à La Neuveville



M. Robert Treyvaud et sa femme Thérèse, née Resin, ont fêté dimanche chez leur fille, M^{me} J.-P. Buttex, à La Neuveville, leurs 60 ans de mariage. L'heureux couple (notre photo Avipress Jeanneret) était entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Cambriolage chez «Frifri SA»

Durant le week-end, des inconnus ont pénétré par effraction dans les bureaux de l'entreprise «Frifri-Aro SA» à La Neuveville. Ils ont forcé toutes les portes sur trois étages de l'entreprise. Les voleurs ont emporté pour environ 1000 fr. de valeurs, mais ont causé pour 5000 fr. de dégâts.

Ce vol a été découvert dimanche soir par un employé de l'entreprise. La police et les services spécialisés ont ouvert une enquête.

NODS

Neige de rêve

Après une nuit à -15 degrés, le Chasseral s'est réveillé dimanche tout encapuchonné de blanc offrant sa neige de rêve — la plus belle poudreuse que l'on ait vu depuis des années — aux milliers de skieurs alpins ou nordiques qui n'ont pas manqué, soit à Nods soit à Chasseral, d'en profiter.

Grâce au soleil ardent, cette journée fut la première de l'hiver à attirer sur les pentes autant de monde.

VILLE DE BIENNE

A Macolin

Stage d'études 1979-1980 à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

De notre rédaction biennoise :

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin organise le 20^{me} stage d'études en vue de l'obtention du diplôme de maître ou de maîtresse de sport EFGS. Au cours des deux années de durée du stage, les élèves bénéficient d'une formation théorique, pratique et méthodologique qui leur permet d'exercer ensuite la profession de maître de sport.

Les conditions de participation aux examens d'admission sont les suivantes: un âge minimum de 18 ans au début du stage, un certificat de bonnes mœurs, un état de santé satisfaisant, une formation générale suffisante (est souhaité un certificat de fin d'apprentissage ou une formation correspondante), une maîtrise des langues française et allemande, permettant de suivre avec profit les cours, des aptitudes suffisantes pour la gymnastique fondamentale, la gymnastique aux

agrès, l'athlétisme, la natation et les jeux, et enfin des aptitudes particulières pour une discipline sportive au choix du candidat.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, Les faiseurs de Suisse.
Rex: 15 h et 20 h 15, Juke Boxe; 17 h 45, Elisa vida mia.

Lido: 15 h et 20 h 15, Je suis timide, mais je me soigne.
Scala: 15 h et 20 h 15, Midnight Express.
Palace: 15 h et 20 h 15, The mystery of the Bermuda Triangle.

Studio: 20 h 15, Spielball der Lust.
Métro: 19 h 50, Le shérif et Les pirates des sept mers.

Elite: permanent dès 14 h 30, Liebe im Raumschiff.
Capitole: 15 h et 20 h 15, Mort sur le Nil.

Médecin de service: tél. 223333.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 223388.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 222644.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Bijou ou force de frappe?

La «taille de guêpe» d'Ebauches SA-ETA promise aux grandes séries industrielles?



Incredibly mais vrai: moins large qu'une allumette... (Avipress-Longines)

Qu'elle porte la griffe d'Eterna ou de Longines, c'est, plus qu'une montre, une date dans l'histoire de l'horlogerie. Car cette feuille de papier à cigarette, qui donne l'heure et vit aux battements de son cœur de quartz, n'a pas fini de faire parler d'elle. Chez « Tiffany's », elle a déjà relégué les plus riches Seiko dans l'arrière boutique et depuis samedi, le célèbre magasin new-yorkais en a dix en vitrine. Présentée vendredi également par la North American Watch Corporation, principal distributeur du continent de toutes les montres ou produites en Suisse, la « taille de guêpe » a suscité la plus vive admiration. Com-

me dit Longines qui sait qu'un bon slogan vaut mieux qu'un long discours : « Aujourd'hui, nous avons pulvérisé le mur des deux millimètres ». Cela veut dire qu'on est de l'autre côté. Du bon. Car elle ne les fait pas, ces deux millimètres : 1 mm 98 pour être précis.

L'histoire de cette montre à quartz, c'est un peu celle du moteur linéaire. Des décennies durant, le rotor tournait dans sa prison d'écluse. Il suffisait de l'en sortir. Ebauches SA et ETA ont sans doute suivi le même raisonnement en modifiant le rôle de la boîte: hier cage, et cage seulement, elle est devenue partie intégrante du mouvement.

Les traditionnels ponts et le platine ont disparu, les composants de la montre étant désormais logés dans l'envers du cadran et le fond de la boî-

te. Boîte et mouvement ne forment plus qu'un tout, se confondent et se complètent. C'est grâce à ce « truc » de génie qu'on a pu gagner en épaisseur et que la Suisse vient de tourner une nouvelle page de la technique horlogère. L'autre l'avait été il y a une douzaine d'années, toujours au pied du Jura: c'était le fameux calibre « Béta » du CEH.

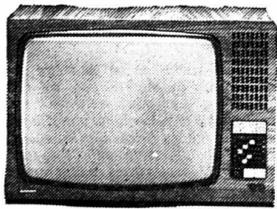
L'autre record qui a été battu, c'est celui de la réalisation. Quatre mois se sont écoulés entre l'idée qui germe dans les services de recherche d'Ebauches SA et la fabrication, avec le concours d'ETA, de cette extra-plaque qui n'a jamais si bien porté son nom et qui, à la façon dont les métiers à tisser en révolutionnèrent un autre, va complètement renverser la vapeur dans le monde horloger.

Mais cette montre est aussi un test. Vendue 10.000 fr. ici, 4.400 dollars là-bas, en or 18 carats et gravée à la main, elle reste un article de luxe condamné en tant que tel à une assez faible diffusion naturellement incompatible avec la force de frappe dont disposent les troupes de l'ASUAG. Ce qu'il faut, et le plus vite possible, c'est la « démocratiser » quitte à lui faire gagner un rien de tour de taille, la modifier dans l'optique des grandes séries industrielles qui permettent, surtout en électronique, d'abaisser fortement les coûts de production. Le groupe Ebauches SA s'y est déjà attelé et l'enjeu est tel qu'on comprend que la plus grande discrétion soit dorénavant de mise. La Suisse horlogère a sorti son Concorde. Il vole. Pour que la réussite soit complète, il lui faut maintenant les carnets de commande de Boeing.

GRAND CHOIX
D'APPAREILS, RADIO,
STÉRÉO - HI-FI

SOLDÉS

JUSQU'À 70%



Blaupunkt
modèle Nevada

TV
COULEUR

Pal/Secam, écran 67 cm, tube
in-line, commande à distance
(16 programmes).

Fr. 3098.—

Soldé **Fr. 1995.—**

AUTRES MODÈLES
CÉDÉS À MOITIÉ PRIX

TV COULEUR

à partir de

Fr. 898.—

La clé de
soldes
sympathiques

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménagier
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

des prix
toujours
plus
claires

VOTRE MAGASIN PRÉFÉRÉ

Malgré les soldes, tous nos appareils neufs sont garantis. Service après-vente assuré.
Appareils neufs. Démonstration.

LIVRAISON GRATUITE

VENTE AUTORISÉE

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménagier

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

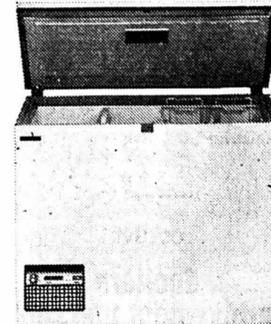
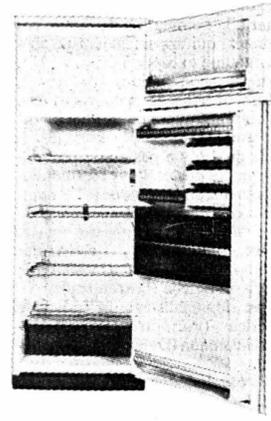
CHOIX - SERVICE - QUALITÉ
PARKING GRATUIT POUR NOS CLIENTS



FRIGO-CONGÉLATEUR
DT - 275 L ****

2 portes, 225 l de réfrigérateur,
50 l de congélateur.

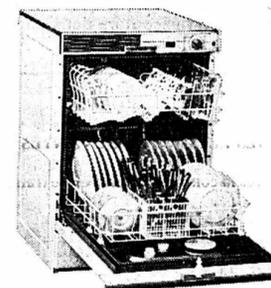
Valeur Fr. 898.—
Soldé **Fr. 449.—**



Congélateur
250 litres

Notre
prix **390.—**

AUTRES MODÈLES CÉDÉS À
MOITIÉ PRIX



Indesit
Lave-vaisselle

12 couverts, standard, 3 niveaux
d'aspersion, adoucisseur incorporé,
prérinçage et programme universel, cuve inoxydable

Soldé **598.—**



Lave-linge INDESIT

5 kg, automatique, type L7
Export

Soldé **417.—**

AUTRES MODÈLES
CÉDÉS À MOITIÉ PRIX



Frigo-table 145 l ***

Eclairage intérieur, bac à légumes,
fermeture magnétique totale

Valeur 449.—
Soldé **224.—**

FRIGO-CONGÉLATEUR
DL 2300 «ZANUSSI»

2 portes
225 l ***

Dégivrage automatique.
Eclairage intérieur.
Valeur Fr. 758.—

Soldé **379.—**

AUTRES MODÈLES
CÉDÉS À MOITIÉ PRIX

LAVE-VAISSELLE
BOSCH - Siemens

12 couverts

Dès **639.—**

PETITS APPAREILS
MÉNAGERS

SOLDÉS
JUSQU'À
70%

OFFRES D'EMPLOIS

TRIBUNE DE GENÈVE

42, rue du Stand, 1211 GENÈVE 11

Pour compléter notre équipe chargée de l'entretien de nos machines
d'imprimerie, nous cherchons

un spécialiste de maintenance

titulaire d'un certificat de **mécanicien-électronicien**, maîtrisant les automa-
tismes industriels et pouvant justifier d'une activité similaire sur des équipe-
ments d'imprimerie ou désirant évoluer dans ce domaine.

Bonnes connaissances de la langue anglaise ou allemande souhaitées.

Nous offrons:

- ambiance jeune et agréable
- travail varié et intéressant
- poste stable
- prestations sociales modernes.

Les candidats de nationalité suisse ou permis C sont invités à faire leurs
offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à notre département du
personnel.

124098-O

Agence d'assurance de la place cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son service de production - essentiellement travaux
de secrétariat. Connaissance parfaite de sténodactylo.

Quelques années de pratique, si possible dans la branche.

Nous offrons place stable et bien rémunérée dans une
équipe jeune et dynamique.

Faire offres sous chiffres 28-900004 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

123818-O

LAUENER + CIE

Fabrique de décolletage de haute précision

Engage

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant de bonnes connaissances de la langue
allemande.

Travail varié.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres détaillées à
Lauener & Cie
2025 Chez-le-Bart (NE).

123816-O

Je cherche

mécanicien-auto bon manoeuvre

bonnes connaissances VW, Audi et

Faire offres
Garage Pierre Maillat
Agence VW - Audi
2525 Le Landeron Tél. (038) 51 44 74.

123324-O

On cherche, pour le 1^{er} mars
ou date à convenir,

2 menuisiers ou charpentiers poseurs

pour chantiers en Suisse romande.

Salaire selon capacités.

Téléphoner au (038) 55 20 49.

123824-O

Gain accessoire

Cherchons dame de 40 à 55 ans, soi-
gnée, sans formation spéciale, pos-
sédant une machine à écrire, ayant
dynamisme, tact, aimant contact
humain, habitant centre ville, comme
collaboratrice dans affaire nouvelle.
Travail varié, 3 soirs par semaine de
17 h 30 à 20 h 30.
Conditions à débattre.

Ecrire sous chiffres PH 900075 à
Publicitas, 1002 Lausanne.

124092-O

Administration de la ville cherche à
engager

employé (e) de bureau

à temps partiel,
bon (ne) sténodactylo, aimant
les chiffres et les contacts humains.

Adresser offres sous chiffres
28-20056 à Publicitas, Terreaux 5,
Neuchâtel.

124058-O

On cherche

SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou à convenir.

Débutante acceptée. Congés réguliers.

S'adresser:

Café-Restaurant du Lion-d'Or
1563 Dompierre. Tél. (037) 75 12 85.

124029-O

FAN

GAIN ACCESSOIRE

Nous cherchons
deux

porteurs (euses) de journaux

soit une personne par localité figurant ci-après:

LE LANDERON

secteur Vieille-Ville - Gare, tournée de 1 h 30.

AUVERNIER

secteur du haut, tournée de deux heures.

Entrée en service et mise au courant le 29 janvier.
Horaire matinal. Bonne rétribution.

Adresser offres à
FAN-L'EXPRESS
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
☎ 25 65 01.

123644-O

Fabrique de décolletages de précision engage,
pour son important département d'automates ESCOMATIC

DÉCOLLETEUR SPÉCIALISÉ AIDE-DÉCOLLETEUR OUVRIER QUALIFIÉ

Les meilleures conditions sont offertes et sont à discuter avec les intéressés.
Possibilités d'engagement en usine ou à domicile pour les épouses.

Faire offres à:

CAPSA - CAMILLE PIQUERET S.A.
2520 LA NEUVEVILLE - LAC DE BIENNE
Tél. (038) 51 32 32 - privé 51 27 44

Toute discrétion assurée.

123982-O

INFORMATIONS SUISSES

Le problème des demi-cantons

Etude approfondie nécessaire avant toute décision

BERNE (ATS). — La question de l'éventuelle transformation des demi-cantons en cantons entiers ne doit pas être enterrée: le Conseil national est invité à donner suite à l'initiative parlementaire du député de Bâle-Ville Walter Allgoewer en acceptant le principe qu'il faut poursuivre l'examen des questions que soulèverait l'éventuelle élévation des demi-cantons au rang de cantons à part entière. C'est ce qu'a décidé la commission du Conseil national qui siègeait lundi sous la présidence du professeur Walter Hofer (UDC/BE), la commission ne présente donc pas de propositions concrètes allant ou non dans le sens d'une procédure en vue de conférer aux six demi-cantons le rang de cantons à part entière ayant droit à deux conseillers aux Etats et une voix entière lors des votations où la majorité des cantons est requise. Elle soumet simplement un rapport au plénum sur l'état de ses délibérations. Le problème est à un tel point complexe et contient une telle « dynamite politique » qu'il exige une étude sereine et approfondie avant que puisse être prise une décision favorable ou défavorable à l'initiative. Le Conseil national décidera en mars prochain, vraisemblablement, s'il accepte cette façon de voir de la commission ou s'il préfère « arrêter les frais » jusqu'à la révision totale de la

constitution qui implique de toute façon un réexamen de la question des demi-cantons. Si la Chambre du peuple se prononce pour une poursuite de l'examen de cet objet, le Conseil des Etats aura à son tour à le traiter. Dans le cas contraire, l'affaire est liquidée.

L'initiative Allgoewer, qui date de mars 1977, demande en fait que les deux demi-cantons de Bâle accèdent au rang de cantons entiers. Mais la commission, qui avait à l'époque ajourné ses travaux afin de ne pas interférer sur l'affaire jurassienne avant la votation du 23 septembre, a décidé en novembre dernier que le problème devait être traité globalement pour les six demi-cantons. Elle indique dans le rapport qu'elle soumet maintenant au Conseil national qu'elle ne prend pas position sur le fond de la question dont elle a mesuré toute la portée politique. Elle a pris conscience des craintes que suscite cette question: au sujet de la modification des rapports de force politiques, (influence accrue du PDC par exemple) de la question de la majorité des cantons lors de votations constitutionnelles, d'une plus grande prédominance allemande au Conseil des Etats, d'un danger d'éclatement du Conseil des Etats, etc... la presse romande et tessinoise en particulier réagit « émotionnellement » en dénonçant le danger

qui pèse sur les minorités latines d'être encore plus minorisées. Mais personne ne sera placé devant un fait accompli, a souligné M. Hofer, la commission n'a encore rien décidé sinon que l'étude du problème devra être poursuivie. Toutes les opinions se sont exprimées au cours des délibérations. Le débat au Conseil national permettra vraisemblablement de débayer le terrain et de déterminer la procédure à suivre.

Rappelons, pour évoquer les réactions en Suisse romande, que le Jura libre avait écrit en décembre que l'initiative Allgoewer cherche à détruire le petit avantage que représente, pour la Suisse latine, la naissance du nouveau canton du Jura. Aux deux représentants jurassiens au Conseil des Etats s'ajouteraient six députés de langue allemande. Cela aurait pour effet, déclare le Jura libre, d'augmenter de 19 % au Conseil des Etats et de 16 % lors de scrutins fédéraux le poids de la Suisse alémanique. Si un tel projet devait être accepté, la Suisse latine pourrait refuser purement et simplement de siéger au Conseil des Etats, conclut le Jura libre. Le conseiller national Pier Felice Barchi (rad/TL) a aussi exprimé les craintes de voir diminuer encore l'importance politique de la Suisse italienne.

Nouvelle répartition des tâches avec la Confédération

Les doléances des cantons

BERNE (ATS). — Les résultats de la consultation relative à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ont été évalués par le département fédéral de justice et police qui les juge positifs. Les cantons admettent tous la nécessité d'une nouvelle répartition et indiquent dans quel sens doit se faire la réforme. Toutefois, leurs vœux ne concordent pas toujours en ce qui concerne les changements de compétence nécessaires. Mais, sur certains points, un consensus se dégage suffisamment pour que les premières démarches en vue d'une nouvelle répartition puissent être entreprises. Des propositions seront préparées jusqu'au mois de juin à l'attention du Conseil fédéral et du parlement en vue de faire démarrer les procédures de modifications. Une seconde consultation aura lieu alors, incluant, cette fois-ci, les partis et les organisations intéressées. Mais il ne s'agira là que d'une première série de mesures qui précèdera la grande réforme que mettra en route la révision totale de la constitution, a déclaré le professeur Joseph Voyame du département fédéral de justice et police. Elles ne permettront pas une amélioration sensible des finances fédérales, pour laquelle d'autres voies doivent être recherchées.

contestée. Toutefois, une extension du concordat à l'ensemble des cantons n'a pas été retenue, celui-ci se prêtant mieux à la collaboration régionale. Il vaut mieux continuer de recourir à une réglementation fédérale, mais les cantons devront participer dans une plus forte mesure à l'élaboration des dispositions d'exécution.

TÂCHES PARTICULIÈRES

Une majorité préconise une rétrocession aux cantons de tâches dans les domaines de l'encouragement à la construction de logements, les prestations complémentaires à l'AVS, la gymnastique et le sport, l'enseignement ménager et les écoles de perfectionnement. Dans d'autres domaines, ce qui importe aux cantons n'est pas tellement qu'une tâche fédérale leur soit rétrocédée, mais qu'elle soit mieux aménagée (exemples, la protection civile et la protection des eaux).

Pour ce qui est de l'AVS et de l'AI, la plupart des cantons demandent donc d'être déchargés de leurs contributions au financement de ces institutions sociales, mais acceptent de reprendre le domaine des prestations complémentaires. Une législation-cadre de l'assurance-maladie n'est pas contestée et les cantons, dans leur majorité, sont prêts à accroître leur

propre engagement. Mais ils ne sont guère disposés à admettre un allègement des charges financières de la Confédération. Pour le reste, les cantons sont en général assez satisfaits de la répartition actuelle (police, politique étrangère, exécution des peines, politique hospitalière, recherche, contrôle des médicaments, formation continue, politique culturelle, assurance-chômage, assistance publique, etc.). Il y a toutefois un certain nombre de domaines au sujet desquels les avis divergent sur l'opportunité de modifier la répartition. Par exemple, un canton voudrait que la législation sur les loteries et les paris soit rendue à la compétence cantonale, un autre émet le même vœu pour la législation sur les forêts, deux autres se plaignent du fait que la Confédération ait la compétence exclusive en matière de navigation aérienne, un autre souhaite que les compétences en matière de police des étrangers soient décentralisées, etc.

D'une façon générale, un transfert important de tâches fédérales aux cantons n'est pas exigé. On préfère des correctifs qu'il faudrait apporter aux lois et ordonnances actuelles. La consultation, conclut l'un des cantons, aura eu l'intérêt de faire mieux prendre conscience à chaque canton quel est le rôle qu'il est appelé à jouer au sein de notre Confédération et la valeur incommensurable de la souveraineté cantonale dont il jouit actuellement.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS

Une des plaintes revenant fréquemment dans les réponses a trait aux tâches d'exécution imposées aux cantons. Ceux-ci ne refusent pas ces tâches, mais ils se plaignent de l'excès de détails des dispositions d'exécution de la législation fédérale. Ils demandent une plus grande liberté dans l'exécution des tâches et un plus grand respect de leurs particularités. A cet égard, la meilleure voie serait des lois-cadres qui laisseraient aux cantons une faculté de décider et d'agir. Au sujet des subventions, les cantons souhaiteraient ne pas être liés trop étroitement par une affectation précise. M. Voyame a indiqué qu'il n'était cependant pas encore possible de passer au système de la rétrocession fiscale générale, envisagé dans le cadre de la révision totale de la constitution. On devra encore en rester aux subventions sectorielles qui impliquent un contrôle du bailleur de fonds. Mais on essaiera de rendre la surveillance du pouvoir central la moins lourde possible et d'éviter les prescriptions trop détaillées, dont un exemple souvent cité est fourni par la protection civile. La nécessité d'une collaboration plus intense entre les cantons n'est pas

Colloque du DMF sur la direction de projets

BERNE (ATS). — Un colloque sur la direction de projets a eu lieu récemment au centre AC de Spiez pour les cadres supérieurs du DMF. Il avait pour but d'élaborer les modalités de la planification des armements et des constructions et d'en supputer les effets sur l'instruction militaire, l'organisation de l'armée et la planification des coûts d'exploitation. La discussion a porté en outre sur les problèmes concernant la désignation de priorités et le rôle de l'information dans la direction de projets, annonce le DMF dans un communiqué.

Dans son allocution de bienvenue, le conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire, a rappelé les critiques qui ont été émises et à la dernière à l'encontre des modalités de l'armement, critiques qui, examinées de plus près, n'ont apporté toutefois que peu de propositions concrètes propres à modifier la réglementation actuelle. Au lieu de procéder à une telle modification sans nécessité impérieuse, il importe mieux d'éviter notamment que des perturbations ne viennent contrecarrer l'application des modalités, de l'armement, ce qui nuit non seulement à la réputation du département, mais qui ébranle aussi la confiance dans le commandement militaire et porte préjudice aux rapports de confiance avec les autorités politiques. Nombreux sont les exemples prouvant

que de telles perturbations peuvent être évitées à condition de vouloir obtenir pour la troupe le meilleur selon les moyens disponibles. Cet objectif atteint, le but général ne doit plus être perdu de vue et lorsque la raison l'a emporté, seule une collaboration désintéressée de tous les services concernés est propre à assurer la réussite et le succès.

Pour sa part, le commandant de corps Hans Senn, chef de l'état-major général, a rappelé que l'organisation actuelle du DMF et les modalités de l'armement sont issues des problèmes survenus à la suite de l'acquisition des avions « Mirage ». Les difficultés d'alors n'étaient pas inopinées: l'acquisition ne concernait pas les armes, mais des systèmes d'armes comportant en eux-mêmes et par rapport à un milieu technique compliqué bien plus de difficultés que prévu. Nos connaissances sur les tendances de l'évolution technologique indiquent que les systèmes d'armes de l'avenir ne seront pas plus simples, mais encore plus complexes. En qualité de représentant des utilisateurs, d'acquéreur et de responsable de l'entretien, il importe dès lors d'examiner les exigences élevées qui seront imposées à l'avenir à la direction de projets. Il faut donc aussi apprendre à maîtriser les nombreux procédés qui s'interpénètrent, aux fins de fournir à la troupe des systèmes d'armes les moins compliqués possibles.

VALAIS

Encore une douloureuse affaire devant le tribunal de Sion

Ils cultivaient la drogue à Savièse

De notre correspondant:

Sous la présidence de M. Christian Jacoud le tribunal de Sion a eu à s'occuper hier d'une nouvelle affaire de drogue, impliquant elle aussi un jeune Valaisan d'excellente famille. On est effaré en écoutant le procureur, M. Pierre Antonoli, d'apprendre toutes les ramifications que le commerce de la drogue avait et a encore sans doute en Valais. Non seulement on entend citer sans cesse des localités comme Sion, Sierre, Martigny, Brigue mais de simples villages comme Saint-Léonard, Savièse, Saillon, Champéry ou Grimentz où l'un ou l'autre consommateur ou trafiquant habitent ou se réfugient. On devait apprendre même hier de la bouche du procureur que l'un des jeunes ayant aujourd'hui affaire avec la justice n'a rien trouvé de mieux que d'acheter hors du canton des graines de cannabis, de planter ça dans son jardin à Granois sur Savièse pour livrer ensuite les grammes récoltés à des amis. « La récolte a même été bonne » note le procureur.

Le jeune Sédunois, 26 ans, qui s'est présenté hier devant ses juges pour commerce et consommation de drogues dures a été mêlé durant plusieurs années à une drôle de bande. Le procureur a requis deux ans de prison ferme et le versement de 5000 fr. à l'Etat pour commerce illicite, tandis que la défense a demandé en tout cas le sursis et une peine bien inférieure à celle réclamée par l'accusation.

Tout allait pour le mieux jusqu'à l'âge de 15 ans pour ce jeune Sédunois (famille modeste, aucun problème financier, excellent élève). Soudain c'est l'avarion pour les études. On l'expulse du collège. Il rencontre une jeune Américaine qui

l'initie à toutes sortes d'ivresses et c'est la dérive. Le jeune homme se drogue dès lors quotidiennement. « La première fois, dira-t-il, j'ai trouvé ça merveilleux. Avec le temps, j'étais complètement défoncé ».

DES LETTRES ÉMOUVANTES

Après la consommation c'est le trafic. Il tombe dans un milieu où l'on importe jusqu'à 35 kilos de « h » par mois de l'étranger pour l'écouler à Genève ou en Valais. Le tout est revendu 4 à 5 fr. le gramme. Puis on versera dans l'héroïne, LSD, morphine. « La drogue, dira le procureur, c'est comme la rage, ça avance toujours et on ne peut pas l'arrêter. Le malheur de notre société c'est qu'on peut se procurer de la drogue avec trop de facilité ».

L'avocat du jeune homme montrera comment son client, dans toute cette affaire, n'a été « ni un cerveau, ni un financier, ni un trafiquant proprement dit mais le dindon d'une farce qui finit mal ». Il donnera lecture de plusieurs lettres émuantes écrites par le jeune homme en prison. On y lit des lambeaux de phrases comme celles-ci: « Je me sens seul pour la première fois de ma vie. Je n'arrive même plus à pleurer. Tout le monde m'avait pourtant averti. J'ai été lâché par tous mes amis. Ce ne sont que des vautours auxquels je n'ai fait que donner ma vie et mon fric. La prison me met seul au pied du mur. Le démon ne m'intéresse plus. Dieu seul m'intéresse, mais ce n'est pas facile d'être un homme bien. Seigneur aide-moi... ». L'une des lettres décrira le milieu de la drogue où « l'on vendrait sa mère pour de la poudre ».

Pour la défense « le travail est le meilleur traitement. Remettez ce jeune en prison c'est en faire un invalide mental. Qu'on lui donne la chance de sa vie ».

Le jeune Valaisan qui a déjà passé trois mois derrière les barreaux et qui travaille actuellement dans la discothèque d'une

station valaisanne à la satisfaction de son patron pour 3000 fr. par mois va-t-il devoir, comme le veut le procureur, prendre à nouveau pour un an ou deux le chemin de la cellule ou continuer à mériter sa liberté? Le jugement n'est pas encore rendu.

VAUD

Budget de l'électricité à Lausanne

Le peuple décidera

De notre correspondant:

Les 27 et 28 janvier, les citoyens et citoyennes de Lausanne sont appelés à se prononcer sur les nouveaux tarifs du gaz et de l'électricité, à la suite du référendum du parti ouvrier populaire et du comité anti-nucléaire de soutien à Kaiseraugst, plus familièrement désigné sous le sigle de CASAK.

Depuis quelque temps, ces tarifs ont fait l'objet du mécontentement d'un grand nombre d'abonnés, mécontentement qui s'est exprimé par la voix de la presse et aussi par des affiches murales sous la forme de mots lapidaires apposés au spray rouge sur certains murs de la ville.

Dans le but de renseigner électeurs et électrices de la capitale vaudoise, la Municipalité de Lausanne a tenu hier une conférence de presse au cours de laquelle elle a rappelé que, en date du 24 mai 1977, le Conseil communal a pris acte des préavis de la Municipalité, préavis établis sur la base du rapport présenté par une commission ad hoc composée de conseillers communaux de tous les partis, concernant les augmentations des tarifs. Jusqu'à l'application du nouveau tarif, les 86.752 abonnés des services industriels payaient pour le gaz et l'électricité des tarifs différents. Dès août de l'an dernier, de nouveaux tarifs ont permis de constater que 27 % d'entre eux enregistraient une augmentation supérieure à 100 fr. par an, 45 % une augmentation inférieure

à 100 fr. par an, 28 % une diminution de facture. La Municipalité relève que la restructuration des tarifs place tous les consommateurs sur pied d'égalité, ce qui n'était certes pas le cas avec les anciens tarifs. D'autre part, fait observer l'exécutif lausannois, la restructuration des tarifs n'apporte aucune recette supplémentaire aux services industriels.

En proposant au corps électoral de rejeter le référendum du POP et du CASAK, la Municipalité relève qu'en cas d'acceptation le budget des services industriels deviendrait déficitaire et la ville devrait recourir à des emprunts massifs. L'acceptation du référendum multiplierait par quatre le déficit du budget 1979, celui du CASAK le multiplierait par 5. La ville serait alors contrainte d'augmenter son endettement qui atteint déjà près de 80 millions, pour assurer les investissements prévus en recourant à l'emprunt. La charge de la dette actuelle, soit les intérêts des emprunts contractés dans le passé, représentent 45 millions au budget de 1979. Les efforts, déclare la Municipalité, doivent tendre à diminuer ce poids mort et non à l'augmenter. Reste à savoir si les électeurs et électrices seront sensibles aux arguments de la Municipalité ou s'ils considéreront uniquement la charge que représente pour certains d'entre eux, dans les finances familiales, une augmentation qui est montée d'un seul coup à 50 %.

GENÈVE

Un délégué à la promotion économique

GENÈVE (ATS). — Le Conseil d'Etat genevois vient de désigner un délégué à la promotion économique du canton. Il s'agit de M. Louis Ducor, qui possède déjà une expérience reconnue dans le domaine de l'implantation industrielle à Genève, étant directeur de la fondation des terrains industriels Praille-Acacias. Son mandat est limité au 30 juin 1980. Il pourra être reconduit si l'expérience est concluante.

Le conseiller d'Etat Alain Borner, chef du département de l'économie publique, a expliqué devant la presse que cette décision était motivée par l'évolution de la conjoncture et la nécessité de coordonner les efforts publics et privés déployés pour maintenir et relancer le développement de l'économie genevoise.

La mission du délégué consistera principalement à présenter des propositions au conseil d'Etat et au chef du département de l'économie publique en vue de l'élaboration d'une politique générale des pouvoirs publics en matière de promotion économique. Le gouvernement cantonal désire que cette promotion s'exerce en étroite collaboration avec les milieux et organismes économiques et professionnels ainsi qu'avec les principaux départements intéressés, la ville de Genève et les communes du canton.

Gérard Oury victime d'un accident de ski

(c) Le pilote des glaciers Fernand Martignoni a descendu hier à l'hôpital de Sierre le célèbre réalisateur et acteur français Gérard Oury. Victime d'une chute sur les pistes d'Aminona, M. Oury s'est cassé une jambe. Rappelons que l'on doit notamment à Gérard Oury (Tannebaum de son vrai nom) « La grande Vadrouille », « Rabbi Jacob », « Le crocodile », « Le corniaud » pour citer quelques-unes de ses œuvres les plus connues.

Loterie à numéros: un «6»...

1 gagnant avec 6 numéros: 427.947 fr. 60.
2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 50.000 fr.
103 gagnants avec 5 numéros: 4154 fr. 85.
5971 gagnants avec 4 numéros: 71 fr. 65.
100.349 gagnants avec 3 numéros: 4 francs.

10^{me} anniversaire de l'amicale polono-suisse

L'ambassadeur de Pologne à Avenches

De notre correspondant:

L'amicale polono-suisse d'Avenches - Neuchâtel a réuni plus de cent personnes à l'hôtel de la couronne, à Avenches, dimanche après-midi, pour sa Fête de Noël, coïncidant cette année avec le 10^{me} anniversaire de sa fondation. On notait la présence de M. B. Bogdanskij, ambassadeur de Pologne, en Suisse, accompagné de sa femme, du consul de Pologne à Berne, M. K. Walczak, du préfet Jean Pidoux et de sa femme, MM. Michel Gilliland, vice-syndic, et Jean-François Isoz, municipal. Cette sympathique manifestation a été organisée avec beaucoup de soin par une habitante d'Avenches, M^{me} Maria Sacher, présidente de l'amicale.

En ouvrant la réunion, cette dernière a souhaité, en polonais et en français, une cordiale bienvenue à chacun, puis salué la présence de l'ambassadeur et du consul de Pologne, du préfet et des représentants de la Municipalité d'Avenches. M^{me} Sacher a également rappelé le but de l'amicale, qui est de resserrer les contacts entre Polonais habitant la Suisse et de raviver la flamme de la patrie polonoise. Elle a remercié le préfet et les autorités d'Avenches, qui ont facilité cette

réunion, puis a rendu hommage aux premiers Polonais venus travailler dans notre pays il y a déjà fort longtemps.

L'ambassadeur de Pologne s'est dit heureux de pouvoir participer à cette fête de Noël et du 10^{me} anniversaire. Il a également souligné les bonnes relations existant entre les Polonais et la population suisse, relevant encore qu'au XVII^e siècle, il y avait déjà eu des contacts entre la Suisse et la Pologne. En terminant son allocution prononcée en français, il a formé des vœux pour la prospérité des familles polonoises de chez nous, qui ont su gagner la confiance des autorités du pays d'accueil, remettant un diplôme à M^{me} Maria Sacher, présidente, en reconnaissance de son grand dévouement.

Le préfet Pidoux et le vice-syndic Gilliland ont également prononcé une allocution, apportant les félicitations, le salut et les vœux des autorités cantonales et communales. M^{me} Helena Devaud a fait ensuite l'historique de l'amicale et rappelé les noms de tous ceux qui ont collaboré activement à la vie de l'association depuis sa fondation, à Neuchâtel, en 1969. Puis la présidente a remis un diplôme aux membres fondateurs et leur a exprimé sa reconnaissance.

Bonnes expériences avec le «Tiger»

BERNE (ATS). — « Huit avions de combat «Tiger» construits aux Etats-Unis ont été remis aux troupes d'aviation jusqu'à la fin 1978. Le calendrier n'en prévoyait que trois. Le commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions est fort satisfait du nouvel appareil et ce ne sont pas moins de 29 vols de contrôle et d'entraînement qui ont été faits en quelque 26 heures, sans donner lieu à une seule remarque, déclare le DMF dans un communiqué.

Les spécialistes imputent à diverses raisons ce résultat particulièrement positif: le type d'avion et ses propulseurs sont d'une part connus pour leur fiabilité et, d'autre part, les forces de l'air américaines ont introduit récemment une nouvelle procédure permettant d'étendre les essais de réception de tous les appareils importants produits en série. Ce succès est aussi dû en définitive au montage final fait avec soin par la fabrique d'avions à Emmen et au programme des essais en vol auxquels sont soumis ces avions en Suisse.

prévues pour veiller à une application correcte des tarifs. Les restructurations tarifaires en cours tendent à privilégier la rémunération des prestations de base fournies personnellement par le médecin (consultation, visite, temps consacré au malade) par rapport aux prestations techniques.

Dans le canton de Fribourg, après plus de deux ans de statu quo, la valeur du point servant de référence pour la rémunération du médecin a été adaptée au renchérissement en automne 1978. La nouvelle valeur sera applicable jusqu'à fin 1979. A Genève, la convention tarifaire qui avait été dénoncée pour la fin de 1978 a été reconduite sur les mêmes bases jusqu'à la fin de 1979. Le tarif médical arrêté en 1975 continue à s'appliquer. Dans le nouveau canton du Jura, le tarif applicable est le même que celui en vigueur dans le canton de Berne. Il n'entraîne aucune augmentation par rapport à l'année précédente. A Neuchâtel, le tarif conventionnel enregistré, à partir du 1^{er} janvier, une légère augmentation de la valeur du point. Dans le canton de Vaud, la valeur du point en vigueur en 1979 est la même que celle appliquée depuis le printemps 1976. En Valais, enfin, médecins et caisses-maladie vivent toujours dans un régime sans convention, mais on s'emploie à débloquer cette convention.

SOLDES INTÉRESSANTS

DRAPS MOLLETONNÉS
DUVETS RÉPUTÉS
RABAIS IMPORTANT
sur toute la marchandise
(vente autorisée du 15 janvier au 3 février)

PIOLINO Yverdon

123531-R

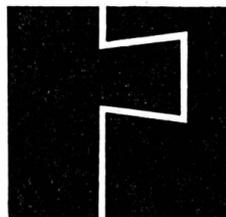
Un siècle et demi
fit sa renommée

DISTRICT DE BOUDRY


A 8 min. du centre-ville
 Bus gratuit - Voitures de remplacement

Pour la ville mais mieux qu'en ville parce qu'on y vient facilement. Faites l'essai!

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
 S.A. Neuchâtel/Bevaix ☎ 038 46 12 12


meubles rossetti
 2017 boudry

ANDRÉ DESVOIGNES PAYSAGISTE



Tous travaux de jardinage

Créations et entretien - Prix raisonnables et soignés

Louis-Favre 23 - Case postale 127 - 2017 BOUDRY - Tél. 42 31 96 - 31 51 49 (après 12 heures)

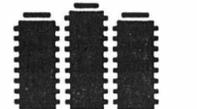


- VENTES ET RÉPARATIONS
- SERVICE APRÈS-VENTE
- CASQUES NAVA

VIGNETTE DE GARANTIE



AGENT **HONDA ALLEGRO**



RESTAURANT DES TROIS TOURS
CHEZ LORENZO

BOUDRY - Tél. 42 30 30

Grand choix de Pâtes fraîches
 Fabrication maison, Pizzas

VENDREDI ET SAMEDI
 Fondue pékinoise
 sur réservation



Tous les **DRAPEAUX**
 aux meilleures conditions

- **MONOCUP** La vaisselle en plastique la plus vendue
- Livraison au prix de la fabrique
- Articles pour sociétés

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
APPAREILS MÉNAGERS
RÉPARATIONS RAPIDES

MEILLARD & GLAUS

DEVIS SANS ENGAGEMENT

MAÎTRISE FÉDÉRALE

CONCESSIONNAIRE DES PTT

2016 CORTAILLOD

Tél. (038) 42 11 52



IDUBOIS SA

Rue Eugène de Coulon 3a,
 tél. 46 18 56

Fraise à neige BOLENS

Matériel de déneigement

Votre fournisseur et réparateur en machines agricoles et viticoles - tracteurs - pulvérisateurs - motoculteurs - tondeuses - tronçonneuses - génératrices - outillage.

COMMERÇANTS DE BOUDRY, CORTAILLOD ET BEVAIX

La Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express fait paraître deux fois par mois cette page spéciale destinée à faire connaître votre région et sa vie locale. Inséré dans cette page, votre message publicitaire acquerra un rendement maximum.

Pour tous renseignements:
 Service de publicité FAN-L'EXPRESS
 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 65 01

Nos lecteurs sont également VOS CLIENTS!

Haut lieu de la gymnastique artistique féminine en Suisse

De notre correspondant:

La gymnastique artistique de Boudry est issue d'un groupe fondé par J.-C. Bays en 1969 et qui s'est constitué en société en 1977 dans le cadre de la Société fédérale de gymnastique. Cette société se différencie de l'autre groupement en ce sens qu'elle est autonome et possède son propre matériel d'entraînement estimé à près de 60.000 francs.

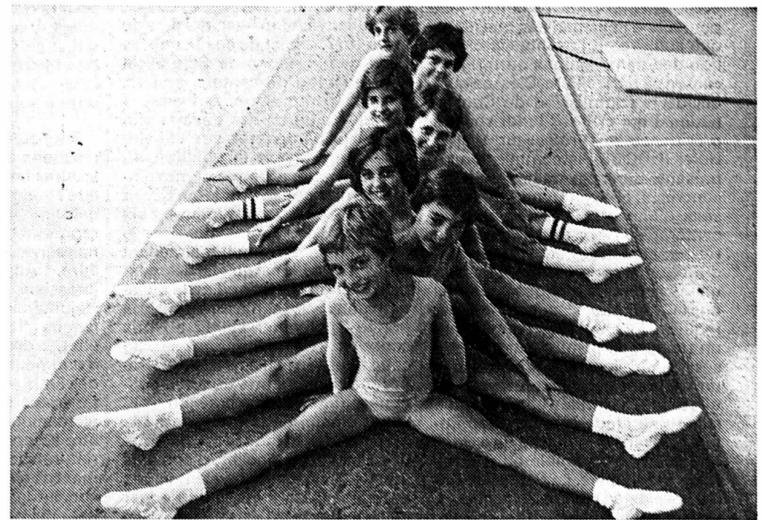
En réalité, J.-C. Bays avait déjà débuté en 1964 avec un groupe de garçons dont sortit un champion suisse junior, Sylvio Locatelli. Il devient, en 1972, entraîneur du cadre national et en 1970, obtient des résultats élogieux avec Monique Bridel et Gisèle Carcani, puis de nombreuses distinctions dont une particulièrement brillante lors de la fête cantonale de Chiasso où trois filles de Boudry sortent les premières.

DE BRILLANTS RÉSULTATS

En 1972, à la fête cantonale neuchâteloise, il place deux filles aux premiers rangs. C'est alors également l'entrée en lice de Brigitte Girardin qui ne tardera pas à progresser de façon réjouissante aux côtés de trois juniors: Fabienne Pizera, Corinne Gerber et Isabelle Perret-Gentil. 1973 est une année de préparation et de transition. Aux championnats romands à Genève, Brigitte décroche la deuxième place et Isabelle la cinquième. 1975, au championnat suisse à Hérissau, c'est un mauvais souvenir pour Brigitte qui manque la première place de 5 centièmes... en élite alors qu'en juniors, Isabelle obtient un élogieux 13^{me} rang.

En 1976, Brigitte est championne suisse et Isabelle obtient un bon classement. C'était à Neuchâtel l'entrée, dans les espoirs, de Valérie Gilléron et Olivia Matile.

1977, la série de succès continue, Boudry sort au premier rang du concours interclubs de Ludwigshafen. En 1978, aux championnats suisses à Wohlen, nouvelle brillante performance des filles, deuxième, Brigitte à un dixième de Romy Kessler, dixième, Marielle Perret. En catégorie juniors, Valérie se classe 7^{me} et Olivia 10^{me}. Au concours de Bregenz, les deux mêmes filles seront Olivia, première et Valérie, troisième. En élite, Marielle Perret sera 6^{me} sur 180 participantes.



On reconnaît Jana Smutny, 9 ans, Gaby Smutny, 11 ans, Anne-France Buschini, 11 ans, Olivia Matile, 13 ans, Valérie Gilléron, 12 ans, Brigitte Girardin, 20 ans, Marielle Perret, 14 ans. (Photo Pierre-W. Henry)

MULTIPLES RENCONTRES

1978 représente une longue série de rencontres internationales et de sélection pour les championnats du monde. Brigitte et Marielle alternent dans les première et deuxième places. Ce sont des rencontres avec la Hongrie, la Norvège, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, les deux Allemagnes, la Pologne, la France, la Chine populaire et Prague. Puis ce sont les championnats du monde de Strasbourg où l'on ne fait pas mauvaise figure. Les jeunes gymnastes de Boudry se sont affirmées de façon réjouissante au niveau international et il convient de leur rendre un hommage mérité, car il s'agit d'une discipline dans laquelle il faut travailler durement pour parvenir à un résultat concret.

Les filles parviennent à remplir toutes les obligations d'entraînement et de déplacement sans pour autant que cela nuise à leurs études ou à leur travail. Mais ce sont des sportives motivées.

UN ESPRIT SAIN

Dans ce monde de la gymnastique, on n'achète pas des vedettes comme de la marchandise et à la surenchère. C'est

encore un monde propre que l'argent ne peut avilir. Ces filles admirables qui ont chaque semaine 32 à 34 heures d'études, plus les devoirs, et qui parviennent encore à faire 16 à 20 heures d'entraînement, c'est extraordinaire. Il nous semble que cela mériterait une aide plus substantielle des autorités, ne serait-ce qu'en leur fournissant un local permanent où elles ne soient pas obligées, à chaque entraînement, de mettre en place un matériel lourd et de le débarrasser ensuite, chaque opération représentant 20 minutes de travail pénible. Un terrain de 1000 m² à disposition pendant cinq ans, pour y dresser une grande tente, ferait l'affaire. Ne peut-on trouver cela?

La société compte 31 filles, 11 membres de comités techniques et administratifs et quatre entraîneurs. Si elle pouvait bénéficier d'une salle permanente, elle aurait déjà abrité des camps nationaux d'entraînement.

En Suisse romande, Genève et Boudry sont les seuls centres importants de la gymnastique artistique. En ce qui concerne Boudry, on peut assurer que la relève s'annonce avec des espoirs dont les qualités s'affirment de plus en plus. Wr

La Société de développement de Boudry: 32 années d'une intense activité...

Créée en 1946 sous l'égide de M. Louis-Eugène Zimmermann qui fut suivi à la présidence, successivement, par MM. Jean Kuffer, Louis Wuttrich et René Favre, c'est avec son président actuel, M. Ernest Düscher, que nous évoquons l'activité de la Société de développement de Boudry. C'est particulièrement sous le règne de M. René Favre que se développa l'Œuvre de la sœur visitante qui venait de se fonder et dont la première infirmière fut sœur Feissli. Puis, M^{me} Lafitte occupa son poste pendant de longues années pour enfin prendre une retraite bien méritée où elle fut encore sur la brèche pour effectuer des remplacements, toujours entourée de l'affection de toute une ville. C'est actuellement M^{me} Biedermann qui occupe ce poste au sein de l'Œuvre présidée maintenant par M. Bétrix.

M. René Favre se voua sans compter à cette œuvre, soucieux de ses intérêts, et fit tout pour que les infirmières bénéficient d'un salaire à la mesure de leurs compétences et de conditions de travail acceptables.

La ville de Boudry a eu une chance peu commune en ayant à disposition une œuvre de la sœur visitante qui eut sans interruption des infirmières qualifiées et dévouées.

LA PLAGE

Mais la Société de développement s'occupe activement de la plage de Boudry, également, qu'elle a aménagée et dotée d'installations d'eau, d'électricité, d'un téléphone, de cabines et locaux sanitaires. Elle a transformé un vieux hangar à bateaux en une buvette prospère de même qu'elle a participé à l'achat d'un radeau en collaboration avec la Société de sauvetage.

Depuis 25 ans, elle organise chaque année une course pour les aînés avec le

concours d'automobilistes bénévoles. Cette année, ils sont allés à Romont et à l'issue d'une magnifique journée un repas en commun fut servi à la salle des spectacles.

La société organise depuis peu la Fête nationale, cérémonie qui se fait avec le concours d'autres sociétés dont la fanfare. La fête de Saint-Nicolas est également préparée par la Société de développement. De belles vasques fleuries témoignent de son intérêt à la décoration florale de la ville; de même, l'installation de bancs publics à plusieurs endroits qui font le bonheur des amateurs de siestes au soleil.

La société a organisé des cours de cuisine, des concours de balcons fleuris avec des prix en espèces et en plantes.

Le chef jardinier de la ville de Neuchâtel fut invité à donner une conférence avec diapositives sur les décorations florales en Suisse et dans le canton. La société participe financièrement au développement du Musée d'Areuse et de la Société des sentiers d'Areuse.

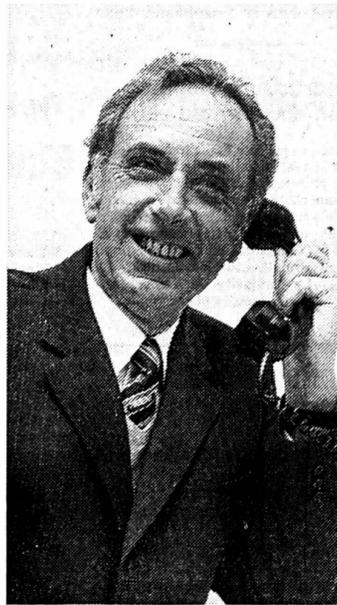
PROMOTION TOURISTIQUE

Son but est aussi de promouvoir le tourisme, mais comme la capacité de nuitées d'hôtel est restreinte à Boudry, il faut chercher à faire découvrir les attraits locaux par un tourisme de passage. Là, on possède des arguments valables pour une propagande effective. Des panneaux touristiques vont être posés aux entrées de la ville et on étudie l'édition d'un dépliant en collaboration avec une ou deux autres communes avoisinantes, ainsi que la mise en vente de cartes postales. C'est également la société qui organise la soirée annuelle de l'Œuvre de la sœur visitante.

Ses ressources: les cotisations des quelque deux cents membres, des dons divers, les ristournes de nuitées d'hôtel, le bénéfice de l'exploitation de la plage. Il convient de citer M^{lle} Hélène Quartier qui, depuis 32 ans, est caissière de la société.

L'AVENIR?

Pour le futur, on envisage une collaboration encore plus étroite avec le Musée d'Areuse, l'achat et la pose de nouveaux bancs publics. Une société de développement peut faire beaucoup pour l'épanouissement d'une ville surtout si elle œuvre en collaboration avec les autorités. Et c'est le cas à Boudry où l'on retrouve également sa présence à «Boudrysia» et dans toutes les manifestations locales. Wr



M. Ernest Düscher, président de la société. (Avipress - J.-P. Baillod)

ski

«Spécial» coupe du monde à Crans-Montana: 79 au départ, 22 classés!

1. Frommelt, 2. Wenzel: doublé historique

Stenmark reprend la tête de la coupe du monde devant Luscher

Fait unique dans l'histoire de la Coupe du monde, le quatrième slalom spécial masculin de la saison, celui du Lauberhorn couru à Crans-Montana sous un soleil radieux, s'est achevé de manière surprenante par un «doublé» des coureurs de la Principauté du Liechtenstein: Paul Frommelt (22 ans) y a en effet récolté son premier succès au sommet, battant de 17 centièmes de seconde seulement son compatriote, le champion du monde du combiné Andreas Wenzel (21 ans).

Grand favori, Ingemar Stenmark, avide de revanche après sa chute de mardi dernier sur cette même piste du Haut-plateau valaisan, a dû se contenter de la troisième place, battu de 86 centièmes de seconde. Le Suédois n'en a pas moins pris la tête du classement de la Coupe du monde: son troisième rang lui a en effet valu de récolter quinze points contre trois seulement à Peter Luscher, l'ancien «leader», qui a pris la huitième place. Stenmark devance désormais le Suisse de trois points.

Une fois de plus, Martial Donnet a été le meilleur représentant helvétique. Devant son public, le Valaisan, vainqueur à Madonna di Campiglio en décembre, réussit même le meilleur temps lors de la première manche, au terme de laquelle il

précédait Paul Frommelt de quatre centièmes de seconde et l'Italien Peter Mally de sept centièmes. Mais dans la deuxième manche, Donnet perdait 1'21 sur Paul Frommelt et il rétrogradait du même coup à la sixième place. Il est tout de même le seul coureur du «Circuit blanc» à avoir terminé les quatre slaloms déjà organisés cette saison parmi les dix premiers!

Peter Luscher pour sa part a été quelque peu désavantagé par son numéro de dossard (3) dans la première manche. Par une température de l'ordre de moins 17 degrés, la piste était glacée et les organisateurs y répandirent du sel après avoir retardé le départ d'une demi-heure. Si bien que les premiers à s'élancer ne savaient plus exactement les conditions qu'ils allaient rencontrer. Ainsi, Christian Neureuther, le vainqueur de mardi dernier, perdit lui aussi beaucoup de terrain sur Donnet dans la première manche (1'13) alors qu'il redressa quelque peu la situation sur le second tracé, à la neige plus douce, ne concédant que cinq centièmes à Paul Frommelt, ce qui devait lui permettre de remonter de la huitième à la cinquième place du classement final.

L'importance du nombre des éliminés de ce slalom spécial illustre assez bien les difficultés rencontrées par les coureurs.

Sur les 79 concurrents au départ, 22 seulement purent être classés. Et dans la première manche, piquetée par Petar Popangelov senior, 47 connurent l'élimination, parmi lesquels l'Autrichien Klaus Heidegger — après avoir réussi le meilleur temps intermédiaire — Petar Popangelov junior et Kral Trojer, le surprenant troisième de mardi dernier.

Des dix Suisses alignés dans cette épreuve, six terminèrent la première

manche, parmi lesquels Peter Aellig. Ce dernier, qui était encore le meilleur représentant helvétique dans la spécialité l'an dernier, n'a toujours pas retrouvé la confiance en ses moyens. Il devait être éliminé dans la deuxième manche d'ailleurs, à l'instar de deux autres de ses coéquipiers. Si bien que, outre Donnet et Luscher, seul le spécialiste de «géant» Jean-Luc Fournier a terminé la course. Mais au vingtième rang.

L'entraînement à Meiringen-Hasliberg Bernadette Zurbriggen en vedette

Bernadette Zurbriggen a tenu la vedette lors de la première journée des entraînements chronométrés de Meiringen-Hasliberg, où sera courue mercredi une descente de Coupe du monde en remplacement de celle de Grindelwald. Particulièrement à l'aise sur la neige fraîche, la Valaisanne a réussi le meilleur temps dans chacune des deux manches: la première fois, elle a précédé Marie-Thérèse Nadig de 1'33, la deuxième fois, Annemarie Moser de 0'39.

RENTRÉE

Sur cette piste où il fallait composer à la fois avec la neige fraîche, le froid, le soleil et quelques courbes difficiles à négocier, Doris de Agostini, dont c'était la rentrée après sa grippe, a paru manquer quelque peu de forces. La surprise a été créée par la spécialiste autrichienne de slalom Lea Soelkner, qui a réussi le sixième meilleur temps de la première manche.

MEILLEURS TEMPS

1^{re} manche: 1. B. Zurbriggen (S) 1'39"25. 2. M.-T. Nadig (S) 1'40"58. 3. H. Flanders (EU) 1'40"64. 4. A. Moser (Aut) 1'40"67. 5. E. Peter (Aut) 1'40"75. 6. L. Soelkner (Aut) 1'41"29. 7. C. Nelson (EU) 1'41"50. 8. M. Bader (RFA) 1'41"52. 9. M. Epple (RFA) 1'41"63. 10. I. Lukasser (Aut) 1'41"71. Puis les autres Suisses: C. Klossner 1'42"36, A. Bischofberger 1'42"39, D. de Agostini 1'42"78, V. Perriaz 1'43"43, G. Infanger 1'43"59, E. Dirren 1'45"22, E. Kaufmann 1'45"62.

2^{me} manche: 1. B. Zurbriggen 1'39"55. 2. A. Moser 1'40"02. 3. M. Epple 1'40"59. 4. M.-T. Nadig 1'40"94. 5. C. Nelson 1'41"22. 6. A. Bischofberger 1'41"25. 7. H. Flanders 1'41"32. 8. I. Lukasser 1'41"41. 9. C. Proell (Aut) 1'41"51. 10. M. Bader 1'41"52. Puis G. Infanger 1'41"89, D. de Agostini 1'41"93, C. Klossner 1'43"31, E. Dirren 1'43"18, V. Perriaz 1'43"50, E. Kaufmann 1'45"75.



PAUL FROMMELT. — La consécration.

(Téléphoto AP)

La grande joie de Paul Frommelt

Paul Frommelt, médaille de bronze de la spécialité aux derniers Championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen, ne cachait pas sa joie d'avoir enfin obtenu la consécration au plus haut niveau. Ces dernières semaines, il avait échoué à trois reprises derrière Stenmark dans un slalom spécial de Coupe du monde. «C'est le Suédois que je craignais le plus au départ de la seconde manche», avouait-il d'ailleurs après sa victoire.

déjà battu de plus d'une seconde sur une seule manche», ajoutait-il.

Martial Donnet, de son côté, était quelque peu déçu d'avoir rétrogradé en sixième position après avoir réussi le meilleur temps de la première manche. «Le premier tracé était très glacé et je m'étais méfié», expliquait-il. «Mais dans la deuxième manche, je ne m'attendais pas à trouver une neige aussi différente. Quand je me suis rendu compte que je n'avais pas assez attaqué sur le haut, je me suis crispé... Mais il reste encore plusieurs slaloms dont un dimanche déjà, à Kitzbuhel».

«J'avais bien 34 centièmes de seconde d'avance sur lui, mais Ingemar m'a

CLASSEMENTS

1. Paul Frommelt (Lie) 105"33 (53"10 + 52"23). 2. Andreas Wenzel (Lie) 105"50 (53"16 + 52"34). 3. Ingemar Stenmark (Su) 106"19 (53"44 + 52"75). 4. Peter Mally (It) 106"39 (53"13 + 53"26). 5. Christian Neureuther (RFA) 106"47 (54"19 + 52"28). 6. Martial Donnet (S) 106"50 (53"06 + 53"44). 7. Anton Steiner (Aut) 106"51 (64"70 + 52"81). 8. Peter Luscher (S) 107"26 (54"38 + 52"88). 9. Phil Mahre (EU) 107"34 (54"15 + 53"19). 10. Hans Enn (Aut) 109"04 (54"28 + 54"66). 11. Wolfram Ortner (Aut) 109"37 (54"83 + 54"54). 12. Bohumir Zeman (Tch) 109"72 (55"59 + 54"13). 13. Philippe Hardy (Fr) 109"88 (55"55 + 54"33). 14. Christian Orlainvis (Aut) 110"18 (56"15 + 54"03). 15. Toshiro Kaiwa (Jap) 111"20 (56"49 + 54"71). 16. Gustavo Thoeni (It) 111"34 (55"73 + 55"61) et Joze Kuralc (You) 111"34 (56"51 + 54"83). 17. Jan Bachleda (Pol) 113"32 (57"23 + 56"09). 18. Alexandre Chirov (URSS) 113"31 (57"08 + 56"23). 19. Jean-Luc Fournier (S) 113"93 (57"18 + 56"75). 20. Miloslav Sochor (Tch)

114"81. 22. Jostein Masdal (No) 116"84. — 79 coureurs au départ, 22 classés.

COUPE DU MONDE

Messieurs: 1. Ingemar Stenmark (Su) 115 points. 2. Peter Luscher (S) 112. 3. Peter Mueller (S) 61 (2 points bifés). 4. Andreas Wenzel (Lie) 61. 5. Ken Rejd (Can) 55. 6. Piero Gros (It) 51. 7. Bojan Krizaj (You) 49. 8. Christian Neureuther (RFA) et Paul Frommelt (Lie) 48. 10. Phil Mahre (EU) 47. 11. Martial Donnet (S) 42 (1). 12. Leonhard Stock (Aut) 40. 13. Herbert Plank (It) 38. 14. Toni Buegerl (S) 36. 15. Leonardo David (It) 34.

Slalom (4 courses): 1. Neureuther et Paul Frommelt 48. 3. Donnet 43. 4. Stenmark 40. 5. Petar Popangelov (Bul) 31. 6. Wenzel 26. 7. Luescher 23. 8. Krizaj et David 19. 10. Piero Gros (It) et Karl Trojer (It) 16.

Par nations: 1. Suisse 499. 2. Autriche 399. 3. Italie 316. 4. RFA 224. 5. Liechtenstein 193. 6. Suède 142. 7. Etats-Unis 136. 8. Canada 119. 9. France 105. 10. Yougoslavie 57.

football

Deux clubs y sont opposés

L'Espagne reste ouverte aux étrangers

Le championnat d'Espagne restera ouvert aux étrangers les prochaines saisons, la seule restriction décidée concerne uniquement le nombre de joueurs naturalisés (Oriundos) par équipe.

Le président de la Fédération espagnole de football M. Pablo Porta qui vient de se réunir avec les présidents des clubs de première division, remettra un dossier dans un délai de trente jours au conseil supérieur du sport sur le maintien de deux joueurs étrangers par équipe, en première et seconde divisions, et deux «oriundos» non retenus dans une sélection de leur pays d'origine avant leur naturalisation espagnole. Une exception concerne les joueurs naturalisés appelés sous le maillot de l'équipe d'Espagne, comme les Argentins Ruben Cano et Juan Carlos Heredia par exemple. A partir du moment où un «oriundo» aura revêtu le maillot de l'équipe d'Espagne, il ne sera plus considéré comme «joueur naturalisé» dans son club.

Ainsi, par exemple, Barcelone pourra la saison prochaine aligner cinq «étrangers»: le Néerlandais Johan Neeskens, l'Autrichien Hans Krankl, qui seront les

deux étrangers, «l'oriundo» brésilien William Silvio Modesto «Bio» marié à une Espagnole, l'Argentin Rafael Zuviria, naturalisé, et l'Argentin Juan Carlos Heredia qui a été sélectionné deux fois en équipe d'Espagne.

Dans un premier temps les dirigeants espagnols voulaient diminuer le nombre d'étrangers dans le football espagnol pour pouvoir dégager plus facilement une élite dans l'optique du «Mundial» 82.

«Kubala a expliqué ses raisons» précise le président Porta, «il ne veut pas beaucoup d'étrangers. Mais il dit également, à juste titre, que Di Stefano et Rial ont appris à jouer à Gento. J'ajoute que Kubala a créé Luis Suarez». Seuls deux clubs espagnols sont opposés à la présence des étrangers, il s'agit de l'Atletico Bilbao et la Real Sociedad de San Sebastian qui tous deux n'emploient que des joueurs basques, entraîneur compris.

Les restrictions vont surtout porter sur la naturalisation de certains «oriundos» qui s'est faite jusqu'à présent sur des bases très souples et a déjà entraîné plusieurs scandales. Ces mesures seront en vigueur vraisemblablement jusqu'à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, date à laquelle la libre circulation des joueurs professionnels devra être une réalité.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 2 des 13/14 janvier 1979:
3 gagnants avec 13 points = Fr. 11.354.—
75 gagnants avec 12 points = Fr. 454.15.
1116 gagnants avec 11 points = Fr. 30.50.
7817 gagnants avec 10 points = Fr. 4.35.

Toto-X

Liste des gagnants du concours numéro 2 des 13/14 janvier 79:
1 gagnant avec 6 numéros à Fr. 531.80.
4 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire à Fr. 2215.85.
167 gagnants avec 5 numéros à Fr. 185.75.
5595 gagnants avec 4 numéros à Fr. 5.55.
34.765 gagnants avec 3 numéros à Fr. 1.55.

Ski-Toto

La liste des gagnants du concours numéro 4 du 14 janvier 79:
1 gagnant avec 5 numéros à Fr. 31.925.40.
3 gagnants avec 4 numéros à Fr. 3547.25.
39 gagnants avec 3 numéros à Fr. 272.85.

automobilisme

SUTE Monte-Carlo

Parmi eux, quelques vieux habitués, comme Patrick Lier, François Perret, Michel Scemama et Claude Haldi, mais aussi des équipages qui se lancent pour la première fois dans la course, tels que Christian Blanc et son équipier Georges Bubloz.

Claude Haldi, qui pilotera la plus puissante des voitures engagées (une «Porsche Turbo» préparée par Guido Habertur), bénéficiera d'une assistance comparable à celle dont jouissent les pilotes d'usine.

Le 19 janvier, veille du départ, la Municipalité de Lausanne donnera une réception en l'honneur des équipages du rallye de Monte-Carlo partant de la capitale vaudoise. A cette occasion, le prix 1978 de la commission sportive de la section vaudoise de l'Automobile-club de Suisse (qui organise ce départ de Lausanne) sera remis à M. Claude Jeanneret, pour ses mérites sportifs.

Voici la composition détaillée des dix équipes suisses: Il s'agit de Patrick Lier/Michel Duvaud (Fiat Ritmo), Claude Haldi/Bernard Sandoz (Porsche Carrera), Michel Scemama/Werner Schmid (Opel Kadett GTE), Patrick Meschia/Éric Perrin (Fiat Ritmo), François Perret/Willy Bregnard (Opel Kadett GTE), Jean-Claude Waelti/Alphonse Kiltchennann (Alfa Romeo), Christian Blanc/Georges Bubloz (Opel Kadett GTE), Gérard Stierli/Jean-Pierre Fratini (VW Scirocco), Philippe Jeanneret/Michel Rothlisberger (Simca Rallye), Oswald Schumann/Jean-Claude Schertenleib (Simca Rallye). En outre, 12 équipages français, un Hollandais, un Allemand et un Japonais ont également choisi de partir de Lausanne.

hockey sur glace

Le point en championnat suisse de ligue nationale

Ligue B: Zoug décroché — Langenthal revient?

Zoug battu aux Vernets, Langenthal vainqueur de Lugano à «La Resega», Neuchâtel rentré avec l'essentiel de Sion: telles furent les lignes de force de la 21^{me} soirée du Championnat suisse de ligue B. A ajouter, peut-être la victoire de Villars sur Fribourg (7-5) après que l'équipe vaudoise eut été menée 3 à 0 au terme du premier tiers-temps! Pour le reste, la soirée fut conforme à la logique, Fleurier, notamment, pliant devant le «leader» Davos.

Ainsi aux Vernets, Genève Servette a signé son huitième succès de la saison sur dix rencontres à domicile. Seuls Ambri Piotta et Zurich sont parvenus à la mater. Cette victoire des Genevois ne fait pas l'affaire de Zoug désormais distancé, quatre longueurs le séparant de Davos son adversaire de l'ultime soirée de

championnat dans six semaines. Il est vrai qu'au cœur de la cité de Calvin l'équipe de Robertson jouait sans son gardien titulaire Jorns, grippé. Toutefois, le remplaçant Grieder ne peut être rendu responsable de ce faux pas: samedi, Zoug a manqué d'esprit offensif, spéculant sur une défense de zone et pratiquant le contré. Or, la tactique de Robertson se lézarda dès la deuxième période devant le constant «forechecking» des Genevois, devant leur ardeur et leur esprit offensif.

Pendant ce temps, Davos remettait au lendemain (dimanche) ce qu'il pouvait faire la veille: battre Fleurier. Il le fit sans Cadieux blessé contre Rapperswil. Or, le Canadien (avant-bras cassé) espère tenir son poste dès samedi — ce soir ce sera lâche — grâce à une protection spéciale. L'essai sera-t-il concluant face à

Langenthal à trois semaines de recevoir Villars? Ce dernier a préservé son invincibilité à domicile cette saison après avoir balbutié l'espace de la première période contre Fribourg. Par la suite, Boucher et Jean-Luc Croci-Torti, tout comme leurs partenaires, retrouvèrent leurs esprits, renversèrent la marque, assommèrent même le néo-promu au deuxième tiers-temps (6-1). En même temps, Boucher consolida sa place de meilleur compteur de la division en marquant quatre buts et obtenant un assist.

Le second exploit du week-end fut réalisé à Lugano où Langenthal a su tirer parti du désarroi de l'équipe tessinoise quatre jours après son échec d'Ambri. Écarté de la course à la promotion, Lugano n'a plus rien à attendre de ce championnat. Même privé de Koleff (blessé) il

possède suffisamment d'arguments pour tenir en respect les mal nantis de la ligue B. Mais, à «La Resega» — il ne s'est jamais senti à l'aise cette saison — les hommes de Jiri Kren «marchent au moral». Ce dernier a disparu en même temps que les derniers espoirs...

Ainsi, Langenthal a réussi une excellente opération. Dès lors il lui suffira peut-être de battre Fleurier et Neuchâtel — tous deux passeront par la Haute-Aargovie dans un proche avenir — pour assurer son avenir; un Fleurier attendant le retour de son gardien titulaire Jeanrenaud, blessé; un Neuchâtel rentré de Sion avec la victoire — elle suffisait à son bonheur samedi!

Sans se décanter véritablement, la situation prend tournure tant en tête du classement qu'en queue: Davos fait de plus en plus figure de candidat à la promotion, mais il doit encore écartier Villars de sa route; Langenthal semble s'acheminer gentiment vers le salut tout comme Neuchâtel pour avoir su, après la pause des fêtes, s'octroyer de précieux points alors que Fleurier traverse une passe difficile... Se retrouvera-t-il samedi soir à Viège? Une fois encore l'équipe valaisanne a soumis ses «supporters» à rude épreuve: tenue en échec par Dubendorf (4-4) elle a marqué deux buts dans l'ultime minute (Peltonen et Zehausen) obtenant du même coup la victoire. A ce jeu, elle a décroché quatre points cette saison. Et son avance sur le quatorzième fermant la marche est de... cinq longueurs! La différence, quoi.

P.-H. BONVIN

Ligue A: soirée décisive pour Lausanne?

Bienne est rejoint. Le champion sortant, qui, à un certain moment, semblait s'envelopper sans grands problèmes vers un nouveau titre, devra donc cravacher ferme s'il entend conserver son bien. Il devra notamment, désormais, compter avec Langnau qui est allé le «mettre au pas» dans son stade de glace. L'équipe de l'Emmental, qui n'a plus qu'un point de retard, aujourd'hui, sur Bienne et Berne, qui se partagent la première place, se présente, en effet, comme un très sérieux candidat à la couronne. A l'heure actuelle, l'équipe de Stroemberg semble même être la mieux à même d'enlever le titre, tant sa cohésion, sa fraîcheur et sa puissance font impression. Mais il reste neuf matches à jouer et il est encore trop tôt pour se prononcer d'une façon catégorique. Disons que Langnau jouit présentement d'un préjugé favorable.

Berne est également l'un des grands bénéficiaires de la 18^{me} journée. C'est toutefois sans convaincre totalement qu'il est venu à bout de Sierre, battu par un seul but d'écart à l'Allmend. Un rien peut faire chanceler l'équipe de la capitale dont l'unité a décidé de la peine à se faire. Cependant, elle est toujours présente et sa bonne situation peut lui donner l'once de moral de nature à lui faire retrouver totalement ses esprits.

Qualités suffisantes

La Chaux-de-Fonds, elle, s'est ressaisie à temps pour pouvoir continuer de jouer un rôle en vue. Si ses chances de devenir championne restent minces, ses qualités

sont suffisamment affirmées pour lui permettre de tenir un rôle encore bien en vue et, qui sait, de terminer dans le trio de tête, ce qui serait déjà beau! Au détriment de qui? de Bienne? Nous en saurons déjà un peu plus long ce soir, au terme de la rencontre qui doit justement opposer ces deux équipes, aux Mélézes.

SIERRE MAL EN POINT

Tandis que la situation se complique de plus en plus en tête de classement, elle tend à se clarifier en queue. Malgré ses efforts, Sierre n'a pu éviter la défaite face à Berne. Heureusement pour lui, Arosa a également perdu, si bien que l'écart entre ces deux équipes reste de trois points: un handicap déjà impressionnant mais pas insurmontable. Lausanne, par contre, peut avoir le sourire: il est déjà presque hors de cause. Mieux: en continuant de se battre avec la même verve, il peut espérer terminer au cinquième rang, ce qui serait remarquable. Mais enfin, pour le moment... il doit encore songer à glaner les quelques points nécessaires à son salut.

RENCONTRE CAPITALE

Aujourd'hui, tandis que les clubs de ligue B seront au repos, la ligue A vivra une importante soirée, les pôles se trouvant à La Chaux-de-Fonds (contre Bienne) et Sierre (il attend Lausanne).

Pour une fois, commençons par la fin, une partie capitale se jouant à Sierre. Capitale pour Lausanne, en tout cas, car, en rentrant victorieuse du Valais, l'équipe de Vincent aurait son billet de membre de

La Chaux-de-Fonds rêve de revanche

Bienne vient de perdre chez lui contre le surprenant Langnau! La Chaux-de-Fonds, de son côté, a battu Arosa. Voilà une situation qui nous vaudra un derby horloger placé dans l'incertitude. Lors de la même affiche, le 5 décembre, les Seelands avaient pris le dessus contre le cours du jeu. Aussi ce soir, les Montagnards entendent battre le champion en tête, histoire de venir jouer les troubles fêtes en tête de ce championnat placé sous le signe de l'ours bernois.

Après la partie de samedi, le moral était au beau fixe dans le vestiaire chaud-fonnier. On se félicitait, en soulignant la parfaite tenue d'ensemble lors du deuxième tiers-temps. Durant vingt minutes, ce fut un festival et l'on nous assura qu'il en ira de même contre Bienne,

RUDE PROGRAMME

Pour les Grisons aussi, le proche avenir s'annonce plutôt sombre. Sachez qu'après son passage à Langnau, Arosa devra encore aller à Bienne avant de recevoir Berne, seul le passage de Sierre dans les Grisons (le 20 janvier) venant adoucir quelque peu son programme. La formation de Lija risque donc de rester encore un certain temps dans sa peu enviable situation. A moins qu'elle cause une surprise dans la patinoire de l'Ilfis, ce qui paraît toutefois bien difficile à réaliser, compte tenu de la bonne forme actuelle de Langnau.

En tête du groupe, le passage de Bienne aux Mélézes constituera donc l'événement de la soirée. Ce nouveau derby horloger promet d'être particulièrement serré, Bienne n'étant plus trop sûr de son affaire. En se lançant carrément à l'assaut du but d'Anken dès les premières minutes, les hommes de Cusson ont des chances d'enregistrer leur premier succès de la saison face à cet adversaire. Grisante perspective pour les Neuchâtelois, que celle d'un exploit qui, a priori, semble être à leur mesure. Après tout, il n'y a que... 4 points entre les deux équipes. Elles se valent pratiquement, sur le plan défensif en tout cas.

BERNE MENACÉ

Berne aura une tâche tout aussi ardue que le champion. L'équipe de la capitale ne doit, en tout cas, pas entrevoir de gâté de cœur son déplacement à Kloten. Cette saison, Berne n'a encore récolté qu'un point devant les «Aviateurs». Kloten devant effacer ses défaites d'Arosa et de Lausanne, l'écueil sera sérieux pour les Bernois! Chez lui, Kloten est capable de mettre au pas n'importe qui. Berne le sait et saura peut-être se contenter d'un partage... F. P.

LIGUE A

1. Berne	18	11	3	4	87	55	25
2. Bienne	18	12	1	5	96	64	25
3. Langnau	18	12	0	6	70	65	24
4. Ch.-de-Fds	18	10	1	7	73	70	21
5. Kloten	18	7	2	9	81	71	16
6. Lausanne	18	7	1	10	68	94	14
7. Arosa	18	5	1	12	65	84	11
8. Sierre	18	3	2	13	58	95	8

Ce soir: La Chaux-de-Fonds - Bienne (2-10 2-3), Langnau - Arosa (5-9 6-4), Kloten - Berne (2-2 3-2), Sierre - Lausanne (4-3 1-4).

Samedi: Lausanne - Langnau (1-3 3-7), Kloten - Bienne (3-5 3-3), Berne - La Chaux-de-Fonds (5-2 3-3), Arosa - Sierre (3-3 6-3).

LIGUE B

1. Davos	21	18	1	2	144	44	37
2. Villars	21	17	1	3	148	76	35
3. Zoug	21	16	1	4	115	58	33
4. Lugano	21	14	2	5	118	73	30
5. CP Zurich	21	13	2	6	152	86	28
6. Fribourg	21	11	1	9	100	85	23
7. Olten	21	10	3	8	99	91	23
8. GE-Serv.	21	11	1	9	118	117	23
9. Am. Piot.	21	10	2	9	105	105	22
10. Dubendorf	21	8	3	10	83	95	19
11. Rapp./Jona	21	8	0	13	111	106	16
12. Viège	21	5	6	10	86	120	16
13. Neuchâtel	21	5	1	15	52	124	11
14. Langenthal	21	4	2	15	77	117	10
15. Fleurier	21	3	2	16	78	167	8
16. Sion	21	1	0	20	50	172	2

Ce soir: relâche.
Samedi: Ambri Piotta - Sion (9-2), Zurich - Olten (9-4), Fribourg - Rapperswil (4-6), GE Servette - Lugano (4-6), Dubendorf - Villars (3-9), Langenthal - Davos (1-9), Neuchâtel - Zoug (2-5), Viège - Fleurier (2-2).

MESDAMES, DU NOUVEAU CHEZ YVO-MODE

DES VENTES SPÉCIALES à des prix jamais vus

Oui toute l'année nous avons des mini-prix et maintenant nous vous offrons encore de 20 à 40% de rabais sur toutes les marchandises, du 15 janvier au 3 février.

YVO-MODE Ch. Guillaume 16 - Serre 11, 2^{me} rue derrière l'Impartial, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 10 27. Y. Thommen.

Un petit aperçu de nos prix:
 Robes de Fr. 39.— à Fr. 130.— les plus chics
 2 pièces de Fr. 98.— à Fr. 110.—
 Cabans de Fr. 80.— à Fr. 160.—
 Pantalons de Fr. 20.— à Fr. 55.—
 Manteaux de pluie chauds toutes dernières nouveautés de Fr. 150.— à Fr. 160.—
 Pulls - Jaquettes - Blouses, etc.
 Il reste une quantité de petites et grandes tailles jusqu'au 52.

Ces prix cadeaux vous sont offerts en perspective de la remise de commerce. Comme bien des clientes sont déjà au courant, je remets mon commerce à ma vendeuse Madame Ramseyer, qui se fera un plaisir de vous recevoir comme toujours avec amabilité. Je tiens à remercier ma fidèle clientèle pour sa gentillesse et j'espère que cette amitié restera la même avec Madame Ramseyer. Le magasin sera fermé dès le 5 février pour inventaire et rénovation. Un avis paraîtra dans le journal pour vous annoncer la réouverture. Ouverture du magasin du mardi au vendredi: 9 h - 12 h 14 h - 18 h 30 • Samedi 8 h 30 - 12 h 14 h - 16 h. Vente autorisée par la Préfecture.

PRIX

encore plus

écrasés

sur tous les vêtements d'hiver

Pour DAMES

- pantalons ski laine-hélanca 69.—
- manteaux laine 79.—/89.—/98.—
- ACTION spéciale sur les anoraks ensembles ski, combinaisons en T. 38 dès 29.—/39.— etc.
- Capes
- Cabans
- Duffel-coats
- Jupes
- Robes
- Pantalons etc. etc. etc.

Pour MESSIEURS

- pantalons ski laine-hélanca 79.—/89.—
- Anoraks
- Pantalons ville

Pour ENFANTS

- pantalons ski laine-hélanca T. 6 à 16 ans
- Dès 29.—

+ très grand choix en coupons tissus et fournitures.

LE DÉPLACEMENT EST VRAIMENT PAYANT: 124027-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

LIQUIDATION-GENERALE VÊTEMENTS
 VENTE DIRECTE DE FABRIQUE DUMAS+EGLOFF SA 1618 CHÂTEL-ST-DENIS / FR
 Mardi au samedi de 9 h. à 18 h. 30
 Samedi fermeture à 17 h.
 Lundi fermé
 Prêt à porter dames, messieurs, enfants à des PRIX INCROYABLEMENT BAS



NEUCHÂTEL Temple-Neuf 4

(vente autorisée du 15 janvier au 3 février)

Nous soldons un grand nombre de

VERRES À LIQUEUR

VERRES À PORTO

en cristal uni ou taillé

à Fr. 2.— le verre.

124051-A



124026-A

Offres d'emplois

Employée de maison

est demandée pour entrée immédiate.

Tél. 31 33 21.

123752-O

Machine à laver

Linge-vaisselle Petits défauts d'email

Rabais Crédit

Réparations toutes marques

TECHMA Tél. (038) 31 11 93 123629-A

Urgent

COIFFEUSE

pour remplacement partiel ou complet.

Tél. 25 55 00.

121363-O

AIDE DE BUREAU

pour notre bureau technique et de recherches. Entrée immédiate ou à convenir.

SESTODE S.A. Evole 8a, 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 94 94.

121339-O

un ouvrier menuisier

pour la pose ou l'atelier. Travail varié.

Pour tous renseignements: Menuiserie Stucki 1787 Môtier-Vully, tél. (037) 71 17 69.

121607-O

CHAUFFEUR

pour camion de chantier.

MATTHEY TRANSPORT S.A. Tél. 25 93 22.

121621-O

Hôtel-restaurant des Bateaux, Concise, tél. (024) 73 12 03, cherche

SERVEUR ou SERVEUSE

connaissant les 2 services. Entrée dès le 20 février ou à convenir.

124036-O

MARET S.A., 2014 BÔLE

fabrication de petites pièces de précision en corindon synthétique, alumine frittée, et métaux divers, cherche pour entrée immédiate

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française, ayant quelques années d'expérience et capable de correspondre dans les langues allemande et anglaise.

Nous offrons un travail intéressant et varié avec salaire correspondant au poste. Horaire variable.

Faire offres détaillées: tél. (038) 42 52 52.

124057-O



VERNIS CLAESENS SA

fabricant et distributeur de couleurs et vernis cherche un

REPRÉSENTANT EN PEINTURE

pour visiter les entreprises de peinture des cantons de NEUCHÂTEL et JURA.

Nous demandons:

- un professionnel peintre en bâtiment ou une personne pouvant faire état de connaissances suffisantes dans cette branche
- langue maternelle française
- habitant Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds
- âge idéal: 30-40 ans
- être en possession d'un permis de conduire A
- être libre immédiatement ou à convenir.

Nous offrons:

- une formation continue dans la vente
- une formation technique appropriée
- une voiture
- un salaire mensuel fixe, plus intéressement
- les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Si vous correspondez au profil du candidat que nous cherchons, alors adressez-nous votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae avec photo à: VERNIS CLAESENS S.A., route du Silo 6, 1020 Renens.

123487-O



Dessous et mode pour les loisirs

Nous cherchons pour notre magasin à La Chaux-de-Fonds une

VENDEUSE CAPABLE

aimant son métier. Notre nouvelle collaboratrice doit avoir de l'initiative, connaître la branche textile à fond et aimer le contact avec une clientèle exigeante. Si, en plus, elle a des connaissances d'allemand, elle est notre nouvelle collaboratrice!

Téléphonez-nous, c'est avec plaisir que nous conviendrons d'un rendez-vous, pour vous en dire davantage.

BELDONA, Madame A. Baudat, av. Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 37 37.

123928-O

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Médecin-dentiste à Yverdon cherche une

aide en médecine dentaire

diplômée.

Ecrire sous chiffres 22-970006-126 avec curriculum vitae, certificats et références, à Publicitas, 1401 Yverdon.

124035-O

GARAGE DES FALAISES S.A. NEUCHÂTEL agent MERCEDES-BENZ et RENAULT

cherche

MÉCANICIENS QUALIFIÉS

Tél. (038) 25 02 72 pour prendre rendez-vous.

124008-A

La République et Canton du Jura met au concours les emplois suivants:

COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE ET DE LA GENDARMERIE CANTONALE

Mission: assurer la sécurité publique et le maintien de l'ordre par les mesures d'information et de dissuasion, de contrôle du respect des lois, de recherche des contrevenants, d'exécution des mandats des autorités judiciaires et administratives; gérer le personnel de la Police cantonale; élaborer la législation relative à la police.

Rattachement au chef du Département des Finances et de la Police. Orientation et contrôle d'un effectif important réparti dans les services généraux, la brigade routière, la police de sûreté ainsi que les gendarmeries.

Exigences: universitaire, si possible juriste. Expérience et compétence en matière de gestion et d'organisation. Aptitudes au commandement. Traitement: conforme à l'échelle de la fonction publique. Lieu de travail: Delémont.

CHEF DU BUREAU DES PERSONNES MORALES ET DES AUTRES IMPÔTS

Mission: assurer une taxation des personnes morales et des autres impôts conforme à la législation fiscale; gérer le personnel du bureau; lutter contre la fraude fiscale.

Rattachement au chef du Service des Contributions. Orientation et contrôle des 11 fonctionnaires du bureau.

Exigences: expert en fiscalité. Sens de la gestion. Aptitudes au commandement. Traitement: selon échelle de la fonction publique. Lieu de travail: Les Breuleux.

Les postulants sont à adresser à la Chancellerie de la République et Canton du Jura, 2800 Delémont, jusqu'au 25 janvier 1979, avec la mention « Postulation ».

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA Le chancelier: Joseph Boinay 123927-O

TRIBUNE DE GENÈVE

42, rue du Stand 1211 GENÈVE

Pour compléter notre équipe chargée d'assurer l'entretien de nos machines d'imprimerie et principalement de notre rotative offset, nous avons besoin d'un

mécanicien de précision

rompu aux techniques modernes d'intervention, pouvant justifier si possible d'une activité similaire dans les arts graphiques.

Nous souhaitons engager un homme jeune, âgé de 28 à 36 ans, possédant un esprit ouvert aux idées nouvelles et apte à comprendre les problèmes posés par un matériel de haute technicité.

Du fait des horaires irréguliers qu'il sera appelé à effectuer, nous donnerons la préférence à un candidat habitant Genève ou les environs immédiats et disposant d'un poste téléphonique à son domicile.

Les personnes répondant aux conditions fixées voudront bien adresser rapidement à notre chef du personnel une lettre de candidature manuscrite mentionnant les prétentions de salaire et accompagnée d'un curriculum vitae.

124097-O



TIRAGE 20 JANVIER 123929-A

NETTOYAGE A SEC

vitasec

PROFITEZ...

3 pour 2

entre la Place Pury et le marché

vitasec

c'est pratique ... et plus sûr!

123532-A

Nous cherchons personnel pour deux journées par semaine, secteur alimentation. Entrée immédiate. Tél. (038) 24 01 60. 121602-O

Restaurateur en Suisse allemande cherche jeune fille pour aider à la cuisine et buffet. Nourrie et logée. Bonnes rétributions. Tél. (062) 76 16 26. 121354-O

On cherche serveuse Débutante acceptée. Nourrie, logée.

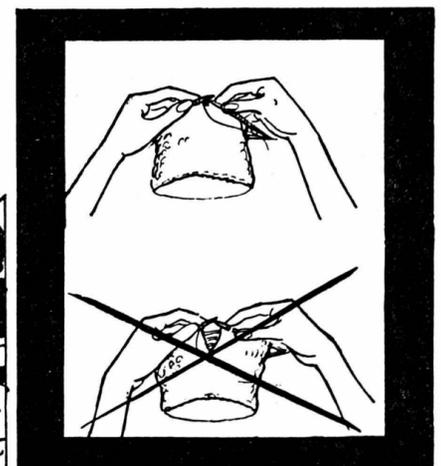
Café de la Couronne, 1462 Yvonand. Tél. (024) 31 11 70. 124034-O

LE TRICOT / Tricoter en rond 66

POUR TRICOTER EN ROND, ON PREND UN JEU DE 4 AIGUILLES SANS BOUT. ON RÉPARTIT UN QUART DES MAILLES SUR CHAQUE AIGUILLE. ON TRICOTE ALORS AVEC LA CINQUIÈME AIGUILLE...



... EN TOURNANT TOUJOURS DANS LE MÊME SENS, ON FAIT ATTENTION À BIEN TENDRE LE FIL QUAND ON PASSE D'UNE AIGUILLE À L'AUTRE. ON PEUT AUSSI PRENDRE UNE AIGUILLE CIRCULAIRE.



(A suivre)

Collection VIDU / O Chancellerie 1977

tennis

«Masters»: le vétéran noir fait vaciller le jeune prodige

Plus difficile que prévu pour McEnroe face à Ashe

Le jeune Américain John McEnroe, 19 ans, la nouvelle vedette du tennis mondial, a remporté son premier titre prestigieux, le «Masters», tournoi final du Grand prix, en battant en finale son compatriote, le vétéran de couleur, Arthur Ashe 6-7 6-3 7-5.

Le match, doté d'un premier prix de 100.000 dollars, a été acharné, palpitant et indécis jusqu'à la dernière minute. Mené par 4-1 dans le troisième set décisif, McEnroe remonta à 4-4, sauva deux balles de match dans le neuvième jeu (5-4) pour enlever les deux suivants et arracher la victoire.

Ashe, 35 ans, brillant au service, très agressif, contrant les montées au filet de son adversaire par des lobs efficaces, n'a fait aucun cadeau à McEnroe, de seize ans son cadet. Il a également sauvé deux balles de match dans le dernier jeu (6-5) pour s'incliner sur «service-canon» du jeune New-Yorkais.

DÉJÀ 120.000 DOLLARS

Dans ce tournoi, McEnroe avait triomphé pour la première fois de sa carrière, de Jimmy Connors dans un match écourté par une ampoule au pied du champion de l'«open» des Etats-Unis. Il avait remporté, avec Peter Fleming, la finale du double, empochant le chèque le plus important de sa carrière: 120.000 dollars.

En six mois de tennis chez les professionnels, l'ancien étudiant de l'Université de Stanford (Californie) s'est hissé au tout premier rang mondial et a gagné près d'un demi million de dollars!

Pourtant, au «Madison Square Garden» de New-York, face à un Arthur Ashe déchainé malgré ses 35 ans, McEnroe a froissé la défaite. Dans le troisième set décisif, il a dû gagner six des 7 derniers jeux et sauver deux balles de match pour arracher la victoire et le premier prix.

«Je pensais que ce serait un match facile», a-t-il avoué. «Je savais qu'Ashe était un grand joueur, mais j'avais espéré qu'il ne le prouverait pas aujourd'hui.»

Le joueur de couleur avait tiré la leçon de sa défaite contre McEnroe (6-3 6-1), qu'il avait rencontré pour la première fois mercredi; il contra le jeu à la volée de son adversaire par des lobs et retourna brillamment ses services. Moins impétueux que le jeune New-Yorkais, il utilisa au mieux la puissance de son service, réussissant neuf «aces» contre cinq doubles-fautes, alors que McEnroe commit sept doubles-fautes sur sa deuxième balle (pour 7 aces).

Ashe enleva ainsi la première manche après avoir sauvé 4 balles de set sur trois doubles-fautes de McEnroe et gagna le «tie-break» par 7 points à 5. Dans le deuxième set, McEnroe dut conserver son service, deux fois même sur jeu blanc. Dans le troisième, mené 4-1, il réussit à retourner la situation, s'appliquant davantage sur son service et ses volées au filet qui firent mouche. Sa farouche détermination, sa jeunesse, finalement, l'emportèrent en dépit d'une foule (17.000 spectateurs) qui ne cacha pas sa sympathie pour «Artie», le vétéran.

SE COALISER...

Déçu après avoir été battu si près du but, Ashe ne put s'empêcher de dire: «Si McEnroe continue à gagner de la sorte, tous les joueurs devront se coaliser afin de trouver les moyens de le battre.»

Le match pour la troisième place, entre les deux Américains Brian Gottfried et Eddie Dibbs, s'est achevé par la victoire du joueur de Fort Lauderdale (Floride), qui s'est imposé par 6-4 7-6.

Cette troisième place a rapporté 40.000 dollars à Gottfried, tandis que Dibbs a empoché 32.000 dollars. Eddie Dibbs avait été déclaré vainqueur du Grand prix 1978 après l'élimination de Jimmy Connors et Bjorn Borg non éligibles pour n'avoir pas pris part au nombre requis de vingt tournois.

LES RÉSULTATS

Finale 1 et 2^{èmes} places: John McEnroe (EU) bat Arthur Ashe (EU) 6-7 6-3 7-5. Finale 3 et 4^{èmes} places: Brian Gottfried (EU) bat Eddie Dibbs (EU) 6-4 7-6.

La Suisse battue en Coupe du roi

La troisième rencontre de l'équipe suisse en Coupe du roi s'est soldée par une nette défaite. En effet, Heinz Gunthardt, Roland Stadler et Serge Gramigna se sont inclinés face à l'URSS par 3 à 0, à Moscou, dans leur troisième rencontre de cette compétition. Ainsi, après leur victoire sur Monaco, et leur double défaite contre la Norvège et l'URSS, leur chance de se classer en tête de leur groupe est quasiment devenue impossible.

Dans le premier simple, le numéro un helvétique, Heinz Gunthardt, a subi la loi du meilleur Soviétique, Alexandre Metrevelli, sur le résultat de 4-6 3-6. Dans le second, Roland Stadler a opposé un plus de résistance à Wadim Borisov, mais sans toutefois l'inquiéter (5-7 5-7). Seul le double aura permis aux Suisses d'enlever un set avant de capituler définitivement par 4-6 7-5 6-2.

LES RÉSULTATS

2^{ème} division, groupe B: URSS - Suisse 3-0. - Wadim Borisov (URSS) bat Roland Stadler (S) 7-5 7-5; Alexandre Metrevelli (URSS) bat Heinz Gunthardt (S) 6-4 6-3; Metrevelli/Borisov battent Heinz Gunthardt/Serge Gramigna 4-6 7-5 6-2.

boxe

Un nouveau champion du monde

Le Portoricain Wilfredo Benitez est devenu champion du monde des poids welters (version WBC) en battant l'Américain d'origine mexicaine Carlos Palomino, aux points, à San Juan de Porto-Rico.

automobilisme

«Elf» lâche «Tyrrell»

Compte tenu de la situation économique du raffinage et de la distribution des produits pétroliers, «Elf» a décidé de ne pas renouveler le contrat qui la liait à l'écurie de Ken Tyrrell et qui lui a valu trois championnats du monde de formule 1, plus de trente victoires en grands prix et des retombées mondiales. L'effort d'«Elf» va se concentrer essentiellement sur son association avec la régie Renault.

escrime

Premier brassard de l'année à l'épée Retour en forme de J. de Montmollin

Jeudi dernier, à la Salle d'armes de Neuchâtel, douze tireurs se sont réunis pour se disputer le premier brassard à l'épée de l'année.

Cette épreuve, organisée comme d'habitude par Maître Benoit, a permis à J. de Montmollin de remporter une brillante victoire, après s'être défait de tous ses adversaires avec une aisance qu'on ne lui connaissait plus depuis bientôt un an. Derrière lui, Gary Wagner obtient une excellente 2^{ème} place qui confirme ses progrès mérités et qui lui permet, en outre, de s'insérer dans le groupe de tête formé, depuis trop longtemps peut-être, par les mêmes épéistes. Ces deux résultats annoncent un concours plus ouvert que le précédent, nettement dominé par Michel Wittwer.

Ce dernier aurait certes pu, jeudi soir, prétendre une nouvelle fois à la victoire, s'il n'avait connu quelques étonnants passages à vide au cours de l'épreuve, s'inclinant à plusieurs reprises devant des adversaires qu'il a l'habitude de surclasser.

Juniors suisses à Londres

Tout comme dans le tournoi juniors par équipes de Londres, où la Suisse n'a obtenu qu'une seule victoire, se classant 6^{ème} sur 7 nations, les juniors helvétiques ont connu pareille mésaventure dans l'épreuve individuelle. Sur 70 participants, Stefan Eckhart a été le meilleur représentant suisse avec la 17^{ème} place devant Martin Stricker, 20^{ème}. C'est le Français Jean-François Plantet qui a remporté le tournoi, précédant l'Allemand de l'Ouest Roland Baska.



JUSTE ASSEZ. - Le bras du jeune MacEnroe a été juste assez long pour lui permettre de battre le valeureux Arthur Ashe! (Téléphoto AP)

patinage de vitesse

Roger Berclaz bat Krienbuhl

Surprenant champion suisse

L'étudiant zuricois Roger Berclaz (22 ans) a créé la surprise des championnats suisses du grand combiné, à Davos: en s'imposant sur 500 et 1500 mètres, il a, en effet, privé le vétéran Franz Krienbuhl (49 ans) de son onzième titre et succède, au

palmarès, à Walter Birk, absent de ces joutes nationales. Chez les dames, Silvia Brunner, de son côté, a fêté son troisième succès. Mais la meilleure performance est à mettre à l'actif de Dolores Lier, qui a amélioré son record de Suisse du 3000 mètres de

douze centièmes de seconde, le portant à 4'51"98.

Ainsi, Roger Berclaz représentera-t-il la Suisse aux championnats d'Europe à La Haye, Dolores Lier aux championnats du monde, à Deventer. Le Zuricois, déjà en tête samedi, a su conserver assez de résistance nerveuse dans la course décisive de dimanche, le 1500 mètres. Quant à Krienbuhl, un succès avec un écart supérieur à 20 secondes dans le 10.000 mètres ne lui a pas suffi pour redresser la situation. Quant à Silvia Brunner, avec 185,755 points, elle n'a pas approché son record mais il faut dire qu'elle souffrait d'une légère bronchite.

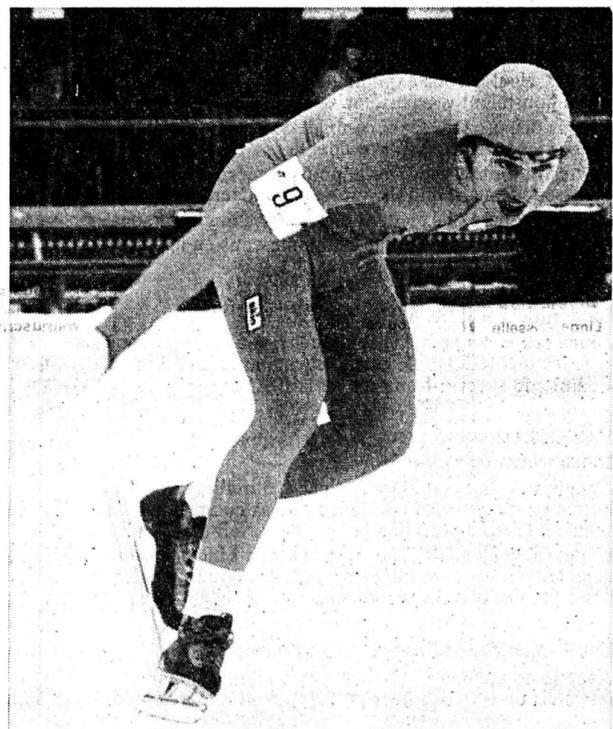
LES RÉSULTATS

Messieurs: 1. Roger Berclaz (Zurich) 184,620 p.; 2. Franz Krienbuhl (Zurich) 185,060; 3. Christoph Neidhart (Bâle) 189,640; 4. Emanuel Gauthier (Bâle) 191,564; 5. Peter Reimann (Zurich) 193,143; 6. Martin Kalt (Zurich).

Dames: 1. Silvia Brunner (Davos) 185,755 p.; 2. Dolores Lier (Davos) 186,620; 3. Fraenzi Waldenmaier (Bâle) 212,930.

Epreuves internationales. - Petit combiné: 1. Colin Coates (Aus) 170,956 p.; 2. Bernhine Mayer (RFA) 178,246; 3. Orjan Sandler (Su) 178,410; 4. Lars Landin (Su) 180,137; 5. Stephan Schnurrenberger (RFA) 182,683; 6. Knut Stroemsoe (Su) 184,729. - 1500 m: 1. Coates 2'03"14; 2. Landin 2'06"56; 3. Mayer 2'07"59. - 5000 m: 1. Coates 7'24"23; 2. Sandler 7'42"08; 3. Mayer 7'54"64.

Combiné des sprinters: 1. Roger Hagel (Su) 158,135 p.; 2. Anders Landelius (Su) 160,345; 3. Jean-Marc Simonard (Be) 186,115. - 500 m: 1. Hagel 39"25; 2. Landelius 39"68. - 1000 m: 1. Hagel 1'19"53; 2. Landelius 1'20"07.



ESPOIR. - Il est heureux de voir un jeune prendre enfin la relève de l'inamovible vétéran Krienbuhl. (Keystone)



LA COQUELUCHE. - Celle des Catalans se nomme maintenant Krankl (numéro 9). L'attaquant autrichien a rapidement su se faire apprécier en Espagne. (Archives)

football

Il a marqué

5 buts dimanche contre Rayo Vallecano KRANKL A DÉJÀ REMPLACÉ JOHAN CRUYFF ET KEMPES

L'Autrichien Hans Krankl, qui avait déjà pris la place de Johan Cruyff dans le cœur des Catalans, a désormais pris celle de l'Argentin Mario Kempes sur le plan de l'efficacité.

Krankl, qui a repris la tête du classement des marqueurs avec 8 buts en 16 journées, en a marqué 5 dimanche, contre Rayo Vallecano, faisant un véritable démonstration d'efficacité! Krankl, à propos de qui l'on avait parlé d'un transfert à Bayern Munich, est plus que jamais «intransférable», selon les propres paroles du président du F.C. Barcelone.

Kempes, de son côté, qui a manqué un penalty, ne compte que 3 buts à son actif et, à l'image de

Prêt non ratifié

Le Vevey Sports et le FC Orbe communiquent que le prêt du joueur Gilbert Lobsiger par le FC Orbe au Vevey Sports n'a pas pu être ratifié par l'ASF, car il n'entre pas dans le cadre de la nouvelle réglementation en vigueur. Les dirigeants des deux clubs ainsi que le joueur regrettent vivement que cet accord ne puisse entrer en vigueur bien que conforme à leur volonté.

• Espagne. - Championnat de 1^{ère} division: Valence - Hercules Alicante 3-0; Salamancque - Santander 1-0; Barcelone - Rayo Vallecano 9-0; Athletic Bilbao - Saragosse 2-2; Burgos - Espanol Barcelone 1-0; Recreativo Huelva Atletico Madrid 0-1; Vigo - Gijon 1-1; Real Madrid - Séville 1-1; Las Palmas - Real Sociedad 2-0. Classement: 1. Real Madrid 22 pts; 2. Sporting Gijon 21; 3. Barcelone et Las Palmas 19; 4. Atletico de Bilbao, Séville et Atletico de Madrid 18.

son équipe de vedettes, semble ne pas avoir récupéré de ses efforts du «mondial».

La défaite de Valence contre Hercules d'Alicante (3 buts du Yougoslave Kustudic) pourrait coûter sa place à l'entraîneur français Marcel Domingo, de plus en plus critiqué par les «supporters».

Naples battu sur le tapis vert!

La commission de discipline de la Fédération italienne de football, présidée par M^r Alberto Barbe, n'a pas entériné le résultat du match de championnat de dimanche dernier Naples-Lazio (1-1). La rencontre est donnée perdue par forfait 2-0 pour Naples, à la suite des incidents survenus au stade napolitain.

Avant le coup d'envoi, deux joueurs de la Lazio, Lionello Manfredonia et Dario Pighin avaient été blessés par des pétards lancés au moment où ils pénétraient sur le terrain.

Tandis que Manfredonia a repris l'entraînement mardi, son coéquipier doit observer un repos de dix jours.

Naples ne pourra pas disputer dans son stade de San Paolo ses deux prochaines rencontres de championnat à domicile.

Difficile rentrée pour Platini

Pour sa rentrée après six mois d'immobilisation, Michel Platini n'a tenu qu'une petite demi-heure avant de quitter le terrain en boitant bas. L'international français avait fait l'objet d'une délicate intervention chirurgicale en août dernier.

Platini jouait avec ses camarades de l'AS Nancy le premier match d'une tournée au Mexique. A Mexico, les Français ont été battus 4-1.

hippisme

Du nouveau à la fédération suisse

La Fédération suisse des sports équestres, qui s'appellera désormais la Fédération centrale suisse des sports équestres et qui sera l'organe fédérateur non seulement des sections concours et courses, mais aussi des sociétés de cavalerie, d'élevage, des cavaliers professionnels et des propriétaires de manèges, a réuni ses délégués à Berne, sous la présidence de Hans Britschgi (Aarau). Au chapitre des élections, l'assemblée a nommé au comité Silvio Moor (Lugano), Hans-Ulrich Sutter (Genève), Raymond Clavel (Châlet-à-Gobet), Hector Leuenberger (Avenches) et Pierre-Eric Jaquerod (Berne).

Le budget pour 1979 prévoit un déficit de 80.000 francs mais les délégués ont décidé, à une forte majorité, de l'adopter tout de même. C'est le poste prévu pour les déplacements à l'étranger qui se trouve à l'origine de ce déficit et les délégués ont jugé qu'il ne serait pas sage de l'amputer au cours d'une saison préolympique.

En ce qui concerne les courses, on a pu apprendre que le montant total des enjeux sur les champs de course en 1978 avait dépassé les deux millions de francs. Le tiercé sera introduit en Suisse le 26 août prochain. Il permettra pour la première fois aux parieurs de jouer en dehors des champs de course.

sports-télégrammes

SKIBOB. - Trois Suisses sont en tête du classement de la Coupe du monde après le «géant» de Villach (Aut): R. Casty précède, en effet, ses compatriotes L. Muller et M. Albrecht. AUTOMOBILISME. - L'Américain D. Waltrip a remporté les 500 km de Riverside, première épreuve de la NASCAR 1979, devant C. Yarborough et B. Schmidt.

La Chaux-de-Fonnière Isabelle Nussbaum Championne suisse

Trois jeunes espoirs de l'escrime se sont qualifiés pour la poule finale du championnat suisse 1979 au fleuret féminin, qui s'est disputé à Zurich. La victoire est revenue à la Chaux-de-Fonnière Isabelle Nussbaum (18 ans), qui a fêté son premier titre national en battant la Baloise Françoise Helbling dans un barrage. A relever également la troisième place de la Genevoise Florence Widmann (14 ans) et la quatrième de la Zuricoise Michelle Starzynski (16 ans). Le classement de la poule finale:

CHALLENGE MÜLLER

La fin de l'année dernière a été marquée, à la salle de la rue du Pommier, par le brassard d'honneur, qui se déroule

La Chaux-de-Fonnière Isabelle Nussbaum Championne suisse

chaque année à pareille époque et qui réunit les 8 meilleurs épéistes du classement général. L'«édition» 1978, très animée et riche en surprises, a été remportée par l'étonnant Thierry Lacroix, devant J. de Montmollin et J. Raaflaub.

Les cadets (moins de 15 ans) se sont, quant à eux, disputés au fleuret électrique le challenge «Philippe et Monique Muller». Ce challenge, mis en jeu pour la première fois, a donné lieu à une lutte âpre et a vu la victoire - de justesse il est vrai - de J.-M. Sutter. Il sera définitivement attribué à celui - ou celle - qui l'aura gagné le plus grand nombre de fois en 3 ans.

Retour en forme de J. de Montmollin

ser. La fatigue occasionnée par un récent tournoi à Paris, le Challenge Schmetz, où il obtint la 13^{ème} place, n'y est peut-être pas étrangère.

CHALLENGE MÜLLER

La fin de l'année dernière a été marquée, à la salle de la rue du Pommier, par le brassard d'honneur, qui se déroule

La Chaux-de-Fonnière Isabelle Nussbaum Championne suisse

chaque année à pareille époque et qui réunit les 8 meilleurs épéistes du classement général. L'«édition» 1978, très animée et riche en surprises, a été remportée par l'étonnant Thierry Lacroix, devant J. de Montmollin et J. Raaflaub.

Les cadets (moins de 15 ans) se sont, quant à eux, disputés au fleuret électrique le challenge «Philippe et Monique Muller». Ce challenge, mis en jeu pour la première fois, a donné lieu à une lutte âpre et a vu la victoire - de justesse il est vrai - de J.-M. Sutter. Il sera définitivement attribué à celui - ou celle - qui l'aura gagné le plus grand nombre de fois en 3 ans.

RÉSULTATS

1. de Montmollin (11 victoires); 2. Wagner (9); 3. Raaflaub (8); 4. Lacroix (7); 5. Scheurer (6); 6. Wittwer (6); 7. Spörri (5); 8. Ott (4); 9. Eggiman (3); 10. Poffet (3); 11. Roulet (3); 12. de Dardel (1).

Challenge Muller: 1. Sutter J.-Marc; 2. Stückli Nicolas; 3. Chappuis Henri; 4. Spörri Dominique; 5. Daenzer Thierry; 6. Balka Paul.

Challenge des minimes: 1. Jemolia Fabio; 2. Boss Christian; 3. Perret Laurent. C. D.

Dès aujourd'hui à nouveau chez tous les marchands de journaux!

Simple, direct,
moderne, efficace,
naturel et révolutionnaire:

alpha anglais

BBC LONDON English course

Pour Fr. 8.- par semaine, vous aurez
un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes

Le prix des cassettes est inclus dans le prix de Fr. 8.- par semaine.

Le cours de langue que l'on achète avec son journal!

La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les 4 semaines, une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

Trente ans d'expérience pédagogique

En trente ans, des millions d'hommes et de femmes dans le monde entier ont appris l'anglais grâce aux cours de la BBC à la radio et à la télévision. Etudiez vous aussi avec la méthode de la BBC élaborée par les plus éminents pédagogues, pour Fr. 8.- par semaine. Vos leçons vous seront données par les speakers spécialisés de la BBC.

Le cours d'anglais de la BBC avec 5 avantages supplémentaires Alpha

- vous prenez votre leçon à l'heure qui vous convient
- les fascicules vous expliquent en français tous les points qui pourraient vous arrêter.
- vous disposez du texte complet de chaque leçon avec le « corrigé » de la leçon précédente
- vous et toute votre famille pourrez réécouter vos cassettes autant de fois que vous le jugerez nécessaire
- vous acquérez l'excellent dictionnaire anglais-français/français-anglais Cassell sans même vous en apercevoir, en même temps que le cours.

La double garantie Alpha + BBC

Pour Fr. 8.- par semaine seulement, vous étudiez l'anglais avec les meilleurs professeurs, et cela avec une double garantie de succès: les noms de la BBC et d'Alpha.

Une collection qui peut transformer votre vie

L'anglais est parlé aujourd'hui par 400 millions d'êtres humains: c'est dire l'importance que sa connaissance a acquise. C'est la première langue de travail du monde. L'anglais, vous le savez, est pratiquement indispensable dans le commerce et l'industrie. Il peut être à l'origine de votre promotion professionnelle.

Pas d'engagement financier à long terme

Avec le cours alpha anglais, votre seul engagement (vis-à-vis de vous-même!) est de vous mettre à l'étude.

Un cours d'anglais « multi-media »

Le cours alpha anglais enseigne par la parole, par le texte écrit et par l'image. Il est efficace parce qu'il fait lire, écouter, parler et écrire l'anglais, comme un professeur particulier.

A la fin du cours alpha anglais vous serez en mesure de passer l'examen donnant droit au « Cambridge Lower Certificate ».

Pour Fr. 8.- par semaine, vous recevez:

- un fascicule chaque semaine et
- une cassette toutes les 4 semaines.

Le prix des cassettes est inclus dans celui des fascicules. Pour Fr. 8.- par semaine vous aurez un cours d'anglais complet, fascicules et cassettes. La première cassette vous est remise avec le fascicule N° 1. Toutes les quatre semaines une nouvelle cassette vous sera remise avec votre fascicule.

Les cassettes contiennent 40 à 50 minutes d'enregistrement. Non pas des exposés monotones mais des dialogues vivants et pleins de bonne humeur, relevés d'une pointe d'humour anglais, qui font de votre étude un agréable passe-temps. Il s'agit de cassettes standard utilisables sur tous les appareils disponibles sur le marché.

Un dictionnaire Cassell en prime

Au centre de chaque fascicule se trouvent 8 pages détachables que l'on relie dans des couvertures spéciales. Petit à petit elles vont constituer le fameux dictionnaire anglais-français/français-anglais Cassell.

La clef de l'efficacité Alpha + BBC

D'innombrables illustrations servent à fixer les notions dans votre esprit en liant les mots que vous lisez, entendez ou prononcez vous-même avec les objets, les sons avec les images. De plus, vous trouvez dans chaque fascicule le corrigé des exercices de la leçon précédente.

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

Entreprise de nettoyage de A à Z
M. et M^{me} L. GOLLES
Appartements, tapis, bureaux, vitrines.
Tél. (038) 31 40 25

g Jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

A L'échoppe du plombier
vous vous dépannez vous-même ou avec notre aide.
Robinerie et accessoires sanitaires, 17, rue du Seyon, Neuchâtel.
Dépannage à domicile. Tél. 25 00 00
Hildenbrand et Cie S.A.

FRANÇOIS VUILLEMIN
Succ. de René Vuillemin
FERBLANTERIE - COUVERTURE
Neuchâtel - Tél. 31 23 63

EXPOSITION

Galerie: feu Jean Thiébaud
6, rue des Chansons - Pesoux
Tableaux - Dessins.
Chaque jour de 15 h à 20 h.
Fermé samedi et lundi.
Entrée libre.

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 10 000.-
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Service rapide 01/211 76 11
Tolstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 65 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À VENDRE
À BAS PRIX: 2 fauteuils et 1 divan tissu brocat, 1 buffet de service galbé, 1 radiateur Buta-Therm X. Tél. 51 13 79. 121358-J

MANTEAU DAIM fourrure intérieure, costume et manteau de laine, taille 44-46. Tél. 25 43 58. 121360-J

2 DUPLICATEURS manuels, soit une machine à encre Rex Rotary et une autre à alcool Cito, avec fournitures. Bas prix. Tél. (038) 33 51 51, interne 41. 121356-J

CABINE DE DOUCHE. Tél. 24 40 70. 121617-J

TRÈS BAS PRIX, état neuf, habits d'enfants, pantalons, robes, âge 6-8; habits d'homme, vestes, gr. 48. Tél. 41 37 10. 121466-J

CHIOTS SAINT-BERNARD, longs poils, deux mois, pure race sans papiers. Tél. (039) 37 16 84. 123092-J

URGENT - COMPRESSEUR mobile, réservoir 80 l, 2 cylindres, moteur 220 V. Fr. 700.-. Tél. (038) 57 17 39. 124061-J

URGENT - Cause départ, salle à manger, chène rustique, comprenant, buffet, argentier, table, 6 chaises. Fr. 2500.-. Tél. (038) 57 17 39. 124060-J

ANCIENNES FENÊTRES, portes-fenêtres, rideaux, couvre-lits, tapis, rayon à livres, lit à lattes, aspirateur, gril électrique. Tél. 31 18 03. 121629-J

POINTS SILVA, MONDO, AVANTI. Prix encore plus bas + 100 gratis par mille. Lesey, Box 433, 1401 Yverdon. 123313-J

DEMANDES À ACHETER
PALETOT FOURRURE léger, bon état. Taille 42-44. Tél. 55 28 78. 121623-J

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE avec bande enregistrée. Tél. 33 20 15, le soir. 121624-J

BRICOLEUR cherche fourche (disque), guidon bracelet, compte-tours, phare pour Honda 750. Tél. 63 10 82. 121470-J

POÈLE ANCIEN en faïence du XVII^e ou XVIII^e siècle, avec prix, dimensions, photo éventuellement. Adresser offres écrites à EP 109 au bureau du journal. 121364-J

À LOUER
TOUT DE SUITE, appartement 3 pièces, vue, 4^{me} étage, 405 fr., charges comprises. Tél. 25 43 58. 121359-J

CASSARDE 18, NEUCHÂTEL, logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, meublé simplement, 180 fr. Tél. 25 44 78. 121361-J

5 PIÈCES - NEUCHÂTEL, confort, quartier tranquille, loyer modéré. Tél. 24 49 13, repas. 121610-J

COMBA-BOREL, chambre meublée, cuisine, bain, à demoiselle, 160 fr. Tél. 25 45 78. 083727-J

BOUDRY, studio, belle situation, confort, libre tout de suite. Tél. 42 13 62. 121572-J

Chaque mardi chez tous les marchands de journaux

Aujourd'hui, mise en vente du fascicule N° 1

Fr. 8.- par semaine

Avec le premier fascicule, vous recevrez un fascicule gratuit d'introduction à l'ouvrage et, bien entendu, votre première cassette.

Une production alpha en 96 fascicules

éditée par: GRAMMONT Lausanne

diffusée par: EDITIONS KISTER S.A. Genève, quai Wilson 33, téléphone 022/31 50 00

alpha anglais, la manière la plus moderne et la plus agréable d'apprendre l'anglais!

À 5 MINUTES DU TRAM, studio meublé, cuisinette, douche. Tél. 42 35 14. 121333-J

DANS MAISON FAMILIALE, rue des Parcs, 6 pièces (1 ou 2 appartements), balcon, dépendances, jardin, garage. Pourrait être aménagé selon goûts du preneur, 850 fr. Tél. 46 16 44. 121614-J

NEUCHÂTEL, chambres indépendantes, confort, douches. Tél. 24 70 23. 121482-J

MONTMOLLIN, tout de suite, studio dans villa; tranquillité, vue, 230 fr. par mois. Tél. 31 11 96. 121597-J

3 1/2 PIÈCES À CORNAUX, dans villa avec jardin, 695 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à FO 85 au bureau du journal. 121453-J

BEVAIX, 4 1/2 pièces, immeuble de 4 logements. Grand balcon, vue, jardin. Tél. 46 21 85. 121300-J

HAUTERIVE: appartement meublé, grande chambre, cuisine habitable, confort, tranquillité. Tél. 33 21 94. 121462-J

CORTAILLOD, pour le 1^{er} mars ou à convenir, appartement de 2 pièces, douche, chambre haute, cave et galetas, 280 fr., charges comprises. Tél. (038) 42 11 71. 121327-J

APPARTEMENT 6 PIÈCES, bains, cuisine, chauffage central, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Tél. (021) 93 73 31. 121272-J

DEMANDES À LOUER

APPARTEMENT pour week-end, à l'année, Val-de-Ruz ou environs, dans une ferme, sans confort. Tél. 24 01 41, après 19 heures. 114811-J

CHERCHE APPARTEMENT dans ferme, sans confort, possibilité d'avoir un chien. Région Val-de-Ruz/Rochefort. Tél. 24 37 74, heures des repas. 121352-J

JEUNE COUPLE cherche logement 4 pièces pour 24 mars, région Corcelles, Pesoux. Tél. 31 96 46, midi, après 17 h 15. 121601-J

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉE DE COMMERCE expérimentée cherche emploi à mi-temps. Adresser offres écrites à CN 107 au bureau du journal. 121469-J

DEMOISELLE possédant CFC vendeuse cherche emploi en tout genre. Libre depuis fin janvier. Tél. 24 48 64 depuis 18 heures. 121616-J

ÉTUDIANT cherche travail, période: mars. Tél. 31 48 09. 121472-J

JEUNE FILLE cherche travail tout genre, le soir ou week-end. Tél. 24 45 83, 24 14 64. 121450-J

COUTIÈRE prend travail, retouches express. Tél. 42 42 83. 121441-J

JEUNE SUISSE ALLEMANDE cherche place dans famille avec enfants pour perfectionner ses connaissances en français (a déjà passé une année en Suisse romande). Région Neuchâtel ou environs. Veuillez adresser vos offres à F. Dick, Haldenweg 28, 3250 Lyss, tél. (032) 84 25 96. 123089-J

DAME cherche à faire heures de ménage l'après-midi. Tél. 31 39 48, après-midi. 121351-J

UNIVERSITAIRE ferait traductions français-anglais, donnerait leçons. Tél. 25 39 05. 121609-J

HOMME 45 ANS, permis auto, cherche travail à la demi-journée. Tél. 24 79 16. 123289-J

PERDUS - TROUVÉS

TROUVÉ À LA RUE GABRIEL LORY à Neuchâtel, chat beige-roux, collier blanc. Renseignements au 25 76 22, à Neuchâtel. 121620-J

DIVERS

MONSIEUR CINQUANTAINE, ouvrier de fabrication, consciencieux, de confiance désire changement de travail. Occupation: gardien d'usine, homme de peine, conciergerie, etc. Neuchâtel. Adresser offres écrites à BM 106 au bureau du journal. 121615-J

À DONNER chatte tigrée, 4 mois, propre. Tél. 42 26 40. 121353-J

CHEUR MIXTE DE NEUCHÂTEL serait heureux d'accueillir de nouveaux membres, âgés d'au moins 18 ans, pour les registres de soprano, alto, ténor, basse. Répertoire: classique, folklorique, populaire et moderne. Tél. (038) 31 61 45. 121334-J

PEINTURE SUR PORCELAINE, reprise des cours. C. Pin, Corcelles. Tél. 31 18 03. 121626-J

QUI ME CONFIERAIT son chien pour des promenades? Région Hauterive. Tél. 33 21 82, heures des repas. 121346-J



123930 A CFP conseil

Pour Migros, ces clients-là ont aussi droit à un peu de variété.



Pour se lécher les babines...
Alpo. Viande de bœuf riche en protéines et additionnée de vitamines, pour chiens de toutes races.
 411 g **1.10**
 (100 g = -.26,8)
 Alpo à la viande de cheval. 411 g **1.10**
 (100 g = -.26,8)



Pour se repaître...
Happy Dog. Aliment complet pour chiens, un repas sain, tout prêt à l'emploi.
 420 g **1.-**
 (100 g = -.23,8) 880 g **1.65**
 (100 g = -.18,8)

MIGROS
 Prix. Qualité. Choix.



Pour prendre des forces...
Happy Dog Dinner.* L'aliment sain et équilibré à faire chauffer.
 2,5 kg **5.80**
 (1 kg = 2.32)



A savourer...
Biscuits Happy Dog.* Nourriture complète croquante contenant beaucoup de vitamines.
 2,5 kg **5.-**
 (1 kg = 2.-)

* En vente dans les principaux Marchés Migros.

123687-A

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour
 Une seule adresse:

Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
 Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP _____ Lieu _____

109225-A

RADIO - TV - Hi-Fi



Grand choix de racks, tourne-disques, téléviseurs portatifs, compacts hi-fi, radios recorders, etc.

Grundig, Philips, Scott, Thorens, Ferkusson, Technics, Kenwood.

Livraison et raccordement par nos spécialistes.



CRETEGNY + Cie
COMPTOIR MENAGER
 Fbg du Lac 43
 Neuchâtel
 Tél. 25 69 21

123836-A

La publicité rapporte à ceux qui en font!

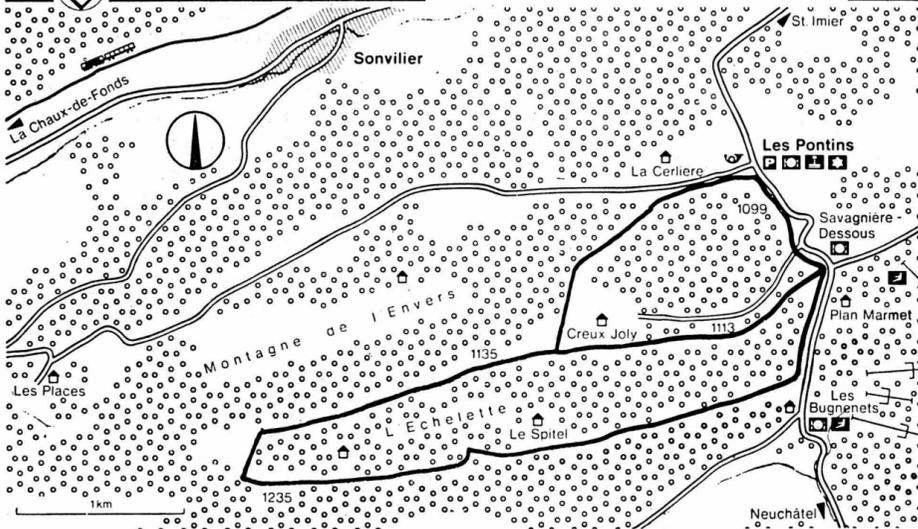
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

LE JURA: PARADIS DU SKI NORDIQUE

Votre itinéraire du week-end



Randonnée des Pontins
 Longueur 13 km/6 km
 Altitude 1200 m
 Dénivellation 370 m



Description du parcours

Randonnée de 13 km, avec possibilité de faire un parcours réduit de 6 km autour de la réserve naturelle des Pontins. A proximité des stations de ski Des Savagnières et des Bugnenets. Sans difficultés particulières. Possibilité de poursuivre sur les pistes neuchâteloises aboutissant à la Vue-des-Alpes-Tête-de-Ran.

- ☑ Parc à voitures au restaurant des Pontins
- ☑ Restaurant aux Pontins
- ☑ Arrêt bus aux Pontins
- ☑ Réserve naturelle des Pontins
- ☑ Téléskis aux Savagnières et aux Bugnenets
- ☑ Emplacement du poste de contrôle Restaurant des Pontins

120055-A

DISCOUNT DU VIGNOBLE



SOLDES

Profitez, plus de 200 articles à des prix imbattables. Machines à laver dès 470.- Lave-vaisselle dès 648.- Cuisinières dès 318.- Congélateurs dès 298.- Frigos dès 250.- Rabais jusqu'à **50%**
 Vente autorisée du 15 janvier au 3 février 1979.

124059-A

Fornachon & Cie
 2022 Bevaix
 Tél. 038 46 18 77
 Rue du Marché 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 22 23 26

Portes diverses avec cadres pour fermer au mieux, au plus vite et meilleur marché, chaque ouverture de maçonnerie. **Uniform, tél. (021) 37 37 12.** 117361-A

Modèles

pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute coiffure Stähli vis-à-vis de la poste
 Tél. 24 20 21. 121547-A

USF

Le remonte-pente*



*C'est pas le moment de se laisser aller.

La fondue crée la bonne humeur!

Avec le bon mélange du spécialiste!

123534-A

124052-A

SOLDES

Pour dames...

- Gilet jean's ou velours **5.-**
- Pantalon de ville à partir de **10.-**
- Blouse à partir de **10.-**
- Jupe à partir de **10.-**
- Pull à partir de **10.-**
- Robe à partir de **10.-**
- Manteau lainage à partir de **49.-**
- Veste 3/4 lainage à partir de **50.-**

D'autres soldes dans plusieurs autres rayons

Sachez en profiter!

Pour messieurs...

- Veste de ski à partir de **29.-**
- Pull à partir de **14.-**
- Veste simili à partir de **39.-**
- Gilet tricot à partir de **20.-** ou **10.-**

Pour enfants...

- Veste de ski à partir de **20.-**
- Caban à partir de **39.-**
- Manteau fillette à partir de **49.-**

Super-Centre Portes-Rouges

parking couvert et gratuit de la région

A disposition des clients, le plus grand



Notre particularité pour le ski de fond: vous offrir

CHOIX ET QUALITÉ



LA JOIE DE SKIER
 COMMENCE À COLOMBIER

adaptés à chaque budget
 Av. de la Gare - Tél. 41 23 12

120055-A

ELECTROVISION

Neuchâtel - Seyon-Moulins 4 - Tél. 24 21 00

Le spécialiste en lustrerie et appareils électroménagers

SOLDES SENSATIONNELS

10% - 20% - 30%
40% - 50% de rabais
sur tous nos articles de lustrerie et appareils électroménagers

Vente autorisée du 15 janvier au 3 février 1979

124047-A

AUTOMOBILISTES

VOTRE VOITURE mérite d'être entretenue, adressez-vous au spécialiste:

nettoyage intérieur de voitures

Tél. (038) 24 33 50, entre 12 et 13 h et après 17 heures.

Samedi toute la journée. 123240-A



Salon Canin Au Chien Chic

M^{me} MICHELINE JEANRENAUD
Téléphone 24 65 89
Sablons 57 - NEUCHÂTEL

Véhicules à moteur et accessoires

R 5
Bleu métallisé, année 1978, 7000 km. Expertisée, Fr. 7800.—
Tél. 42 49 68. 121625-V

Dès **Fr. 100.—** par mois
Peugeot 204
Franco-Suisse
Tél. (038) 66 13 55.

BMW 518
modèle 76, jantes spéciales, toit ouvrant, air conditionné, radio, stéréo.
Pneus d'été et pneus neige. Prix intéressant.
Tél. (038) 25 30 53, entre 12 et 13 heures. 121357-V

Abonnement de théâtre de la Ville de Neuchâtel
vendredi 19 janvier à 20 h 30
Spectacle N° 10

Prothéa présente
PIERRE LOUKI
RÉCITAL

Location Hug Musique, vis-à-vis de la Poste, Tél. 25 72 12. 118649-A

FIN DE BAIL

vente spéciale autorisée:
Promenade-Noire 10

Possibilité de réserver les articles pour la fin du mois et camps de ski!

sur tous nos articles en stock

RABAIS 10 à 60%
sur les articles HOCKEY

RABAIS 20 à 50%

Nouvelle adresse: Coq-d'Inde 8

A NEUCHÂTEL
Le magasin sympathique:
Sport SERVICE

ROGER DELLEY • PROMENADE NOIRE 10
Tél. 038 24 57 87

SOLDES — SOLDES — SOLDES

VISIONS de l'ORÉE
FOURRURES
Bornand & Cie
Tél. (038) 57 13 67
FOURRURES

Quelques exemples de prix...	anciens soldés
1 manteau vison Canada Majestic	6900.— 4600.—
1 manteau vison sauvage	4650.— 3650.—
1 manteau vison pearl	4250.— 2950.—
1 manteau pattes av. vison	3450.— 2450.—
1 manteau renard rouge	3950.— 2950.—
1 manteau loup Canada	3800.— 2950.—
1 manteau astrakan	3450.— 2450.—
1 veste tête vison	1250.— 750.—
1 veste rat musqué	1950.— 850.—

etc., etc., etc. Vente autorisée du 15.1.79 au 3.2.79

VIDANGE JEAN DUCOMMUN

TRANSPORTS

ET CURAGE DE CANALISATIONS

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

par notre nouveau véhicule ultra-moderne.

CHAUFFAGE SOLAIRE

Mise en soumission d'un projet, équipement et installation pour une villa (volume indicatif 1000 m³) avec chauffage solaire, géothermique ou similaire. Réalisation 1979.

Faire offres sous chiffres 87-982 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 123984-A

COURS du SOIR

Français Allemand Anglais
Correspondance
(française - allemande - anglaise)
Orthographe
Comptabilité
Sténodactylographie
Nouveaux cours : janvier

Bénédict

Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81
Ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 heures
116837-A

A vendre
casse enregistreuse Anker
en parfait état de marche. Fr. 800.—
Tél. 51 14 47. 123087-A

CHERCHER LE MOT CACHÉ

S	S	E	S	T	E	L	L	I	U	O	R	T	A	P
U	I	R	E	L	L	I	U	O	N	R	I	P	E	
R	X	B	N	R	E	T	U	O	R	O	R	A	O	X
C	U	H	A	G	E	R	M	C	P	E	I	M	U	A
O	A	E	A	R	E	D	A	A	N	X	T	I	L	T
U	C	Z	L	I	Q	N	N	O	I	O	O	T	E	E
F	O	S	L	L	A	U	T	A	C	L	E	E	T	G
R	B	L	A	U	E	A	E	I	L	T	L	T	E	A
E	A	E	X	L	H	V	R	T	N	R	O	E	C	N
L	C	L	L	C	L	B	U	E	T	L	I	E	A	O
L	A	L	O	L	A	E	T	O	L	E	T	R	F	R
I	I	I	C	A	O	T	I	I	N	I	S	I	R	T
U	L	U	A	S	A	E	A	E	H	C	E	P	U	A
O	L	O	U	S	R	M	C	E	R	I	S	E	S	P
M	E	B	X	E	T	E	N	O	H	P	E	L	E	T

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors quatre lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un état des Etats-Unis d'Amérique. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Abricot - Allier - Aire - Attente - Bocaux - Bus - Barquette - Bouille - Art - Caille - Cerise - Chaton - Canaux - Classe - Erre - Este - Est - Gaz - Irlandé - Locaux - Mite - Maille - Maillot - Mouiller - Nouvelle-Nouille - Oic - Patrouille - Paix - Patronage - Pêche-Poulet - Pire - Route - Surface - Surcouf - Salle - Singe - Téléphone - Taxe - Trop.

(Solution en page radio)

HÔTEL-RESTAURANT KREUZ VINELZ

VACANCES ANNUELLES

du 15 janvier au 13 février.

La famille Steiner vous remercie de votre compréhension. 124032-A

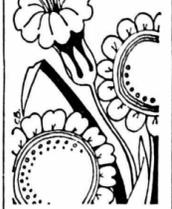
A louer dès l'hiver 1979

hôtel 70 lits

deux saisons, station valaisanne. Entièrement équipé, confort, magnifique situation, long bail possible, conviendrait à association, institution bien organisée.

Faire offres sous chiffres OFA 3170 à Orell Fussli Publicité S.A. 1870 Monthey. 124031-A

économiser SUR la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Dès **Fr. 300.—** par mois
Fiat Mirafiori
Franco-Suisse
Tél. (038) 66 13 55.

Occasion exceptionnelle
ALFASUD
1978, 3000 km, Fr. 8900.—

Garage M. Bardo S.A. Agence Alfa Romeo Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42. 124050-V

Garage Waser La Côte

Mini 1000
Modèle 1977, 2700 km. Garantie 18 mois. Prix: Fr. 5600.—. En leasing 173.— par mois.

Peseux
Tél. (038) 31 75 73

Dem. à acheter

De l'argent

en 24 heures:
j'achète au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants.

F. San, acheteur concessionnaire, Missionsstrasse 58, 4055 Bâle. 123805-F

Baux à loyer

au bureau du Journal

Prof. médicales

DOCTEUR **M.-C. Popesco-Borel** absente
du 15 au 29 janvier. 124257-U

apprentie esthéticienne

date d'entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres AL 105 au bureau du journal. 124258-K

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

mécanicien-ajusteur

cherche place dans petite ou grande entreprise. activité exercée jusqu'ici: montage de machines d'imprimerie; formé comme aléteur et fraiseur. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Leu Heinz, Untermattweg 32a, 3027 Berne. 124030-D

COMMERCES

A remettre

BAR À CAFÉ

à Yverdon.
Pour traiter: 50.000 fr.
Adresser offres écrites à OZ 94 au bureau du journal. 121491-O

SEULEMENT 65 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

LA CITÉ

LA CITÉ

LA CITÉ SOLDE

LINGERIE DAMES

CHEMISES DE NUIT: 10.— 15.— et 18.—

ROBES DE CHAMBRE: 20.— et 29.—

PYJAMAS AVEC PIEDS: 20.—

PYJAMAS FLANELETTE, FROTTÉ: 20.— 30.—

FONDS DE ROBES: 5.— 6.— 7.— 12.—

CHEMISETTES DÈS: 5.—

SLIPS COTON TAILLE HAUTE: 2.95

BIKINIS: 2.—

etc... etc... etc...

cop

La Cité

Autorisation officielle du 15 janvier au 3 février.

123585-A

LA CITÉ

LA CITÉ

A LA TV AUJOURD'HUI

- SUISSE ROMANDE 13.20 Page magazine 13.35 Magazine régional 13.50 Le pèlerinage (11) 14.05 Aujourd'hui Madame 17.25 Fenêtre sur... 17.30 Téléjournal 17.35 La récré du mardi 18.10 Courrier romand 18.35 Pour les petits 18.40 Système «D» 19.00 Un jour, une heure 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure 20.00 Passe et gagne 20.25 Tell quel 21.10 Soudain l'été dernier 23.00 Téléjournal 23.10 Hockey sur glace

RADIO

- RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), et à 12.30 et 23.55. 6 h, top-matin. 6 h, 7 h, 8 h, informations principales. 6.20, top-secret. 6.30, top-régions. 6.40, quelqu'un. 6.50, top-sports. 7.20, top-enfants. 7.32, billet d'actualité. 7.45, séquence économique. 8.05, revue de la presse romande. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.35, à propos, par Catherine Michel. 8.45, top à Antoine Livio. 9.05, la puce à l'oreille. 10.30, avec Jacques-Edouard Berger. 12.05, le coup de midi et est-ce ta fête? 12.15, mardi les gars. 12.30, le journal de midi. 13.30, la petite affiche. 14.05, la pluie et le beau temps. 16.05, Colombe (7), de Prosper Mérimée. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, soir-sports. 18.30, le journal du soir. 19 h, revue de la presse suisse alémanique. 19.05, actualité-magazine. 19.20, radio-actifs. 20.05, aux avant-scènes radio-phoniques: L'homme, la bête et la vertu, de Luigi Pirandello. 22.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront tristes, méfiants et peu enclins aux confidences. BÉLIER (21-3 au 20-4) Travail: Deux associations sérieuses sont possibles. Établissez cependant un bon contrat qui vous mette à l'abri. Amour: Il est souvent difficile de vous entendre avec les Gémeaux. Ils sont artistes et vous êtes réaliste. Santé: Ménagez votre dynamisme, il peut produire des épuisements physiques. TAUREAU (21-4 au 21-5) Travail: Ne négligez pas la valeur artistique de vos entreprises. C'est à elle que vous devez vos meilleurs succès. Amour: Les natures jeunes, imaginatives, idéalisantes, s'entendent fort bien avec le Lion et la Vierge. Santé: Après un régime sévère vous récupérez très vite, à condition de ne pas prolonger cette période.

MOTS CROISÉS

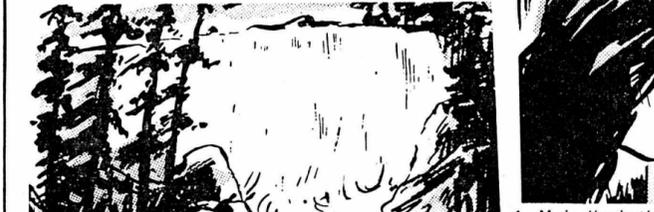
Problème N° 13 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 HORIZONTELEMENT 1. Où le dindon n'a pas le beau rôle. Habité de cérémonie. 2. Possède un pouvoir magique. La jalousie s'y oppose. 3. Gout excessif. Sage précaution (mot composé). 4. Abat. Sommet. 5. Gâteau. On n'a que celui de ses artères. 6. Demi-père. Qui tient debout. 7. Succédait à l'ébullition. Cri de douleur. Négation. 8. Le premier venu. Loup d'artiste. 9. Tissu grossier. Coup de main. 10. Il n'est pas sans panache.

DESTINS HORS SÉRIE: MARIA CHAPDELAINÉ

RÉSUMÉ: Maria Chapdelaine vit avec ses parents dans une ferme isolée au fond des bois du Canada. Sa mère y meurt, presque privée de secours. La jeune fille, dégoûtée du pays, décide de le quitter et d'épouser Lorenzo Surprenant qui a émigré aux États-Unis.

64. MARIA VA-T-ELLE RESTER?

1. Est-ce que Maria s'est endormie et rêve? Il lui semble que la voix de sa mère s'est élevée du lit, répond à toutes les questions qu'elle s'est posées durant cette interminable veillée mortuaire. « Tu veux savoir pourquoi je n'ai jamais quitté le pays, ma fille? Approche donc près de la fenêtre et dis-moi ce que tu ressens. » Maria obéit machinalement, se penche au-dessus. Le vent tède lui caresse le visage. Dans quelques jours, le printemps éclatera, le miraculeux, le rapide printemps du Canada. La neige fondra en mille ruisseaux espérables. Les racines surgiront, puis les mousses toutes gonflées d'eau. Et on marchera dessus avec un soupir d'allégresse. Un peu plus tard, les bourgeons jailliront, le bois de charme se couvrira de fleurs roses, les animaux batifoleront dehors et on pourra enfin travailler! Le plus humble des paysans s'agenouillera pour fêter cette reprise du labeur qui s'offre comme une permission bénie, le retour à la vie.



2. « Et puis ce sera l'été », reprend la voix. « Crois-tu qu'ils ont un été pareil aux États?... » L'éblouissement des midis ensoleillés, la montée de l'air brûlant qui fait vaciller l'horizon et la lumière du bois. Et à trois cents pas de la maison, les rapides grondants, dont la seule vue avec l'écume blanche sur l'eau noire, rafraîchit délicieusement... Puis la moisson, le grain nourricier s'empilant dans les granges, la cueillette des bleuets... Puis bientôt l'automne et à nouveau l'hiver. L'hiver tout blanc, avec sa paix, son immense paix... « Bien sûr, il y a des rues illuminées dans les villes, des magasins magnifiques, un tas de petits plaisirs », songe Maria, « mais ne s'en lasse-t-on pas, à la longue? N'a-t-on pas parfois le vertige, ne regrette-t-on pas le soufflé de la campagne, les parfums bouleversants de la sève et des arbres en fleurs? »

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: OHIO

POUR VOUS MADAME

Un menu Potage crème d'avoine Mais grillé Porc aux oignons Mandarines LE PLAT DU JOUR: Rôti de porc aux oignons

Un rôti de 800 g environ, du beurre, du sel, du poivre, du thym, du laurier, 4 gros oignons, 4 tranches de bacon, 2 verres de vin blanc sec, 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive; une petite boîte de concentré de tomates, 2 morceaux de sucre, 2 cuillerées à soupe de raisins de Corinthe, 100 g d'olives vertes. Faites cuire le rôti avec le beurre. Salez et poivrez. Ajoutez le thym et le laurier. Comptez environ une heure de cuisson. Pendant ce temps, faites revenir les oignons hachés dans de l'huile avec le bacon coupé en dés. Assaisonnez, ajoutez le sucre et le concentré de tomates et les raisins. Mouillez avec le vin blanc et laissez mijoter avec couvercle une demi-heure environ. Dix minutes avant la fin de la cuisson ajoutez à cette préparation des olives hachées. Nappez la viande avec la sauce.

Le conseil du chef:

Comment servir le maïs Le maïs grillé en épi, avec un peu de sel, de poivre et un morceau de beurre frais, c'est simple et délicieux. Parfois, un peu difficile à manger « en société » quand on ne veut pas y mettre les doigts! Sachez qu'il existe alors des « pique-maïs » que l'on plante à chaque extrémité après avoir coupé le bout pointu, et qui permet de prendre l'épi à la main. Pour ajouter au raffinement, on peut le servir avec une sauce à base de crème et de beurre fondu, à laquelle on ajoute un filet de citron. On peut aussi servir le maïs égrené (on le cuit alors un peu plus longtemps, 20 minutes environ), et assaisonné suivant les goûts. C'est d'ailleurs très souvent ainsi qu'on le consomme à la sortie de sa boîte.

Beauté

Un peu d'exercice Un peu de gymnastique chaque jour est parfois moins fastidieux qu'un régime. Les premiers jours seront peut-être un peu difficiles, mais vous vous y mettrez vite. Avant tout, soyez régulière et modérée. Inutile de faire trop d'efforts, les mouvements violents sont à déconseiller, ils ne développent pas les muscles et présenteraient l'inconvénient de stimuler votre appétit. Non seulement la gymnastique vous fera retrouver force et souplesse mais encore elle vous permettra d'apprendre à vous relaxer, à vous décontracter. Si vous estimez ces exercices quotidiens un peu monotones, vous pouvez essayer de les rendre plus attrayants en vous équipant de quelques appareils très simples et peu encombrants: Un jeu de trois ou quatre appareils « aide gymnastique », dont le prix est relativement modique, vous permettra d'agir sur tous les points du corps. On peut citer à titre d'exemple un pédalier analogue à celui d'une bicyclette et qui peut se fixer n'importe où (sur une table, une porte, etc...).

Animaux: L'eczéma chez le chat

Sec, aigu ou chronique, l'eczéma peut prendre diverses formes, mais il est souvent d'origine alimentaire. Il peut aussi être dû au manque d'exercice, à un déséquilibre hormonal ou à un parasite. L'eczéma sec se traduit avant tout par des démangeaisons notamment sur le dos, l'intérieur des cuisses et le long de la queue. La peau se couvre soit de pellicules, soit de minuscules petits boutons. L'eczéma chronique, qui affecte souvent les chats amoureux des radiateurs, provoque moins de démangeaisons, mais la peau s'assèche, le poil est terne et cassant. L'eczéma aigu, enfin, est heureusement plus rare: il se complète de suintements et de rougeurs que le chat accentue et propage en se léchant fréquemment et frénétiquement. Des croûtes se forment alors, les poils tombent... On traite en général les eczémas par des lotions qui stimulent la peau et les poils, ainsi que par des produits désensibilisants et des déparasitiques. Ne jamais choisir un produit sans l'avis du vétérinaire. Par contre, vous pouvez de vous-même équilibrer un peu mieux le menu de votre chat.

A méditer

Rien n'est plus poltron que la richesse. ARISTOPHANE

CARNET DU JOUR

- NEUCHÂTEL EXPOSITIONS. - Musée d'ethnographie. Musée d'histoire naturelle. Musée cantonal d'archéologie. Galerie Dierheim: Gravures de Friedländer. Centre culturel neuchâtelois: Exposition du groupe 2016. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. - Rex: 20 h 45, La cage aux folles. 16 ans. 4ème semaine. Studio: 18 h 45, La strada (Sélection). 21 h, Vestiaire pour filles. 16 ans. Bio: 18 h 40, Les sorciers de la guerre. 16 ans. 20 h 45, Midnight Express. 18 ans. 5ème semaine. Apollo: 15 h, 20 h 30, La malédiction de la panthère rose. 12 ans. 17 h 45, Love story. 12 ans. Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Les bronzés. 3ème semaine. Arcades: 20 h 30, Girl friends. 16 ans. CONCERT. - Jazzland: Willie Little Field, Denis Progin. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin. Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente). Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le No de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents. Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61. Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, rue Saint-Maurice 2. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

AUVERNIER

Galerie Numaga 1 et II: prochaines expositions dès le 20 janvier. PESEUX Cinéma de La Côte: 20 h 30, L'essayeur.

Plus un de nos compatriotes se trouve désemparé, plus grande est notre responsabilité. Secours suisse d'hiver

NOTRE FEUILLETON

Une ombre sur la mer

par Ginette Briant PRESSES DE LA CITÉ

« Dans ma position, dirait-il, on ne donne pas prise au scandale. » Sherry se sentit désemparée. Était-elle amoureuse de Borosa? Il n'était qu'un pion sur l'échiquier de son destin... Parce qu'elle mettait de l'acharnement à oublier le jeune Piémontais, son image la hantait plus encore... Le 25 juin, Lord et Lady Webbs se rendirent chez la marquise Poldani. Au cours du dîner, on ne parla que de la bataille qui, la veille, avait opposé les Français et les Piémontais aux forces de l'empereur d'Autriche. - Les pertes sont sévères parmi nos vaillants soldats. On prétend que cinq mille d'entre eux ne rentreront pas dans leurs foyers... - On m'a cité plusieurs noms de jeunes nobles turinois: Torietto, Borosa, Bariani... Tous fréquentaient mes salons, ajouta la marquise. Ils ne reviendront pas... Sherry lâcha le verre qu'elle portait à ses lèvres. Il se

brisa en mille morceaux. Le vin s'était répandu sur la nappe blanche où étincelait l'argenterie. Inconsciente des dégâts, des regards qui convergeaient vers elle, la jeune femme interrogea d'une voix blanche: - Borosa... Vous avez dit Borosa? - Mais oui, ma chère, Gianni Borosa. Vous le connaissiez? Ah! mais bien sûr... Où avais-je la tête? Pardonnez-moi, vous voilà toute bouleversée... Ce sont, hélas! de bien tristes nouvelles... - Ce n'est pas possible... Une blessure au bras l'empêchait de rejoindre l'armée. - Il combattait depuis une semaine. Rien ni personne ne l'aurait écarté de son devoir... Ne vous avait-il pas annoncé son départ? - Non... Les valets épongeaient le vin. Le sang de Gianni avait imprégné la terre... - « Mort en chargeant l'ennemi... » « Un courage exceptionnel... » « Un officier d'élite... » Le bruit des voix bourdonnait dans la tête de Sherry. Une mère, une sœur, une fiancée pleuraient-elles le héros tombé au champ d'honneur? - « Noyer son chagrin dans le fracas des armes est le seul espoir qui me reste... » Gianni l'avait aimée... Mais il avait sacrifié sa vie à sa patrie... L'odeur du vin écœurait la jeune femme. Les plats abondamment garnis continuaient de circuler, portés par les laquais en livrée... Un cérémonial auquel personne n'aurait songé à se soustraire. On fêtait une victoire... Les morts étaient du côté du vaincu...

- Excusez-moi, dit Sherry. Elle posa sa serviette et se leva de table. Elle se moquait de ce qu'on dirait d'elle, de la manière dont on interpréterait son émotion. Une sueur froide coulait de son front. En titubant, la jeune femme se dirigea vers la terrasse. La tiédeur de juin ne l'atteignait pas. Le vent des collines ne chassait pas la terrible vision. Elle avait appris brutalement la disparition de Frank, comme elle apprenait aujourd'hui la mort de Gianni. Là ne s'arrêtaient pas la similitude des faits. Ces deux hommes avaient éprouvé pour elle de l'amour, mais elle n'appartenait qu'à un troisième, celui pour qui, paradoxalement, elle ne ressentait aucune attirance... La voix impatiente du duc la fit tressaillir: - Vous sentez-vous incapable de surmonter votre douleur? Dans ce cas, partons d'ici au plus vite. En revanche, si l'opinion de la maîtresse de maison vous paraît un tant soit peu respectable, retournez à votre place. Les demi-mesures ne satisfont personne. Sa dureté se nuancit d'ironie. Sherry eut un sourire cruel: - Vous ne pouvez vous étonner de ma réaction. Depuis notre arrivée à Turin, le baron Borosa me servait de mentor. Que faisiez-vous pendant tout ce temps? Ai-je seulement eu l'impression de posséder un mari? - C'est un reproche que vous ne me ferez pas deux fois, répliqua Hilary en s'inclinant légèrement. Eh bien! Que décidez-vous? A présent, Sherry redoutait d'affronter les regards mi-curieux, mi-souçonneux des convives. Plus encore pourtant, elle craignait de se retrouver seule avec son

époux. La courte lutte à laquelle elle se livra lui fit choisir la première solution. D'un pas décidé, elle rentra dans la salle brillamment éclairée, saluée par quelques murmures. Lord Webbs, après l'avoir accompagnée à sa place, regagna son propre siège, à l'autre bout de la table. - Comment vous sentez-vous, ma chère? demanda la marquise. - Mieux. L'air m'a fait grand bien. - J'en suis heureuse. Privé de votre présence, ce dîner n'avait plus le même attrait. Ce ne sont pas ces messieurs qui me contrediraient... Les deux cavaliers de Sherry se confondirent en compliments et mots d'esprit qui n'eurent pas le pouvoir de déridier la jeune femme. Au prix d'un effort prodigieux, elle réussit à arborer un sourire de commande. Le regard d'Hilary qu'elle croisait parfois la félicitait de sa maîtrise. La mi-chemin entre une crise de nerfs et un morne abattement, elle détourna la tête, contemplant le sorbet qu'on venait de lui servir. La conversation roulait toujours sur le même sujet: la guerre et les possibilités de paix que la victoire de la veille faisait entrevoir. - L'empereur d'Autriche sera bien obligé de considérer les choses d'un point de vue différent... - Croyez-vous? La lutte n'est pas finie... Les pessimistes n'arrivaient pas à gâcher l'espérance des Turinois. Sceptique, Hilary écoutait. Sans nul doute un armistice serait signé. Par la voie de la diplomatie, l'Italie obtiendrait-elle ce qu'une guerre sanglante avait peu de chance de lui apporter, surtout si Napoléon III cédait à la menace européenne? (A suivre)

Au Salon François

Coupe Hardy
Colifrage moderne
Messieurs et enfants

Gilbert Crovisier et ses collaborateurs:
Service impeccable
par 4 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

123529-A

Pierre-Yves Gabus ARTS ANCIENS

vous propose la vente et l'exposition
de vos peintures, de vos objets d'art
(argenterie, porcelaine, livres rares,
meubles, etc.) dans le cadre excep-
tionnel de l'anniversaire du

XX^e SALON DES ANTIQUAIRES SUISSES BALE 24 MARS 1979

Notre service d'estimations et
d'expertises est à votre disposition
gracieusement sans engagement de
votre part.

Arts Anciens,
service estimations, achats,
ventes aux enchères d'antiquités,
2022 Bevaix.

Tél. (038) 46 13 53.

123985-A

MOBIWELL s.à.r.l.

Parcs 42 - Neuchâtel



**LOCATION
et vente
DE MEUBLES
DE BUREAU**

Tél. 24 59 61

120332-A

Les légères Select



Terre filtrante naturelle
+ charbon actif



7 mg
condensat
0,6 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



1 mg
condensat
0,1 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



La parole est d'argent - le secours est d'or.

Secours suisse d'hiver

Vente spéciale autorisée du 15.1 au 3.2.1979

VLAN DANS LES PRIX!

Pour votre salle de bains:

- Poubelle à pédale 8.70
- Coffre à linge 18.—
- Douche, avec tuyau 1 m 50 19.50
- Armoires à pharmacie, etc... dep. 29.—

Pour votre living:

- Bibliothèque 4 rayons noyer montants métal, 2 m 60, complète 89.—
- Grille de cheminée, fer forgé, Garniture de cheminée, fer forgé etc... dep. 39.—
- 58.—

Pour bricoler et rénover:

- Dispersion, bidon 14 kg et rouleau 30.—
- Chevalet pliant, bois 14.—
- Pince Grip 5.50
- Etau parallèle, 100 mm 45.— 80 mm 31.—
- etc...

et toujours 17.000 articles pour artisans et bricoleurs!

OBIRAMA

Tout pour tout faire chez soi

Peseux, Centre d'Achat CAP 2000,

Les brochures 1979
**FRANCE
VACANCES
POUR TOUS**

sont
ARRIVEES

Des centaines de voyages, mille façons de découvrir la France tout au long des 56 pages couleurs de notre brochure (disponible en français et en allemand).

Demandez-la à votre agence de voyages à la gare ou à FRANTOUR, TOURISME SNCF, case postale 395, 1211 GENEVE 2.

Abonnement de théâtre de la Ville de Neuchâtel

LA DOUBLE INCONSTANCE

de Marivaux

Location Hug Musique, vis-à-vis de la Poste. Tél. 25 72 12.

Petits prix

Grande vente de soldes Tapis d'Orient

Très grand choix dans toutes dimensions

Vente autorisée du 15.1 au 3.2.79

HASSLER

12, rue Saint-Honoré 2001 Neuchâtel ☎ 038 25 21 21

MINI-PRIX 8, Place-d'Armes

4000 échantillons pour votre confort

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Super massacre de prix!

- Pamid vin rouge bulgare 1 litre 2⁴⁰ + verre
- Jumilla Altasierra d'Espagne 1 litre 2⁸⁰ + verre
- Le Saumon blanc sec d'Espagne, excellent avec le poisson 1 litre 3⁵⁰ + verre
- Kanterbrau bière en sixpack 2⁹⁵
- Manzioli vermouth rouge 1 litre 5⁹⁰
- Alizé Pastis 45° le litre 19⁹⁰
- Pommes Golden 1 kilo 1⁵⁰
- Riz Uncle Ben's 1,8 kg 5⁴⁰
- Zwieback Roland paquet 250 g 2⁴⁵
- Bonzo la boîte de 1 kg 2³⁰
- Litière pour chats Pussy 1 kg 5⁵⁰
- Déodorant Mum Rolette 2¹⁰
- Déodorant Mum Recharge 1⁹⁰
- Gillette G II 4 lames 2⁵⁰
- Wilkinson T 70 2⁶⁰
- Papier WC Hukle 6 rouleaux 150 coupons 3.—
- Mouchoirs en papier Lotus 15 x 10 2⁵⁰
- Bâtonnets coton Lotus 160 pièces 1⁹⁵

Un grand parking couvert et gratuit est à votre disposition

Super-Centre Portes-Rouges

P GRATUIT

SUBITO

CAMP DE NUDISTES

ENTREE MEMBRES SEULEMENT

DANS LE CANTON

L'échelle fiscale: une discussion animée au Conseil général du Landeron

C'est M. Georges Schaller, directeur des finances, qui a ouvert la discussion lors de la dernière séance du législatif du Landeron en rappelant que le budget présentait un déséquilibre de 300.000 francs. Une lettre du département de l'intérieur soulignant l'insuffisance des réserves dans les comptes communaux invite l'exécutif à présenter rapidement un budget équilibré. Si la proposition communale est refusée, le Conseil d'Etat pourrait imposer son échelle à un certain pourcentage afin de combler le déficit. M. Schaller confia ensuite à l'assemblée toutes les réflexions que le Conseil communal a faites concernant ces fameux 300.000 francs. Que représente cette somme? Neuf salaires de cantonniers ou la suppression totale de tous les amortissements: les possibilités ne manquent pas. Puisqu'il faut augmenter les recettes, quel montant chercher? Et qui doit payer la dette?

FAVORISER LES BAS REVENUS

M. Eric Junod (soc) proposa l'amendement suivant: «Le montant de l'augmentation d'impôt par rapport à l'ancienne échelle fiscale de 1964 est ristourné aux contribuables dont l'unique salaire annuel imposable ou la rente AVS et autres ne dépasse pas 10.000 fr. et pour autant que leur fortune imposable ne dépasse pas 50.000 francs.»

Cet amendement coûterait moins de 4000 fr. à la commune, somme déjà récupérée par l'augmentation de certaines taxes. M. Junod trouve injuste de demander un «effort» supplémentaire à des personnes qui doivent déjà vivre avec un revenu plus que modeste. Dans la catégorie concernée se trouvent des fraudeurs ou des propriétaires résidant à l'étranger et tirant un petit revenu de leurs propriétés landeronnaises; il en est tenu compte dans l'amendement socialiste car ces personnes ne doivent pas bénéficier de mesures sociales particulières.

PROLONGER LES MESURES DE 1978

M. Jean Pauchard (ILR) considère que l'échelle proposée est bonne, mais son groupe est décidé à en repousser l'entrée en vigueur d'au moins un an car l'incidence des 10% d'augmentation des impôts pour 1978 n'est pas connue. Il faudrait voter cette échelle fiscale sur la base d'un budget. Or, un budget est une ligne à suivre mais ne peut être exact en aucun cas. En 1977 par exemple, les comptes ont été bouclés avec un déficit de 223.135 fr. alors que le budget prévoyait un déficit de 303.640 francs.

D'autre part, le groupe ILR demande une compression des salaires de l'administration communale. Concernant l'arrêté du Conseil d'Etat sur la hausse des salaires des fonctionnaires, M. Pauchard demande qu'elle soit uniquement appliquée aux bas salaires. Pour pallier un déficit important, le groupe ILR propose l'arrêté suivant: «Le taux de l'impôt communal sur le revenu des personnes physiques et morales pour les années 1979-80 sera majoré de 10%.»

M. Charles Girard (lib) pense qu'il serait bien plus facile d'en rester là et d'attendre, mais connaissant toutes les données du problème, on n'est pas en droit de minimiser la situation. L'an dernier, les contribuables ont refusé une nouvelle échelle fiscale mais on leur a imposé une augmentation provisoire. Une majoration d'impôt n'est un plaisir pour personne. Cependant, puisque des mesures immédiates sont nécessaires, le groupe libéral votera «à contre-cœur» la nouvelle échelle.

M. Schaller répond ensuite aux socialistes. Il comprend fort bien les raisons de leur amendement, mais s'il est accepté, l'occurrence d'importantes tracasseries administratives. En voulant soutenir les personnes qui le méritent, cet amendement soutient également celles qui ne le méritent pas, d'où une injustice. On n'y tient pas compte du concubinage, par exemple. Une femme effectuant des travaux de conciergerie peut fort bien vivre avec un contribuable bien rétribué alors qu'elle-même ne serait taxée que sur 6000 francs. M. Schaller propose donc de maintenir l'échelle

actuelle en étant beaucoup plus souple et compréhensif vis-à-vis des demandes de remise d'impôts. Il donne ensuite connaissance de l'important travail entrepris par le Conseil communal. Après avoir demandé le budget communal 1979 des communes du Landeron, de Saint-Blaise, de Marin, de Colombier, de Corcelles, de Cortaillod et de Boudry, communes qui ont à peu près le même nombre d'habitants, l'exécutif les a ventilés par rubrique sur base du plan comptable qui est celui des communes. Un questionnaire portant sur le personnel attribué à chaque secteur a également été envoyé à ces communes. En comparant toutes les rubriques figurant dans le budget 1979 de ces sept communes, on pourra vérifier si la situation du Landeron est en veine ou, au contraire, si elle est saine et bien gérée.

ÉCHELLE FISCALE COMMUNALE PLUS FAVORABLE

M. Francis Persoz (rad), président de la commission financière, estime que c'est le rôle des socialistes de faire des propositions de ce genre. Cependant, leur amendement n'est pas réaliste et porte à faux. L'augmentation des bas salaires est minime. Pour la catégorie «3000 fr.», elle se monte à 1 fr.; pour 6000 fr. de revenu annuel, elle est de 5 fr. et pour la catégorie 10.000 fr., elle arrive à 26 francs.

Quant à la proposition de l'ILR, M. Persoz estime qu'elle favorise les gros revenus pour accabler les modestes, comparativement à l'échelle proposée par le Conseil communal. Le parti radical soutiendra donc la proposition communale. M. Junod, lui, s'étonne que l'acquisition en 1976 d'un superbe ordinateur puisse encore occasionner des tracasseries à l'administration. Concernant le concubinage, le genre de couple constitué par une concubine et... un millionnaire, ne court pas les rues! Répondant à M. Persoz, M. Junod lui a dit que tout est relatif: 26 fr. pour un contribuable dans le besoin correspond peut-être à 500 fr. pour une personne aisée.

Après une suspension de séance proposée par M. Charles Girard, M. F. Persoz annonça qu'il ne voulait pas entrer dans le jeu des «10% linéaires», augmentation qui le met mal à l'aise vis-à-vis des salaires inférieurs. Cependant, il a dit être sensible à la possibilité d'inexactitude du budget et proposé de limiter la nouvelle échelle à deux ans. M. C. Girard abonde dans le même sens en annonçant que le groupe libéral suivra la proposition communale limitée à deux ans.

M. Burkhalter maintient la proposition. Au nom du groupe ILR et tenant compte de l'injustice à l'égard des bas salaires, il l'amende toutefois de l'amendement socialiste. M. Willy Schær, muet jusqu'aujourd'hui, considère la proposition socialiste comme étant très louable mais, dans le contexte actuel, l'utilisation de cet effet de l'ordinateur coûterait suffisamment... cher pour en tenir compte bien qu'il ne s'agisse pas d'un facteur déterminant!

PLUS DE TAXE HOSPITALIÈRE

M. Schaller, afin d'éviter toute confusion, demande alors si le groupe ILR désire prolonger de deux ans la situation de 1978 ou s'il voulait supprimer la taxe hospitalière de 5%, mesure prise également en 1978, et simplement ajouter 10% supplémentaires sur les bordereaux d'impôts. Il serait également d'accord de supprimer la taxe hospitalière qui cause un travail considérable à l'administration. L'ILR souhaite la 2^{ème} proposition de l'alternative.

M. Persoz annonce que la rentrée fiscale de la proposition ILR correspond à 196.000 fr. et M. Schaller ajoute que sur 1697 contribuables, 992 payent plus d'impôt avec la majoration de 10% qu'avec l'échelle fiscale communale. M. Burkhalter se demande sur quelle échelle repartira-t-on dans deux ans et quelle sera la base de travail: l'échelle de 1964 ou celle de 1978?

M. François Masmajon (soc) trouve la proposition de l'ILR paradoxale. L'an dernier, le groupe défendait les bas revenus et ce soir sa proposition favorise les contri-

buables aisés. M. Burkhalter lui répond qu'en 1978, l'ILR proposait d'exonérer les revenus inférieurs à 15.000 fr. et cette année, il soutient la même proposition.

TU VOTES... OU TU NE VOTES PAS!

M. Pozzetto procède ensuite au vote de la proposition socialiste qui est refusée par 14 non contre sept oui. M. Jeanneret (soc) qualifie la position ILR de «sordide manœuvre électorale» et annonce qu'il votera le texte proposé par le Conseil communal, «seul travail sérieux», sans amendement.

Il s'ensuit un vaste «cafourlis» pour savoir quand voter la proposition ILR, quand voter l'échelle fiscale. Une suspension de séance est nécessaire pour éclaircir les esprits, puis le président met aux voix la proposition ILR sans l'amendement des deux ans. Elle est repoussée par 20 non contre six oui.

L'arrêté 374, concernant la modification de l'échelle fiscale, limitée par les libéraux et les radicaux à une durée de deux ans, est approuvée par 26 oui contre cinq non.

M. F.

FRIBOURG

Toujours non représentés au tribunal de la Sarine Les socialistes mécontents

De notre correspondant :

Le 22 décembre passé, le collège électoral (Conseil d'Etat et tribunal cantonal réunis) a préféré au socialiste Roger Kuhn, député, le démocrate-chrétien Marcel Guisolan, de Corminboeuf, pour repousser un poste de juge au tribunal de la Sarine (juge non-professionnel). Hier, la Fédération de Sarine-Campagne et la section de Fribourg ville du parti socialiste fribourgeois clamait son indignation. Quant au président cantonal du parti socialiste fribourgeois, M. Denis Clerc, il a déclaré: « Cette éviction est une conséquence de l'affaire Bourgnicht ».

Le communiqué laisse entendre que les socialistes étaient quasiment assurés d'obtenir un siège — le seul — au tribunal de la Sarine. La candidature du juge suppléant Roger Kuhn fut retenue. Mais le collège électoral n'a pas nommé le socialiste. « L'Etat PDC en a décidé autrement. Tout puissant au collège électoral comme ailleurs, il a fait fi du désir des minorités radicales et socialistes de voir M. Kuhn siéger au tribunal de la Sarine, un district dont le tiers des

citoyens votent socialiste ». Les deux sections du parti socialiste « sont indignées de cette attitude qui en dit long sur les intentions des élus PDC à leur égard. Cette attitude explique aussi la raison évidente pour laquelle la majorité PDC gèle le dossier de l'élection du Conseil d'Etat selon le système proportionnel ».

TRIBUNAUX : MINORITÉS SOUS-REPRÉSENTÉES

Le parti socialiste est sous-représenté au niveau des tribunaux de district. Sur dix présidents de tribunal (tous professionnels), aucun n'est socialiste. Les radicaux sont à peine mieux servis. Seul le président Zapelli, en Sarine, les représente. Deux juges sont socialistes: M^{me} Madeleine Vauthey, à Romont, et M. Clovis Chardonnens, à Estavayer-le-Lac. Quant aux suppléants, le parti socialiste les compte sur les doigts d'une main... la situation est particulièrement criante en Sarine, siège du tribunal de la ville de Fribourg. Malgré qu'il dépasse la proportion de 30% de votants, le parti socialiste n'a pas obtenu de juge, élu au second degré par un Conseil d'Etat dont il a été éliminé et par un tribunal cantonal où le socialiste Jacques Curty n'a fait que chasser un radical, parti qui compte encore un représentant. Au collège électoral, ce sont donc 10 PDC qui détiennent la majorité haut la main... contre 3 radicaux et 1 socialiste.

L'ex-conseiller d'Etat Denis Clerc nous a dit: « Devant une telle situation, on ne peut que protester. Le postulat Félien Morel demandant la proportionnelle dans les nominations de l'Etat a été accepté, lors de la dernière législature. Le collège électoral ne l'applique pas... C'est une démonstration de l'Etat PDC qui ne se contente pas de la majorité, mais exige la totalité. Nous restons persuadés qu'un juge élu n'est pas le porte-parole d'un parti politique. La justice n'est pourtant pas la même selon que l'on soit socialiste ou démocrate-chrétien. Un juge n'est pas une machine à appliquer la loi. Il possède une marge d'appréciation qu'influence sa compréhension de la vie. La justice est un des postes importants de l'Etat. Comme tout parti politique, nous visons à occuper ces postes ».

Pierre THOMAS

Entre Bernois...

(c) Hier matin, vers 11 h, un automobiliste de Mamishaus (BE), âgé de 58 ans, circulait d'une route secondaire vers la route cantonale Tavel-Alterswil. A Benewil, en débouchant sur la route cantonale, il coupa la route à une conductrice d'Alterswil qui venait de Tavel. Lors de la collision qui fit pour 9000 fr. de dégâts, M. Karl Trachsel, 74 ans, d'Interfelingen (BE) fut blessé. Le passager de l'auto singlone a été transporté à l'hôpital de Riggsberg (BE).

VALAIS

Avalanche à Loèche-les-Bains

Deux jeunes Vaudois sauvés!

De notre correspondant: Depuis dimanche, la plus profonde inquiétude régnait tant en Valais que dans le canton de Vaud au sujet de deux jeunes skieurs, Jean-Pierre Delessert, né en 1962, de Forel (Vaud) et de son amie Miléva Onnis, née en 1963, écolière, d'origine italienne, domiciliée également en pays vaudois. Les deux jeunes gens avaient annoncé à leur entourage qu'ils allaient skier à Loèche-les-Bains. Ils devaient normalement être rentrés dimanche soir. Comme on était sans nouvelles de leur part, l'alerte a été donnée.

« Nous avons aussitôt mobilisé la colonne de secours, nous dit-on à Loèche-les-Bains. Une douzaine de sauveteurs s'engagèrent dans le terrain. Nos hommes ont refait toutes les pistes. Ils se sont engagés sur les traces laissées par les skieurs un peu partout, en dehors des pistes également. On commençait à croire qu'il s'agissait plutôt d'une fugue des deux jeunes skieurs et qu'ils n'étaient pas montés sur les pistes, lorsqu'on découvrit des skis perdus près d'une coulée de neige. L'angoisse redoubla. »

Air-Zermatt a été mobilisée hier pour participer à ces recherches. Dès

qu'on découvrit l'avalanche, des sauveteurs furent envoyés au point névralgique. C'est alors qu'on aperçut ces skis. Les deux jeunes étaient-ils sous la masse? On le craignait hier soir à Loèche-les-Bains où les recherches se poursuivirent à la lueur des projecteurs.

M. F.

Vivants!

« On les a retrouvés. Ils sont vivants. Telle était la nouvelle qui éclatait lundi soir dans la station de Loèche-les-Bains après des heures d'angoisse. Milva et Jean-Pierre ont été découverts par les sauveteurs dans un état d'épuisement extrême, souffrant de gelures graves. Les sauveteurs ont descendu les deux skieurs à la Rheumat-Klinik de Loèche-les-Bains où ils reçurent les premiers soins avant d'être conduits à Sierre. »

« On n'ose pas imaginer le calvaire vécu par les deux jeunes dans la montagne où ils passèrent la nuit de dimanche à lundi par des températures d'une quinzaine de degrés et plus sous zéro. »

M.F.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Après la tragédie de Malmoe

STOCKHOLM (AP). — Des employés de l'hôpital de Malmoe ont raconté lundi quelles avaient été les souffrances des victimes d'un partisan étrange de l'euthanasie qui a avoué l'empoisonnement de 19 et peut-être de 22 vieillards dans la clinique où il avait été embauché comme aide-soignant temporaire ainsi que nous l'avions brièvement annoncé dans notre dernière édition.

« Ils criaient et lançaient des appels, les yeux révilés par la crainte de la mort », a déclaré une autre aide-soignante. « Ils sont morts avec des souffrances indescriptibles. Je n'avais encore jamais vu de lutte aussi terrible contre la mort. »

Cette aide-soignante a raconté à la presse qu'elle a été témoin de la mort inexplicable de dix vieillards durant les quatre mois au cours desquels le jeune homme a travaillé dans l'établissement.

Une «première»: ambassadeur des Etats-Unis nommé à Pékin

WASHINGTON (AFP). — Le président Jimmy Carter a annoncé hier la nomination de M. Leonard Woodcock comme premier ambassadeur des Etats-Unis à Pékin.

Chef du bureau de liaison américain à Pékin depuis le 20 juin 1977, M. Woodcock, âgé de 68 ans, est l'ancien président du syndicat des travailleurs de l'automobile (UAW).

Avalanche en Autriche Trois morts - trois blessés

INNSBRUCK (AFP). — Une avalanche a enseveli, hier matin, huit à dix skieurs dans les Alpes tyroliennes, au-dessus d'Innsbruck, dans la région de la Seegrube, en Autriche.

Trois personnes ont été retrouvées vivantes mais blessées, au cours des opérations de sauvetage immédiatement entreprises. Trois autres personnes ont été tuées. Les recherches se poursuivent.

Dimanche, neuf skieurs suédois avaient été surpris par une avalanche dans la région d'Aarberg, ainsi qu'un Autrichien dans la région de Kitzbuehel. Ceptand, tous furent retrouvés sains et saufs.

Cette période s'est terminée vendredi dernier avec l'arrestation du jeune homme, âgé de 18 ans, dont l'identité n'a pas été révélée.

Ce dernier, qualifié de timide mais de « gentil », a avoué le meurtre de 19 malades. Il leur a administré un produit d'entretien liquide toxique qu'il mélangeait avec du jus de fruit.

Pour le jeune homme, l'euthanasie était nécessaire « parce qu'ils souffraient et qu'ils étaient si âgés que la vie n'avait plus de sens pour eux ». Mais, il a admis qu'il n'a jamais demandé à ses futures victimes si elles souhaitaient mourir.

Pourtant, parmi ses victimes figurait un centenaire qui était, selon ses proches, pleine de joie de vivre quelques jours avant sa mort. Elle avait célébré son centenaire le 29 décembre dernier, et la presse locale avait rapporté l'événement.

Procès d'un pirate de l'air

ZURICH (ATS). — Un Italien de 38 ans, prévenu de détournement d'avion, comparait depuis lundi devant la Cour d'assises du canton de Zurich. Il s'agit de Luciano Porcari, qui fut arrêté le 16 mars 1977 sur l'aéroport de Klotten à bord d'un appareil détourné de la société espagnole « Iberia » par les gradés de la police cantonale zuricoise. Deux jours auparavant, il avait « pris possession » entre Barcelone et Palma-de-Majorque d'un avion comprenant 30 passagers. Le but de ce détournement: ramener au bercail ses trois enfants, et principalement sa fille Consuela, âgée alors de 6 ans, qui vit avec sa mère, dont le prévenu est séparé.

Le procès va durer plusieurs jours. La Cour comprend le président et deux juges, ainsi que neuf jurés. Le prévenu, mécanicien sur autos, a quitté son pays en 1958 pour travailler en Allemagne fédérale, puis en 1964 dans différents pays africains. Il n'a plus revu sa femme depuis 1972.

Lors du détournement, l'appareil, au lieu de gagner Palma-de-Majorque (sa destination) s'était posé à Abidjan (Côte d'Ivoire), Séville (Espagne), Turin, puis deux fois à Zurich, Varsovie et à nouveau Zurich, où Porcari fut arrêté.

LONDRES (Reuter). — L'héritière millionnaire suisse, Olga Deterding, morte dans des circonstances peu claires lors d'une soirée londonienne à la Saint-Sylvestre, s'est étouffée avec un morceau de viande, indique un rapport rendu public lundi à Londres. Au moment de sa mort, l'héritière, âgée de 52 ans, était selon le rapport dans un état d'ivresse avancé.

Olga Deterding était la fille du fondateur de la société pétrolière « Royal Dutch Shell ». A l'âge de dix ans, elle avait hérité une partie de fortune de l'ordre de 90 millions de marks allemands. A 15 ans, elle était partie travailler pour quatre ans à l'hôpital Albert Schweitzer. Après son retour, elle s'était établie à Londres. Elle n'était pas mariée.

VAUD

Fédéralisme dans l'interruption de la grossesse Vers une initiative vaudoise

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois propose au Grand conseil d'accepter une proposition du député radical Jean-Claude Chappuis, par laquelle le canton de Vaud demanderait aux Chambres fédérales, par voie d'initiative, l'introduction dans la législation fédérale d'une disposition autorisant les cantons à légiférer en matière d'interruption de la grossesse.

Sur le plan fédéral, constate le gouvernement vaudois, on est dans l'impasse après le rejet de toutes les solutions, allant de la répression la plus rigoureuse à la libéralisation pure et simple. La recherche d'une solution globale et uniforme se heurte aux mentalités diverses des peuples de nos différents cantons et il paraît vain d'attendre un changement d'opinion.

SUISSE ALÉMANIQUE

Non à un projet autoroutier

HERGISWIL (NW) (ATS). — En dix jours, 2037 habitants d'Hergiswil (NW), soit 70% du corps électoral, se sont prononcés, à l'occasion d'une enquête du législatif communal, contre le passage de l'autoroute N2 sur le territoire de la commune, ainsi que l'envisage le projet officiel. Ils donnent ainsi la préférence à une variante, proposée récemment, qui prévoit la construction d'un tunnel et de murs de protection contre le bruit.

Il est pratiquement impossible de faire appliquer une législation fédérale dans l'ensemble de la Confédération.

Dans ces conditions, c'est l'octroi aux cantons de la compétence législative en matière d'avortement qui devrait permettre de résoudre un problème particulièrement grave et délicat. La structure fédéraliste de la Suisse offre une occasion unique d'expérimenter des solutions différentes, qui soient chaque fois en harmonie avec les conceptions dominantes dans chaque canton, ajoute le Conseil d'Etat vaudois. La solution fédéraliste permettrait à des lois, certes différentes d'un canton à l'autre, d'être au moins appliquées, dans le respect de la liberté de pensée et de croyance.

L'initiative vaudoise viendrait s'ajouter à six interventions enregistrées déjà aux Chambres fédérales: celles des cantons de Neuchâtel et de Genève et celles de quatre conseillers nationaux, qui vont toutes dans le sens d'une solution fédéraliste du problème de l'interruption de la grossesse.

Yverdon: cambriolages en série

(c) Plusieurs cambriolages ont été commis la semaine dernière à Yverdon, notamment dans un bâtiment de la rue Saint-Georges où les caves ont été visitées et où un des voleurs ont pu s'emparer d'une vingtaine de bouteilles. De même plusieurs maisons situées aux Iris ont été visitées.

Le référendum contre la loi sur l'énergie atomique a été déposé

BERNE (ATS). — Le référendum contre la révision partielle de la loi sur l'énergie atomique a été déposé lundi à la chancellerie fédérale. 81.397 personnes ont signé, alors que 50.000 signatures étaient nécessaires. La Suisse romande fournit proportionnellement le plus grand nombre de signatures (env. 23.500). 36.000 personnes ont signé ce référendum en Suisse allemande, alors que quelque 5000 signatures proviennent du Tessin. Le comité référendaire suisse a recueilli 65.129 signatures, le comité d'action du Nord-Ouest de la Suisse en récoltant 16.128.

Trois Suisses arrêtés à la frontière italo-suisse

DOMODOSSOLA (ATS). — Trois jeunes Hauts-Valaisans ont été arrêtés la semaine dernière, près de Domodossola, par la police frontalière italienne et conduits à la prison de Verbania. Ils sont soupçonnés d'être impliqués dans un trafic illégal de voitures volées. Les trois hommes, âgés de 30, 25 et 23 ans, et originaires de Brigue et de Naters, ont été remarqués par la police italienne à cause des fréquents voyages qu'ils faisaient de Brigue à Milan. Là, les trois hommes prenaient le train pour la Suède et revenaient en Suisse, dans des voitures de luxe. Lors de leur arrestation, ils étaient au volant de voitures munis de faux papiers.

C'est le début des «vacances» américaines Situation en Iran: la fin d'un règne

TÉHÉRAN (AP). — Le shah quittera mardi l'Iran pour Assouan en route pour les Etats-Unis, déclarait-on lundi dans la capitale iranienne de sources bien informées.

Le shah, qui gouverne l'Iran depuis 1941, tiendra une conférence de presse mardi, ajoutait-on. Aujourd'hui également, la Chambre basse du parlement iranien, le majlis, doit voter la confiance au nouveau gouvernement civil de M. Chapour Bakhtiar.

Le shah d'Iran et l'impératrice Farah partiront pour Le Caire où ils passeront probablement une journée avant de se rendre aux Etats-Unis, dans la propriété que le souverain possède près de Los-Angeles, déclare-t-on à Téhéran de source autorisée proche du palais impérial. Il est possible qu'ils fassent également plusieurs escales en Europe occidentale sur le chemin des Etats-Unis, ajoute-t-on de même source.

Le shah d'Iran arrivera «vraisemblablement en Egypte, mardi, accompagné par l'impératrice Farah», a déclaré lundi

après-midi le porte-parole de la présidence de la République égyptienne.

Le shah d'Iran se rendra à Assouan pour y rencontrer le président Sadate et faire avec lui un tour d'horizon concernant la situation au Proche-Orient et les événements d'Iran en particulier, précise-t-on de même source.

Les spéculations sur l'imminence du départ ont été relancées par l'annonce qu'un Boeing 707 de la flotte impériale a effectué samedi des vols d'entraînement. L'appareil, assure-t-on de source diplomatique, est actuellement stationné devant le salon impérial de l'aéroport de Mehrabad.

Au lendemain des scènes de fraternisation entre civils et militaires, les dirigeants du bazar de Téhéran ont à nouveau appelé lundi à manifester contre le shah. Sur le plan politique, le Sénat a accordé sa

confiance au nouveau premier ministre, ouvrant ainsi la voie au prochain départ en «vacances» du souverain.

Téhéran, lundi matin, a une nouvelle fois vécu dans l'anarchie la plus totale au milieu des embouteillages et des manifestations devenues désormais quotidiennes.

A l'appel du Front national iranien plusieurs dizaines de milliers de personnes ont envahi pendant plusieurs heures le quartier du bazar, véritable place forte de la hiérarchie religieuse chiite. La manifestation n'a donné lieu à aucun incident, mais le prochain test sérieux pourrait avoir lieu vendredi, lors de cortèges funèbres identiques à ceux des 10 et 11 décembre derniers.

Par ailleurs, on apprend, de source consulaire, qu'un ressortissant américain, qui représentait en Iran une entreprise de construction, a été assassiné en début de journée à son domicile, à Kerman, dans le sud-est du pays.

Pendant ce temps, le Sénat (Chambre haute) a accordé sa confiance à M. Bakhtiar et à son programme gouvernemental par 38 voix contre 2 et une abstention. Un peu plus de la moitié seulement des 60 membres de la Chambre haute ont assisté au vote. Prenant la parole, M. Bakhtiar a dit son gouvernement prêt à reconnaître l'O.L.P. Il a également réitéré la décision de son gouvernement de cesser toute livraison de pétrole à Israël, tant que cet Etat «ne compose pas avec nos frères musulmans».

Le sort des courtisans

TÉHÉRAN (AFP). — Le départ imminent du shah pose le problème de «la survie» de toute une oligarchie de familles et de personnalités qui avaient profité au maximum des avantages quasi illimités dont jouissait la famille impériale.

Ainsi tout objet ou colis qui arrivait en Iran portant la mention «darbar» (la Cour) était exempt de tous les droits de douane (qu'il s'agisse d'une aiguille à coudre ou d'un avion), raconte un directeur des douanes iranien.

Il suffisait, affirment les «initiés», de se déclarer membre de la Cour ou des familles de l'entourage du souverain, pour que lois, règlements, et tracasseries administratives disparaissent.

«Chaque fois que le shah et l'impératrice rentraient d'une visite à l'étranger, il fallait au moins un «Hercule C 130» pour transporter les achats des membres de leur entourage», a

confié un employé des douanes de l'aéroport Mehrabad. «Voir un garde du corps ou un valet de chambre emporter jusqu'à quinze postes de télévision couleur et plus de cinquante montres était monnaie courante.»

Coutumiers de ces privilèges, les membres de l'entourage du shah supportaient mal d'éventuelles restrictions et, de plus, étaient habitués à des largesses parfois fabuleuses de la part de ceux qu'ils avaient placés à des postes «à revenus».

«Presque tous les membres de la famille impériale, comme les gens de leur entourage, étaient dans les affaires les plus fructueuses, leurs gaspillages ne connaissent aucune limite», ajoute ce même douanier. Louer des avions ou des hélicoptères, se réserver des étages entiers des hôtels les plus chers, braver les règlements, tels étaient devenus, avec les années, les traits caractéristiques de ceux appelés familièrement par les Iraniens les «barbari» (courtisans).

SUITE Un dissident tchécoslovaque

«C'est pourquoi, l'internationalisation des mouvements dissidents à l'intérieur même des pays de l'est revêt une importance primordiale».

«Depuis 1968, la grande majorité des Tchécoslovaques se désintéresse de la vie politique de leur pays et le régime ne peut guère compter que sur le soutien inconditionnel de 200.000 personnes, ce qui est tout à fait insignifiant dans un Etat de 15 millions d'habitants», affirme l'ancienne vedette de la TV en ajoutant qu'environ un million d'autres citoyens n'accorderont leur appui aux dirigeants que pour des raisons strictement «conjoncturelles», mais sont prêts à changer d'avis à la première occasion.

«Un arbre a besoin d'air et d'eau pour respirer et vivre. Pour que la vie humaine ait un sens, les hommes ont besoin d'être des hommes. Si l'on abandonne la lutte,

on cesse de vivre. L'arbre blessé par une hache concentre sa sève dans ses racines afin qu'un jour de nouvelles branches puissent pousser». C'est en ces termes que Vladimir Skutina a défini le sens de la Charte 77. «Le manifeste n'est pas une organisation ou une institution», a-t-il précisé, «mais une initiative lancée par des citoyens soucieux du respect des principes signés en 1975 à Helsinki et réaffirmés en 1977 à Belgrade». Cette chartre lancée il y a exactement deux ans, n'a jamais été publiée en Tchécoslovaquie. Pourtant «tous les citoyens en ont connaissance, car, paradoxalement, la campagne diffamatoire menée par les autorités contre les signataires a suscité un vif intérêt pour le contenu de la Charte parmi la population».

«Evidemment, les signataires — plus de 1000 actuellement — sont exposés à toutes

sortes de discrimination» a déclaré M. Skutina qui cite à titre d'exemple le cas de «personnes étroitement surveillées», d'autres s'étant vu retirer leur permis de conduire ou couper leur téléphone. «Et surtout», précise-t-il, «beaucoup de signataires ont perdu leur emploi et se trouvent dans l'impossibilité de retrouver du travail. Moi-même, je me suis vu refuser une place de gardien dans un club de tennis, sous prétexte que cela «provoquerait des remous» parmi la jeunesse».

Parlant du rôle de l'opinion publique mondiale, le dissident tchécoslovaque a estimé que les Occidentaux ne se rendaient probablement pas compte de ce que signifiait chaque manifestation de soutien moral pour les populations des pays de l'Est.

Cette maladie mystérieuse qui sévit à Naples

NAPLES (AP). — Une mystérieuse maladie qui a déjà coûté la vie à 38 bébés de la ville de Naples est en train de provoquer une véritable panique.

Les autorités médicales indiquent que de plus en plus de parents n'envoient plus leurs enfants à la crèche ou à l'école primaire et vont même jusqu'à les empêcher de sortir dans l'espoir qu'en restant à la maison ils seront à l'abri du «male oscuro», le mal mystérieux comme disent les Napolitains.

L'année dernière 38 enfants de moins de trois ans sont morts de cette maladie qui affecte les poumons et évolue en un ou deux jours et ce malgré des doses massives d'antibiotiques.

Les experts du ministère de la santé ont mené des recherches sur cette maladie pendant plusieurs mois sans résultat. Les médecins des hôpitaux de Naples avaient d'abord rapidement conclu qu'un certain nombre de ces décès étaient la conséquence de troubles cérébraux mais, à l'autopsie, il s'est révélé que le cerveau n'avait pas été atteint.

24 HEURES APRÈS

Les experts ont vérifié des milliers d'aiguilles utilisées pour inoculer un vaccin anti-tétanique et anti-diptérique.

Mais ils sont arrivés à la conclusion que les aiguilles ne présentaient rien d'anormal, même si de nombreux bébés sont tombés malades 24 heures ou presque après avoir été vaccinés.

En fin de compte, ce mois-ci, après une réunion des plus hautes instances médicales du gouvernement, les experts ont conclu que cette maladie devait être causée par un genre de virus.

Mais, on ne peut pour l'instant identifier ce virus. Son identification permettrait d'avancer considérablement dans le traitement de cette maladie mystérieuse.

«C'est un virus qui se développe dans les taudis et dans les populations atteintes de malnutrition», explique le Dr Antonio Cali, responsable de la direction de la santé de la ville. «Il va de pair avec la pauvreté: toutes les victimes appartenaient à des familles des quartiers pauvres du centre ou à des familles défavorisées des communes voisines».

COMME AUX ETATS-UNIS?

Selon le professeur Carlo Sirtori, responsable de la fondation médicale Carlo Erba à Milan, la maladie napolitaine s'accompagne de symptômes qui rappellent «la maladie des légionnaires» qui fit 40 victimes il y a deux ans à Philadelphie et à Vermont aux Etats-Unis.

Naples a souvent connu des maladies liées à la malnutrition et à l'insalubrité. Peuplée de 2,8 millions d'habitants, Naples a été appelée le «Calcutta européen» lorsqu'en 1973 une épidémie de choléra fit 25 victimes et près d'un millier de malades. On attribua l'épidémie à la négligence des autorités médicales et aux moulures du littoral.

L'année suivante, six nouveaux-nés furent victimes de salmonellose, une maladie intestinale. Là encore des négligences dans la désinfection furent mises en cause.

Pour les souris

ROME (ATS). — Une dizaine de milliers de paquets de Noël, envoyés par les familles italiennes à leurs parents travaillant à l'étranger, sont en train de pourrir sous la pluie et les intempéries près d'un hangar de l'aéroport international Leonardo da Vinci à Rome. Le ministre italien des postes, qui avait promis de faire acheminer rapidement les colis dans la période des vacances, a été vigoureusement démenti par les faits. Les paquets, qui contiennent toutes sortes de pâtisseries et spécialités italiennes, se sont ouverts et ont été littéralement pris d'assaut par les chats et surtout les souris. Si on considère que, pour chaque envoi, l'expéditeur a dû payer environ 5 francs de taxes, le total des pertes subies par les familles dépasse les 50.000 francs.

La visite de M. Aubert au Nigeria

LAGOS (ATS). — Le conseiller fédéral Pierre Aubert est arrivé dimanche soir à Lagos, capitale du Nigeria, première étape de son voyage de 15 jours au cours duquel il visitera cinq pays africains (Nigeria, Cameroun, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Sénégal). Le chef du département politique fédéral a été reçu à son arrivée par le ministre des affaires étrangères, M. Henry Adefope, par le chef du département «Europe» du ministère des affaires étrangères et par le chef du protocole.

Après une visite de politesse au président nigérian M. Olusegun Obasanjo, Pierre Aubert et la délégation suisse ont commencé lundi matin, leurs entretiens officiels avec les membres nigériens du ministère des affaires étrangères.

L'après-midi, la délégation suisse a entrepris la visite du musée national. Une réception chez l'ambassadeur de Suisse, M. Walter Rieser, a eu lieu lundi soir, à laquelle a participé la colonie suisse.

(Lire également en page 19.)

UN FAIT PAR JOUR L'escale de Lagos

Le conseiller fédéral Aubert est arrivé au pays de l'inquiétude. Aucune puissance ne menace le Nigeria. Les fureurs de la guerre civile se sont tuées. N'empêche: le colosse, sur le plan économique, avait des pieds d'argile. En faisant l'apprentissage de la puissance, Lagos s'est aperçu combien il était difficile de devenir le super-grand africain.

Cet aspect des choses pèsera sans doute sur les entretiens de la délégation suisse. En fait le Nigeria a besoin d'argent, de beaucoup d'argent. Il a déjà emprunté et il devra continuer à le faire. D'abord, ce fut un milliard de dollars auprès de la Chase Manhattan, puis un autre milliard venant de la Banque mondiale. Le Nigeria ne fait pas mystère qu'il aura besoin de 20 milliards de dollars pour les projets qu'il ambitionnait de mener à bien d'ici à 1983. C'est pour le visiteur suisse un sujet de méditation.

Après y avoir beaucoup compté, le Nigeria a cessé de croire à la permanence du miracle pétrolier. C'est un nouvel exemple, confirmant que les lendemains de l'Occident, pour ce qui concerne l'énergie, ne doivent pas être uniquement confiés à l'or noir. L'avertissement nigérian est important dans la perspective de la votation populaire du 18 février. Il faut chercher ailleurs, et tout de suite, les moyens de faire vivre l'Occident après l'an 2000. Le gouvernement de Lagos ne manquera pas de parler de cela à M. Aubert. Le Nigeria ne cherche d'ailleurs pas à cacher que, dans 20 ans, le pays n'aura plus de réserves «exploitables». A la fin du siècle, l'oasis nigérian sera, lui aussi, tari. Dans ce pays où rien ne pouvait et ne peut encore se faire sans les dollars du pétrole, de nouveaux impératifs économiques apparaissent que les hôtes de M. Aubert ne manqueront pas d'évoquer.

Le Nigeria est-il toujours capable, dans le cadre de son plan quinquennal, de donner les mêmes priorités qu'à jadis aux transports et à l'industrie, aux cimenteries, papiers, à la production d'électricité, à l'installation du téléphone? La désorganisation importante de l'agriculture nigérienne peut ouvrir à la Suisse quelques horizons, bien que les concurrents soient nombreux, puissants, et possèdent déjà, telle l'Allemagne fédérale, un quasi-monopole dans certains domaines.

D'où vient le malaise qui règne à Lagos? De la baisse de la production pétrolière, de la fermeture de certains débouchés. Le Nigeria n'est plus le seul pays à vendre le pétrole le plus propre du monde. Celui de l'Alaska, du Mexique et de la mer du Nord a fait reculer le Nigeria sur bien des marchés et certains pays occidentaux se sont éloignés de Lagos.

M. Aubert est arrivé dans un pays dont les revenus pétroliers ont diminué de 20% en 1978. C'est très grave pour un Etat dont le pétrole représentait 93% des gains en devises et 85% des recettes totales. Voilà pourquoi le géant prodigue et sûr de lui, s'est résolu à une rigoureuse politique d'austérité, entraînant la diminution de 25% des crédits affectés à un grand nombre de ministères, alors que le taux d'inflation est de 40%. Pour M. Aubert, au début de son périple africain, les motifs de réflexion ne vont certes pas manquer.

L. GRANGER

Gouvernement palestinien en exil?

DJEDDA (AP). — La réunion du Conseil national palestinien qui s'est ouvert lundi à Damas sera la plus importante de son histoire, a déclaré M. Yasser Arafat, dirigeant de l'O.L.P., au journal séoudien «Al Riyadh».

M. Arafat n'a pas donné de précisions sur l'ordre du jour du conseil, déclarant seulement qu'il examinera un plan d'action pour l'avenir.

Le dirigeant palestinien parlait peu avant son départ d'Arabie séoudite après des entretiens avec le prince héritier Fahd. Selon des sources bien informées, M. Arafat aurait exposé au prince les problèmes que va discuter le Conseil national palestinien et lui aurait demandé son avis.

(L'Arabie séoudite est le principal bailleur de fonds de l'O.L.P.)

M. Kaddoumi, l'un des plus proches collaborateurs de M. Arafat, a déclaré le mois dernier qu'un des sujets qu'abordera le Conseil est la création d'un gouvernement palestinien en exil.



Une manifestation contre la politique de Begin organisée à Jérusalem par le mouvement israélien «Paix maintenant».

L'état des quintuplés de Nancy

NANCY (AP). — Les progrès que font les quintuplés de Nancy sont encourageants. Après Ludovic il y a trois jours, Sonia depuis lundi matin n'a plus besoin d'assistance respiratoire.

Nés le 9 janvier dernier, Ludovic et Sonia étaient ceux qui avaient le poids de naissance le plus élevé, c'est-à-dire 1.140 g et 1.020 g. Régis, Fabrice et Serge ne peuvent, quant à eux, vivre qu'avec l'aide de respirateurs; leur état reste actuellement inchangé.

La jeune mère, M^{me} Marie-Hélène Guidon, a indiqué qu'elle n'a encore acheté ni layette, ni accessoires pour ses cinq enfants. «Je suis très superstitieuse», a-t-elle expliqué.

Elle se rétablit très bien à la maternité régionale de Nancy, et depuis vendredi, elle a pu voir ses bébés à plusieurs reprises en compagnie de son mari. «J'ai été très émue le premier jour où je les ai vus», a-t-elle dit. «Maintenant, je les reconnais par leur forme, leur visage, leur couleur de cheveux et même par leurs expressions.»



Le sourire de M^{me} Marie-Hélène Guidon qui se remet gentiment

L'Angleterre prisonnière de la grève des camions

LONDRES (AFP). — La grève des camionneurs britanniques a entraîné la fermeture pour une «durée indéfinie» de l'aéroport de Glasgow, à court de liquide antigel pour rendre les pistes praticables, indique la «British airports authority».

Si le froid persiste en Ecosse, les aéroports d'Edimbourg et d'Aberdeen devront aussi fermer pour la même raison. Par ailleurs, tous les journaux londoniens ont paru, lundi avec une pagination réduite, par suite d'une pénurie de papier due à un ralentissement des livraisons.

Enfin, malgré des négociations samedi et dimanche, aucune solution n'est apparue dans le conflit des chemins de fer, dont les employés devaient entamer une grève générale de 24 h qui pourrait être suivie d'une autre jeudi. Selon le «Guardian» la «British rail» devrait annoncer la suppression de 20.000 emplois.



Les transports d'essence circulent sous la protection de l'armée.

Sihanouk...

NEW-YORK (AFP-AP). — Le prince Sihanouk a subi une série d'exams médicaux et «se repose confortablement», a indiqué dimanche soir un porte-parole du «Lenox hill hospital» où l'ancien chef de l'Etat cambodgien a été admis.

De nouveaux exams auront lieu et il est encore impossible de dire combien de temps le prince restera hospitalisé, a ajouté le porte-parole sans donner d'autre précision.

C'est un médecin chef de l'hôpital, le Dr Bruno, qui avait révélé dimanche après-midi l'hospitalisation de l'ancien chef de l'Etat cambodgien. Le Dr Bruno avait alors indiqué que le prince souffrait de «tension extrême et d'épuisement» et avait estimé qu'il «était prudent de l'hospitaliser». Le prince Sihanouk était arrivé mardi à New-York, venant de Pékin, via Tokyo, pour le débat du Conseil de sécurité sur le Cambodge. Il avait indiqué qu'il désirait rester trois semaines environ aux Etats-Unis avant de regagner Pékin.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Casseurs

PARIS (AP). — Les quatre jeunes casseurs du quartier de la gare Saint-Lazare ont comparu lundi devant la 23^{me} Chambre correctionnelle de Paris qui devait les juger en flagrant délit, mais ils ont demandé un délai pour préparer leur défense, et le tribunal a renvoyé l'audience au 22 janvier.

Vol à Lyon

LYON (AFP). — Des objets d'art anciens ont été volés le week-end dernier à la chambre du trésor de la cathé-

drale Saint-Jean de Lyon. Les voleurs, dont le butin a été estimé à environ 10 millions de francs français, (environ 4 millions de francs suisses) ont emporté, entre autre des œuvres d'art des XII et XIII^e siècles.

Il y a 10 ans

PRAGUE (AFP). — Le 16 janvier 1969, peu après 14 heures, un jeune homme s'immolait par le feu à la manière des bonzes vietnamiens en plein centre de Prague. Il entendait ainsi protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques depuis le mois d'août précédent.

AMÉRIQUE

Un Chinois

ATLANTA (Géorgie) (REUTER). — Le premier vice-président du Conseil chinois, M. Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping) entamera sa visite historique aux Etats-Unis à la fin de ce mois. Il arrivera à Washington le 28 janvier.

En Corée

NEW-YORK (AFP). — Les Nord-Coréens construisent des tunnels dans la zone démilitarisée séparant les deux Corées, rapporte «Newsweek» dans son dernier numéro.

Nous vous proposons cette semaine

cuisine neuchâteloise

- chichorée britchonne
- saucisse au foie flambée au marc
- boudin au vin blanc
- Jacquerie neuchâteloise
- gnocchi aux poireaux

et bien entendu notre carte habituelle avec huîtres, moules, homards de notre vivier, etc. ...

LAISSEZ-VOUS TENTER!

123048-R

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel